

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

1956-1984 : deux échecs féconds pour la paix scolaire

La querelle scolaire, cette guerre franco-française qui a duré des décennies, avait failli trouver sa solution en 1956. Le maître d'œuvre de cette négociation secrète : Guy Mollet, président du conseil socialiste.

par Jean-Noël Jeanneney

Il faut quelquefois laisser voir ses cartes. Le parallèle que je propose pour la querelle de l'école qui calmine en 1984 implique un parallèle spécifique de lire l'épisode : optimiste ! Il s'agit de le considérer non pas comme la réurgence d'un affrontement séculaire, destiné à resnaître toujours, mais comme une étape dans le règlement d'une querelle qui coûtait cher au pays.

Eussé-je choisi le premier éclairage que s'imposait le rapprochement avec toutes les époques où l'on se heurta de bloc à bloc — au temps de Jules Ferry, de la loi de séparation de l'Église et de l'État de décembre 1905, et, plus tard, sous les IV^e et V^e Républiques, au moment des lois Barangé et Guernieur favorisant l'école privée. Je me serais probablement arrêté sur le Cartel de 1924. On est alors le sentiment, comme parfois en 1983-1984, que la gauche au pouvoir disparaît dans une bataille qu'elle aurait pu ne pas laisser renaitre des énergies qui auraient été plus utiles ailleurs, et que, de surcroît, elle s'aliénait, à la marge, des bonnes volontés prêtes à servir ses desseins politiques et sociaux. Pour le pittoresque, il eût été piquant de relever que, protestation contre les projets mollement agités par Herriot (1) d'extension des lois laïques aux départements recouvrés d'Alsace et de Lorraine, la Fédération nationale catholique du général de Castelnau organisa sa propagande selon une méthode qui annonçait celle des défenseurs récents de l'école privée : avec une série de rassemblements à effectifs croissants qui, sans jamais atteindre à l'ampleur de la manifestation de Versailles, le 4 mars 1984, ou surtout de celle de Paris, le 24 juin, mobilisèrent en deux ans, sur toute la France, plus d'un million et demi de personnes au total.

Si, au contraire, l'on prend le parti de jeter un regard positif sur les violents remous de 1984, alors se trouve justifiée une tout autre concordance : avec un épisode qui a été entouré de tant de discrétion par les acteurs que, malgré sa portée, il n'est pas encore entré vraiment dans l'histoire. Je veux parler des négociations que Guy Mollet, chef socialiste du gouvernement en 1956-1957, mena avec les démocrates-chrétiens français et avec le Vatican pour tâcher d'en finir avec la querelle de l'école — et, plus largement, pour régler le contentieux historique entre la République et l'Église catholique (2).

L'homme ne paraissait guère préparé pour cela : pur produit de la « laïque », n'ayant jamais hésité auparavant et par la suite (l'ai déjà évoqué ici le 18 juin 1985) à faire vivre la corde anticléricaliste dans les congrès de la SFIO pour y renforcer son pouvoir. A vrai dire, il prit souvent, une fois parvenu aux affaires et non sans péril pour sa figure historique, beaucoup de liberté avec ses propos de l'opposition : de là naquit sa triste politique algérienne. Mais, dans l'épisode qui nous occupe, c'est avec un vrai courage qu'il mit cette même latitude d'action au service d'une vision d'avenir.

ACCÉDANT à Maitignon après les élections du 2 janvier 1956, il y apporte un dossier qui avait été préparé naguère avec sa propre collaboration. Le 27 mars 1952, une rencontre initiale entre trois socialistes, Guy Mollet lui-même, Pierre Commin et Maurice Deixonne, et trois MRP, Robert Lecourt, président du groupe parlementaire, Charles Barangé et Jules Catroire (le du Pas-de-Calais, comme Guy Mollet, qui a provoqué le premier contact avec lui), avait engagé une réflexion discrète sur un possible règlement de la question scolaire replacée dans l'ensemble des relations avec Rome. Les témoins disent la qualité des travaux, la sincérité des comportements, la générosité de l'ambition. Les conversations avaient été assez fécondes pour aboutir, en janvier 1954, à un mémorandum qui avait été adressé au Vatican par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France, Wladimir d'Ormesson, et qui y avait rencontré un intérêt qui n'était pas de simple courtoisie.

Ensuite, au temps des gouvernements Mendès France et Edgar Faure, l'entreprise s'était enlisée. Mais voici Guy Mollet président du conseil, avec la volonté d'aboutir. L'aspiration est haute : rien de moins que le concordat de la séparation ! Reconverti d'un épais secret (qui fut conservé des années durant en dépit du nombre croissant des acteurs), la négociation avance vite. Guy Mollet s'appuie sur la complicité de François Méjan, ancien sous-directeur des cultes, protestant, fils (dynasties !) de Louis Méjan, qui josa, auprès de Briand, un rôle essentiel au moment de la séparation de 1905. Il fait aussi confiance à Maurice Deixonne, normalien et agrégé de philosophie, qui a défendu la doctrine d'un accord global avec Rome : Robert Lecourt, d'en face, rend hommage à l'ardeur de sa sincérité militante.

Des systèmes intermédiaires entre le public et le privé

Le 17 février 1956, de justesse, par 288 voix contre 279, l'Assemblée repousse l'urgence pour une proposition d'abrogation de la loi Barangé. Guy Mollet n'en est sûrement pas mécontent. Le même jour, il donne à Robert Lecourt son accord pour que soit ouverte la négociation avec Rome, et, en mars, il dépêche au Vatican le directeur adjoint de son cabinet, Louis Faucon, pour y prendre langue avec Mgr Tardini, substitut de la secrétairerie d'État. Le mouvement est relancé. A partir d'avril siège chaque semaine le « groupe des quatre », comprenant, du côté laïque, Faucon et Maurice Deixonne ; du côté catholique, Robert Lecourt et Alfred Michelin, administrateur de la Bonne Presse, qui édite la Croix. Sont tenus au courant Mgr Descamps, secrétaire général de l'enseignement libre, et Mgr Villot, secrétaire général de l'Association des cardinaux et archevêques, qui joue un rôle important à toutes les étapes (3). Les cardinaux Feilkin, de Paris, et Roques, de Rennes, apportent leur soutien.

Le groupe met au point, au début de l'été 1956, après divers va-et-vient entre Paris et Rome, un projet de convention détaillé, et, un bref moment, les promoteurs de l'affaire ont le doux sentiment qu'ils touchent au but. Le texte offre une ouverture plus marquée de l'école publique aux différentes familles spirituelles, et surtout il instaure une gamme de systèmes intermédiaires entre école publique et école privée (ce qui n'est pas sans annoncer le système Debré de 1959), avec des degrés progressifs d'intégration selon le niveau de l'apport financier de l'État. La situation des congrégations, pendant depuis 1905, sera réglée dans un esprit libéral, les relations avec le Saint-Siège seront normalisées. La République, en retour, verra disparaître le régime culturel spécifique subsistant dans les départements d'Alsace et de Lorraine recouvrés en 1918.

Hélas ! à partir de l'été, le vent tourne. Guy Mollet avait espéré conclure avant la rentrée parlementaire. Le Vatican, au lieu de partir du projet qui lui a été remis, comme on l'avait espéré à Paris, annonce le 10 septembre son intention d'en soumettre un autre, qui n'est prêt que le 25 novembre. Entre-temps, Wladimir d'Ormesson a été remplacé à la villa Bonaparte par Roland de Margerie, qui doit prendre le temps de se mettre au courant, et même si René Brouillet assure efficacement la continuité, ce changement est un handicap. On prend du retard. Certes, on a évité, le 8 novembre, avec l'appui de Pierre-Henri Teitgen, dirigeant MRP, un débat parlementaire qui aurait risqué d'attiser les passions. Mais, peu à peu, les rumeurs commencent à courir et des signes d'opposition au nouveau concordat apparaissent, notamment en Alsace et en Moselle. Au début du printemps de 1955, Robert Lecourt et Guy Mollet nourrissent un dernier espoir.

Mais le Vatican choisit de tout remettre au lendemain. Il n'ignore pas que le gouvernement de Guy Mollet, qui a connu une longévité exceptionnelle sous la IV^e République, est usé. Quand le cabinet est renversé, le 22 mai, l'espoir est mort.

Ce qui impressionne d'abord, c'est l'ambition du projet. Un succès eût été d'importance historique pour l'équilibre de la nation française. Or Guy Mollet a compris que cette affaire ne peut être réglée définitivement qu'à partir de la gauche. Il n'y a de réconciliation possible, compte tenu de l'histoire, que si les concessions majeures viennent de son bord. Toute loi votée par la droite — à laquelle se rattache la grande majorité des catholiques pratiquants — apparaîtra comme arrachée aux forces laïques et appellera une revanche. Ainsi en fut-il des lois Marie de 1948, Barangé de 1951, Debré de 1959, Guernieur de 1977. Le schéma est toujours le même, selon une logique paradoxale dont on connaît d'autres exemples : Guy Mollet lui-même, au même moment, installe

gnement dispensés par les écoles privées, que le budget de la nation contribue à faire vivre. En termes intellectuels et doctrinaux, il s'agit de récupérer au profit de la gauche le beau thème de la liberté dont le meilleur d'elle-même est historiquement comptable. En termes politiques, il s'agit de dissiper le malaise des catholiques qui ont choisi la gauche, et de tenir compte avec réalisme des sondages démontrant qu'une grande majorité des Français souhaitent la survie de l'école privée pour y envoyer leurs enfants et, plus souvent, pour savoir s'ils pourraient, en cas de besoin, le faire.

En trente ans, l'évolution a rendu ces données plus prégnantes encore, l'archaïsme délétaire de cette guerre franco-française plus patent. Le concile de Vatican II a eu lieu dans l'intervalle, et l'Église est passée, dans un pays comme la France, « d'un projet historique de reconquête à un projet historique de concurrence » (4). Et puis,



Guy Mollet, chef socialiste du gouvernement en 1956-1957.

d'autant plus aisément la France dans la guerre d'Algérie que la gauche avait vocation à conduire une décolonisation paisible, et, symétriquement, c'est parce que Michel Debré était l'ancien directeur du Courrier de la colère qu'il fut ensuite, au service de la politique algérienne du général de Gaulle, contributeur à conduire la France jusqu'aux accords d'Évian et à l'indépendance algérienne sans qu'elle tombât dans la guerre civile. Dans chaque cas, le leader, tout en ralliant le soutien au moins tacite du camp adverse, est capable d'entraîner dans sa propre famille suffisamment de gens pour que sa politique soit majoritaire.

Quant au fond des choses, il existe en ces années-là, et plus encore aujourd'hui, une donnée importante qu'il est possible de valoriser. De plus en plus d'esprits, à gauche, ont rejoint la position suivante : la rigueur, peut-être la coercion, fut longtemps nécessaire contre l'enseignement catholique lorsqu'il présentait la haine de la République et qu'il contribuait, d'autre part, à perpétuer chez les enfants des milieux privilégiés la bonne conscience des inégalités héréditaires et l'hostilité aux valeurs démocratiques. A présent, le premier aspect est dénué, et le second en déclin. On peut même dire que c'est désormais plus souvent d'école privée qu'il s'agit dans l'esprit des parents que d'école confessionnelle. Dans ces conditions, la politique de la main tendue — en pleine vigilance — n'apparaît plus comme un reniement des grands ancêtres, mais bien plutôt comme un hommage à leur efficacité.

Au demeurant, dans l'affaire scolaire, Guy Mollet en 1957 comme Alain Savary en 1984 veulent agir au bénéfice de leur parti tout autant que selon l'idée qu'ils se font de l'intérêt général. A condition de considérer les choses sur le long terme, le profit à en attendre est grand. En termes pratiques, il s'agit de s'assurer soi-même, en contrepartie des concessions faites, de l'efficacité des garanties quant à la nature de l'ensei-

gner du temps, de mois en mois, jusqu'au terme de la législature. Si l'on voulait au contraire surmonter ce combat dépassé par un accord en bome et due forme, alors il eût fallu peut-être aller plus vite. En 1957, tout se passe comme si le Vatican, qui n'était pas demandeur, avait spécifié sur la chute prochaine de Guy Mollet, en espérant obtenir davantage de ses successeurs plus marqués à droite. Et à lire le récit de Robert Lecourt (qui parle de « la grande rigidité de l'appareil romain », en dépit de l'« affabilité de surface ») (5), on éprouve le sentiment que la responsabilité première de l'échec revient au Saint-Siège.

Le symbolique et le passionnel

En 1984, le jugement est plus équilibré. Certes, Alain Savary se dit persuadé que l'influence de Jean-Paul II s'est beaucoup alourdi, dans les derniers temps, contre le compromis. Mais il ne cache pas non plus son chagrin des concessions faites aux plus « acharnés » des laïques (7). Et les passions ayant eu de chaque côté le loisir de déployer leurs effets, l'affrontement était destiné à se jouer dans l'ordre du symbolique et du passionnel : rien de moins facile à maîtriser. Alors survint l'épisode des amendements consentis au comité laïcissime d'André Laignel (le caractère provisoire de la loi est renforcé, et freinée la création d'écoles privées), pendant la fameuse nuit du 22 au 23 mai 1984. A la suite de quoi le cardinal Lustiger se dit « blessé et humilié comme citoyen et comme catholique » et réagit dans les colonnes du Monde avec une virulence qui marquait que les points étaient coupés (8).

Il s'écoula au moins à court terme. Car, en l'un et l'autre cas, il faut conclure sur la fécondité ultérieure de l'échec. Celui-ci fut douloureux, certes, pour les protagonistes sincères qui y avaient mis tant d'eux-mêmes, mais chaque fois le dossier progressa.

La IV^e République laissa en héritage, dans chaque camp, après la concertation franche qui avait eu lieu pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, des hommes persuadés que cette page pouvait être tournée, dans l'intérêt général. Et on sait comment, après la démission d'Alain Savary, François Mitterrand ayant fait sortir sa majorité de la mauvaise passe où elle s'était engagée, survint Jean-Pierre Chevènement, dont la politique volontairement « simple et pratique » cristallisa cette donnée majeure que, sous le tumulte des affrontements, la France avait bougé, en somme, en direction de la modernité. Epreuve nécessaire (9) ? Le recul de trois ans paraît bien en imposer l'heureuse évidence.

(1) Je renvoie à Serge Bernstein, *Histoire du parti radical*, tome 1, *La recherche de l'âge d'or 1919-1926*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1982, pages 390-434, consacrées à l'échec de l'expérience Herriot.

(2) Sur cet épisode, le témoignage de Robert Lecourt, *Entre l'Église et l'État, quinze années de négociations (1952-1957)*, Paris, Hachette, 1978, 192 pages, et celui de Mgr Descamps, à l'époque secrétaire général du secrétariat général de l'enseignement libre, donné à Gérard Lecourt, *La bataille de l'école, quinze années d'histoire, trois ans de combat*, Paris, Denoël, 1985, pages 59-72. Cf. aussi, pour le point de vue socialiste, Pierre-Olivier Léprie, *De Léon Blum à de Gaulle*, Paris, Fayard, 1971, page 643, et Roger Quilliot, *Le SFIO et l'exercice du pouvoir*, Paris, Fayard, 1972, pages 564-566. Enfin, Jean-Marie Mayer a donné sa colloque « Guy Mollet » de Lille une première esquisse de synthèse : « Guy Mollet, l'Église, l'école », 11 pages dactylographiées (actes à paraître).

(3) Dans son livre, Robert Lecourt le désigne sous le pseudonyme de Mgr Marguerite : au moment de la publication de l'ouvrage (1978), il était secrétaire d'État de Paul VI.

(4) Selon l'expression de Philippe Levillain, « Réflexions sur les relations entre le Saint-Siège et la France, de la Séparation à nos jours », dans *l'Église et l'État en France*, Actes du troisième colloque national des juristes catholiques, Paris, novembre 1982, Paris, Téqui, 1983, page 67. Cf. les nombreuses contributions de René Rissac à la connaissance de cette histoire.

(5) Témoignage de Mgr Descamps, in Gérard Lecourt, op. cit.

(6) Robert Lecourt, op. cit., pages 151-152. (7) Alain Savary, *En route liberté*, Paris, Hachette, 1986, pages 167-173 et 158-166. Et, pour le point de vue de Pierre Mauroy et un récit coloré de la crise finale au Parlement, Thierry Fliener, *La Vie quotidienne à Maitignon au temps de Pierre Mauroy*, Paris, Hachette, 1985.

(8) *Le Monde* du 5 juin 1984.

(9) Claude Estier et Véronique Nieritz, témoignages proches de François Mitterrand, écrits que, après coup, il n'est pas légitime lui-même de cette conviction (*Véritable histoire d'un septennat peu ordinaire*, Paris, Grasset, 1987, page 234).

Demain : l'ENA de 1848

L'Iran est en panne de décisions du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe a adopté mardi 24 août 1987, à la majorité, une résolution sur l'Iran. Cette résolution, qui a été adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil, condamne le régime iranien pour ses violations des droits de l'homme et pour son refus de coopérer avec la communauté internationale. Le Conseil a également décidé de suspendre l'Iran de ses activités au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Le Conseil de l'Europe a également adopté une déclaration sur le rôle de la femme dans la société. Cette déclaration souligne l'importance de la participation des femmes à la vie politique, économique et sociale, et appelle à une plus grande égalité entre les sexes.

Le Conseil de l'Europe a également adopté une résolution sur la situation des réfugiés en Europe. Cette résolution appelle à une plus grande solidarité entre les États membres et à une meilleure prise en compte des besoins des réfugiés.

Première cassette

La première cassette de la collection « Les obsèques » est maintenant disponible. Cette cassette, qui est la première d'une série de quatre, traite de l'histoire des obsèques en France. Elle est présentée par le journaliste et historien Jean-Pierre Chevènement.

Les obsèques

Les obsèques en France ont une longue histoire. Cette collection de quatre cassettes explore les différentes pratiques et coutumes des obsèques à travers les siècles. La première cassette, intitulée « Les obsèques au Moyen Âge », est présentée par le journaliste et historien Jean-Pierre Chevènement.

UT 100 1540

L'évolution du conflit du Golfe

L'Iran est en passe de neutraliser les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Le vice-président iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Jawad Larjani, venu à New-York pour représenter son pays à la conférence sur le désarmement et le développement, a déclaré, en marge de son déplacement, que l'Iran n'a pas encore reçu d'invitation officielle de la part du gouvernement américain, car les termes exacts de son déplacement éventuel n'ont pas été définis. Alors que Téhéran s'en tient, officiellement, au « plan en huit points », le Conseil de sécurité, réuni en consultation le 21 août, a insisté sur « l'unité de ses membres derrière le texte de la résolution 598 », donnant au secrétaire général une sorte d'« autorisation » à se rendre à Téhéran dans le cadre d'un effort en vue d'appliquer la résolution.

Alors que Téhéran s'en tient, officiellement, au « plan en huit points », le Conseil de sécurité, réuni en consultation le 21 août, a insisté sur « l'unité de ses membres derrière le texte de la résolution 598 », donnant au secrétaire général une sorte d'« autorisation » à se rendre à Téhéran dans le cadre d'un effort en vue d'appliquer la résolution.

Alors que Téhéran s'en tient, officiellement, au « plan en huit points », le Conseil de sécurité, réuni en consultation le 21 août, a insisté sur « l'unité de ses membres derrière le texte de la résolution 598 », donnant au secrétaire général une sorte d'« autorisation » à se rendre à Téhéran dans le cadre d'un effort en vue d'appliquer la résolution.

La surprenante attitude des Etats-Unis

Néanmoins, et malgré le rappel sans équivoque de la validité de la résolution, les choses évoluent, curieusement, d'une manière imprévue. Seul contre tous, vilipendé et menacé, l'Iran est en passe de neutraliser les ardeurs avec lesquelles le Conseil de sécurité — et plus particulièrement les cinq grandes puissances — l'avaient pris à partie. Poursuivant avec obstination, et même une certaine jubilation, la politique des atermoiements perpétuels, Téhéran parvient à attirer l'attention des principales puissances sur ses propres exigences, alors que celles de l'Irak, semblent laissées de côté.

Alors que la France continue — seule ? — à rappeler que la résolution votée le 20 juillet « exige, comme première pas vers une solution négociée, que l'Irak et l'Iran observent un cessez-le-feu immédiat » les autres membres du groupe des « cinq » plus particulièrement les Etats-Unis et l'Union soviétique, donnent l'impression de jouer déjà

un jeu différent. S'exprimant lundi devant des journalistes, M. Petrovsky a, certes, souligné l'adhésion de son pays à la résolution. Mais il a ajouté que le retrait de toutes les flottes étrangères du Golfe constituait une condition importante pour le succès des efforts actuels et que « parler de sanctions éventuelles serait prématuré ».

Si la convergence de propos entre MM. Petrovsky et Larjani est, à cet égard, frappante, l'attitude des Etats-Unis surprend davantage. Alors qu'il y a à peine trois mois, au moment du sommet de Venise, Washington exigeait, en des termes souvent virulents, la punition de l'Irak avant même le vote de la résolution 598, le secrétaire d'Etat adjoint Richard Murphy se permet désormais le luxe de déclarer que « l'attitude de l'Irak à l'égard des Etats-Unis n'est pas entièrement négative ». Et M. Murphy d'ajouter que le département d'Etat « est prêt à recevoir le ministre iranien, si tel est le désir de celui-ci ».

Les attitudes respectives de Moscou et de Washington à l'égard de Téhéran, différentes au point de susciter des remarques ironiques dans les milieux communs, et à l'égard de la résolution qu'elles avaient pourtant votée, constituent surtout une contradiction étonnante par rapport à l'exaltation avec laquelle les deux superpuissances avaient participé aux consultations secrètes à propos des grands problèmes de la sécurité mondiale.

CHARLES LESCAUT.

Téhéran continue à affirmer sa présence militaire en dépit de la proximité des navires de guerre américains

Tandis que la marine américaine effectue ses rotations dans le Golfe à un rythme de plus en plus rapide sous la surveillance étroite de bâtiments de guerre iraniens, l'Irak a fait savoir qu'il se réservait le droit de reprendre ses attaques contre les navires transportant du pétrole iranien, si les efforts de l'ONU pour mettre fin au conflit Iran-Irak traînent en longueur.

« L'Irak n'a jamais fait de promesses à qui que ce soit et n'a jamais abandonné son droit d'attaquer les navires qui se rendent dans des ports iraniens », a averti l'ambassadeur d'Irak à Washington, M. Nizar Hamdoun, qui doit abandonner prochainement son poste pour devenir vice-ministre des affaires étrangères.

Entre-temps, l'Irak continue à affirmer sa présence militaire dans les eaux du Golfe et de la mer d'Oman, au risque d'un incident qui pourrait tourner à la confrontation armée. C'est ce qui a failli arriver lundi matin au large des Emirats arabes unis, avec le convoi des quatre navires koweïtiens, réimmatriculés aux Etats-Unis et partis samedi du port de Mina-el-Ahmedli. Un bâtiment de la marine iranienne s'est approché du convoi à moins de 1 800 mètres, ignorant les avertissements des frégates américaines. Indifférent aux messages de mise en garde lancés par radio et par signaux optiques, le navire iranien a maintenu son cap, obligeant l'escorte américaine à rompre sa formation et à s'interposer, tandis que des hélicoptères de combat Sea Cobra le survolaient à basse altitude. Cet incident n'est pas le premier du genre depuis l'arrivée des navires de guerre étrangers dans la région, avec, à chaque fois, le risque qu'un des intervenants perde son sang-froid.

La marine américaine a pu, avec son cinquième convoi sorti sans encombre de Cebe, contraindre le danger des mines. Le sixième conduit actuellement vers Koweït deux pétroliers passés sous pavillon américain. Il a croisé les pétroliers *Brigitton*, *Sea-Isle-City* et *Ocean-City*, ainsi que le méthanier *Gaz-*

King à leur sortie du Golfe. En outre, trois autres navires, arrivés avec le convoi du 19-21 août, se trouvaient à quai dans le port de Mina-el-Ahmedli pour y être chargés. Le département d'Etat a indiqué d'autre part qu'un pétrolier koweïtien allait passer sous pavillon britannique, en précisant qu'une telle opération ne nécessitait pas l'approbation du gouvernement de Londres, qui considère cette opération « comme une question purement administrative ». Le Foreign Office a refusé de commenter cette information en affirmant toutefois qu'une « opération de réimmatriculation n'était pas du ressort du gouvernement » et « n'impliquait aucune décision politique ».

La tension dans le Golfe fait pour l'instant la fortune de l'Irak et constitue pour la république islamique, et également pour le Koweït, une « véritable bénédiction divine ». Selon des « rumeurs sur le marché pétrolier », dont se fait l'écho lundi l'hebdomadaire *Middle East Economic Survey*, le Koweït aurait dépassé de façon « astronomique » son quota de 0,996 million de barils par jour (mbj), l'excès de production étant compensé, selon les estimations, entre 0,1 et 1 mbj. Le *Daily Express*, pour sa part, estime que le Koweït empêche chaque jour près de 10 millions de dollars (soit plus de 60 millions de francs français) de plus qu'au début de l'été. Toujours selon le *Daily Express*, qui cite certains experts du pétrole, l'Irak gagne chaque jour quelque 20 millions de dollars supplémentaires (120 millions de francs) par rapport à 1986, les compagnies occidentales cherchant à constituer des stocks de pétrole pour le cas où la tension dégèrerait en conflit ouvert.

En ce qui concerne le Koweït, les responsables de la compagnie pétrolière d'Etat démentent ces informations et assurent que les événements du Golfe ont perturbé leurs exportations, lesquelles, selon un responsable de la compagnie, changent du « simple au double » selon les circonstances. (AFP-AP-Reuter.)

ISRAËL : la querelle entre laïcs et religieux

La « bataille du cinéma »

Alain Frachon succède comme correspondant à Jérusalem à Jean-Pierre Langellier, qui revient à Paris. Voici son premier article.

JÉRUSALEM de notre correspondant

Depuis quelques semaines, Jérusalem vit au rythme de la « bataille du cinéma ». C'est un de ces conflits dont la Ville sainte a le secret, une grave querelle politico-théologique qui oppose des rabbins ultra-orthodoxes à des laïcs décidés à ne pas laisser les religieux assurer encore un peu plus leur emprise sur la cité. Enju : faut-il, oui ou non, autoriser l'ouverture des salles de cinéma le vendredi soir, qui marque pour les juifs le début de la pause sabbatique ? Les orthodoxes sont catégoriques : l'ouverture des cinémas serait une profanation du sabbat, qui doit rester un moment d'inactivité quasi absolue, hormis le prière, l'étude des Ecritures et la conversation entre amis.

Le camp laïc — regroupé en un comité contre l'intolérance religieuse — ne l'entend pas ainsi. Pas question de laisser les orthodoxes imposer à la population leur très austère conception de la pratique religieuse. Il en va, disent les laïcs, de l'avenir de la démocratie dans le pays. Leur campagne — car ce sont eux qui ont ouvert les hostilités — a commencé début août, avec l'ouverture, un vendredi soir, d'un premier cinéma, puis, la semaine dernière, de quatre autres, dont le célèbre cinéma-théâtre de Jérusalem qui domine la vallée de la Géhenne. C'était rompre un statu quo observé depuis de nombreuses années dans la Ville sainte et, à chaque fois, la police dut mobiliser un millier d'hommes pour contenir le colère des religieux.

Ces derniers ont répliqué, lundi 24 août, en fin d'après-

mid. Par milliers, ils ont quitté leur bastion du quartier de Mea-Sharim pour venir manifester au cœur de la vieille ville, au Mur des lamentations, un des lieux les plus sacrés du judaïsme. Ce fut une longue prière pour dénoncer « les barbares qui osent désacraliser le sabbat ». Grands rabbins du pays en tête, hommes en chapeau feutre, redingote ou caftan noir, formés à la cheville pudiquement cachée par un foulard, les orthodoxes ont récité quelques psaumes promettant à Israël « des temps de bonheur et de paix » et appelant au respect. Le tout sous le regard des touristes en short et casquette à visière, indifférents à cette affaire complexe où il est question de Thora et de modernité. Les dirigeants du parti religieux Agudat-Israël ont prévenu : « Nous allons adopter la stratégie de Jacob, le patriarche : le moment de négocier est passé, nous en sommes au stade de la prière et nous espérons qu'il ne faudra pas aller du combat ».

Ménés par des militants de deux formations de gauche, le Mapam et le Ratz, les laïcs n'entendent pas se laisser intimider. Vendredi prochain, huit films doivent être projetés à des villages postés à la sortie de la ville pour retenir les jeunes qui, chaque sabbat, s'en vont hanter les cinémas de Tel-Aviv la paléna.

Arbitre de cette « bataille du cinéma », le très diplomate Tackdy Kolkic, maire de Jérusalem, a pris le parti des laïcs. Les élections municipales doivent avoir lieu l'an prochain, et il faudra compter avec le vote des jeunes. Plus profondément, cette guerre du sabbat témoigne du fossé qui ne cesse de s'agrandir dans la société israélienne entre laïcs et religieux. Elle devrait aussi permettre de mesurer la montée en puissance des partis religieux, ces formations charnières qui peuvent faire et défaire les majorités au Parlement.

ALAIN FRACHON.

LIBAN

Première cassette-vidéo d'un otage allemand

Beirut (AFP, Reuter). — Les ravisseurs de deux Allemands de l'Ouest retenus en otages au Liban ont diffusé, le lundi 24 août, une cassette-vidéo d'un de leurs captifs, dans laquelle celui-ci demande à Bonn de libérer un musulman libanais soupçonné de détournement d'avion en échange de leur propre libération.

Rudolf Cordes, cinquante-cinq ans, avaient été enlevés en janvier à Beyrouth-Ouest, peu après l'arrestation de Hamadei à l'aéroport de Francfort pour possession d'explosifs. Le 8 juillet, un groupe républicain au nom de « Combattants de l'islam pour la liberté » avait revendiqué l'enlèvement des deux Allemands de l'Ouest dans un communiqué accompagné d'une photocopie du passeport de Rudolf Cordes.

« Lorsque j'ai demandé pourquoi on me donnait l'occasion de discuter de cette affaire, il m'a été répondu que c'était la suite de la décision positive de l'Allemagne de ne pas extraditer Hamadei », déclare M. Schmidt, qui apparaît avec les cheveux courts mais avec barbe et moustache. Il semble calme et détendu tandis qu'il lit sa déclaration. « Je souhaite indiquer que, jusqu'ici, je suis en bon état physique et que le traitement que me réservent mes ravisseurs a été jusqu'ici meilleur qu'on ne le supposerait », dit-il. Il déclare « important que l'Allemagne de l'Ouest adopte une politique étrangère indépendante, totalement détachée de la politique américaine ».

Les deux Allemands de l'Ouest sont au nombre de vingt-huit étrangers détenus au Liban. La publication de la cassette vidéo de M. Schmidt intervient quatre jours après que l'organisa-

Europe

RFA

Les obsèques secrètes de Rudolf Hess

Luc Rosenzweig a été nommé correspondant à Bonn, où il succède à Henri de Bresson, resté à Paris. Voici son premier article.

Wunsiedel, M. Karl Walter, le lundi 24 août, à 16 heures : « Rudolf Hess avait exprimé le dernier vœu d'être enterré dans la dignité et dans l'intimité familiale du cimetière de Wunsiedel. Etant donné les événements qui se passent là-bas, et sur lesquels la famille n'a pas d'influence, nous nous sommes sentis obligés d'accomplir dans son esprit le vœu de Rudolf Hess. Il a été inhumé en toute tranquillité. Signé : Famille Hess. »

Alfred Seidl, n'avait multiplié les interventions publiques prêtant à controverse : la mise en doute insistants de la version du suicide, réaffirmée encore lundi 24 août par les autorités militaires britanniques, dont un communiqué a précisé que Hess s'était pendu, n'ont pas été de nature à calmer une conscience allemande tourmentée par les démons du passé — et des groupuscules néo-nazis ultra-minoritaires.

« La dignité » et la tranquillité des obsèques de l'ancien dirigeant du troisième Reich peuvent-elles, par ailleurs, s'accommoder de la vente à prix d'or, par la famille du défunt, des photos du gisant à différents organes de presse à grand tirage ? Et de l'absence de toute condamnation formelle par la famille des manifestations néo-nazies de ce week-end ?

On n'en parlera plus de la journée. Ce qui ne veut pas dire que j'oublie. Je sens qu'il existe en moi des salles obscures, des recoins déserts, des gestes inavoués.

ANNE WALTER

LES RELATIONS D'INCERTITUDE

UN ROMAN PORTÉ PAR LA RUMEUR

ACTES SUD

LUC ROSENZWEIG

DIFFUSION PUF

Asie

CHINE : cohabitation difficile au Xinjiang

La lente sinisation des Ouïgours musulmans

KASHGAR
De notre envoyé spécial

« Que pensez-vous des Hans (ethnie chinoise) ? » M. Abdul Rani, paysan de cette oasis aux abords du monde islamique et de l'URSS, ne mâche pas ses mots : « Ce n'est pas mon affaire. Je ne veux pas y penser. J'en vois seulement quand je vais au marché. » Serait-il tenté de devenir membre du parti communiste chinois ? Ce vieux musulman répond dans la seule langue qu'il parle, le ouïgour, proche du turc : « Je ne connais rien au matérialisme et je ne fais pas de politique. D'ailleurs, qui me le demanderait... ? »

Un jeune Ouïgour professeur de lycée est plus brutal : « Je n'aime pas les Hans. Ils nous dominent et nous sommes obligés de leur obéir. Si on ne parle pas chinois, on ne peut trouver un bon travail en ville. » Tout comme ses élèves, il ne sait que quelques mots de chinois, pratiquement enseigné à partir des dernières années du primaire, comme une langue étrangère. Pas question pour lui d'épouser une Chinoise. Dans l'english corner (lieu où l'on pratique l'anglais le dimanche) où nous l'avons rencontré, les jeunes Ouïgours et les jeunes Chinois ne se mélangent pas, tout comme dans la vie.

Selon le point de vue officiel, les différences ethniques du Xinjiang (1) vivent en bonne entente, mais séparées. Certains officiels ouïgours se font appeler d'un nom chinois. Les deux langues officielles de la région ont beau être le ouïgour et le chinois, celui-ci est devenu en fait la langue de travail. Graduellement, une classe de Ouïgours sinisés s'est créée, qui gèrent le Xinjiang la main dans la main avec les Hans.

Beaucoup de ces derniers sont membres du PC, mais pas tous. La question épineuse de la coexistence entre islam et communisme se pose pour eux. Après la révolution culturelle, qui avait interdit la religion, l'islam est à nouveau pratiqué librement. Chaque village a sa mosquée remplie à l'occasion des fêtes traditionnelles. Le porc est introuvable dans les régions musulmanes, comme Kashgar, à 91 % Ouïgours, mais où plus de la moitié des cadres sont des Hans.

Par le truchement de l'association islamique, le PC subventionne et contrôle le clergé. Comment ce dernier s'en accommode-t-il, étant si proche des foyers de l'immigration que sont l'Irak, l'Afghanistan ou le Pakistan ? Il est difficile de l'apprendre des imams officiels. Le vrai imam à barbe blanche de la grande mosquée Idkah de Kashgar, Salay Damolah Hajji, se dit satisfait de la situation. Peut-on être musulman et communiste ? « Non ». Mais si un musulman entre au PCC ?

« Cela dépend de ce qu'il pense au fond de lui-même. » Réponse qui correspond à celle de deux cadres communistes : « Un musulman doit abandonner sa religion en entrant au PCC, les communistes sont marxistes, non croyants, mais de nombreuses activités religieuses (Fête du prophète, Karban à la fin du ramadan) sont traditionnelles, et tout le monde va à la mosquée à cette occasion. Un communiste ne doit pas assister à la prière du vendredi. Toutefois on ne lui pardonne généralement... »

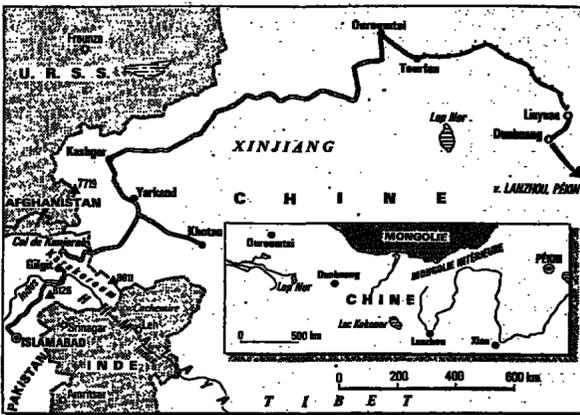
Le compromis est indispensable aux communistes pour recruter en milieu musulman : à Kashgar, le pourcentage de membres du PC par rapport à la population est la moitié de la moyenne nationale (2 %). M. Barat Kadir, sous-chef des relations extérieures, en est membre depuis 1951. « J'ai abandonné l'islam, ce n'est pas un secret. Je crois au communisme, qui nous a libérés de la pauvreté... » Mais il est allé à la mosquée pour le Karban. Sa femme, qui travaille à la télévision locale, croit en Allah, et ses deux enfants « n'ont pas encore fait leur choix ». Son collègue Semet Musa a six enfants et sa femme est infirmière : « Ils sont tous musulmans. Cela ne nous pose pas de problèmes... »

D'autres fonctionnaires disent carrément qu'ils ne veulent pas entrer au parti car ils ne pourraient plus pratiquer l'islam. Pourtant ce

dernier semble végéter : l'éducation religieuse est sommaire, les contacts avec les « frères » à l'étranger difficiles, en dépit de l'autorisation, depuis trois ans, de se rendre à La Mecque. Beaucoup de parents font toujours donner une éducation coranique à leurs enfants. Des jeunes étudiants à leurs frais pendant des années pour devenir imams.

Fils d'un riche marchand ouïgour qui a bourlingué dans le monde entier, M. Ashraf Hajji, commentant à la retraite, n'est plus inquiet : « La situation sous Deng Xiaoping est la meilleure possible. » Il a organisé pour son fils cadet Rachmet Hajji, chapelier au bazar, des noces somptueuses : « Un mariage normal coûte 3 000 à 4 000 yuans. J'en ai

dépensé 5 000 pour la dot, les cadeaux de la mariée et la noce », sans compter les meubles, la télévision, la radio-cassette, le ventilateur électrique ou les tapis... Un orchestre fait danser les hommes (uniquement) au son de rythmes proche-orientaux. Ces frais ruineux (la famille du paysan Abdul Rani gagne 1 000 yuans par an) ne l'ont pas empêché de dépenser 7 000 yuans



pour aller à La Mecque. Il en a profité pour visiter parents et amis dans les pays voisins.

Les Hans, pour leur part, considèrent le Xinjiang comme politiquement chinois, mais s'y sentent comme dans un pays étranger, bénéficiant même d'avantages d'expatriation. Un jeune Han professeur d'anglais rencontré à l'english corner ne rêve que de rentrer dans la province, où ses parents sont retournés pour leur retraite après trente ans de service au Xinjiang. Il fait tout pour être muté, a peu de contacts avec les Ouïgours, qu'il n'aime guère, parle à peine leur langue. Un de ses collègues, plus âgé, voudrait rentrer dans son canton natal qu'il a quitté dans les années 50 ; il ne sait toujours pas le ouïgour. Mais il hésite à laisser ses enfants seuls à Kashgar...

Sur cette terre lointaine, les Hans doivent abandonner le porc pour le mouton, viande qu'ils n'apprécient guère d'ordinaire. Quant à partir, c'est sans faute et à titre autorisé : un stode massif serait un sérieux revers pour Pékin dans cette région stratégique. Car les Chinois ne contrôlent vraiment le Xinjiang que depuis le dix-huitième siècle. Le leur fait faire preuve de pragmatisme, tenter d'être aussi discrets que possible. De toute manière, l'armée populaire de libération veille... « Les problèmes entre Ouïgours et Hans sont inévitables, il y a parfois des bagarres, mais ce n'est rien de plus que disputes entre frères d'une même famille », reconnaît M. Yalkun Turak, du comité des minorités. Les communistes, admet-il, vivent dans une ségrégation de fait. Au marché dominical de Kashgar, on ne voit pas un Han. Le bazar n'a rien de chinois et on y trafique allégrement les devises.

Ces dernières années, le pouvoir a lâché du lest. Au début 1985, M. Atundun Niyazi, président de l'Assemblée locale, avait fait des déclarations en faveur d'une autonomie accrue du Xinjiang. Il faut dire qu'en décembre 1985 avait eu lieu à Ouzoumait une manifestation d'étudiants demandant pour les Ouïgours le droit de l'administrer véritablement eux-mêmes, la fin des essais nucléaires au Lop-Nor et celle du laogai (la « réforme par le travail » dans les camps), en vertu duquel le Xinjiang est devenu le dépôt des détenus venus de tous les coins de la Chine. Les prêcheurs « ne comprennent pas bien la situation, mais j'ai réussi à les convaincre », nous a affirmé M. Niyazi.

PATRICE DE BEER.

(1) Le Xinjiang compte deux minorités : Ouïgours (6,2 millions, soit 46 %), Khasaks (6,7 %). Hanis (musulmans sinisés), Kirghis, Mongols, Xibos, Tajiks, Ouzbeks, Tatars, Dzungars, Mandchous, Russes (4 000). Les Hans sont 5,3 millions (39 %), non compris les militaires et les détenus.

Les Hans, des « volontaires » à vie

TOURFAN (XINJIANG)
de notre envoyé spécial

Par dizaines, autour du bazar de cette oasis du désert de Gobi, se sont ouvertes des échoppes à l'enseigne d'un tailleur, coiffeur ou bottier de Shanghai, et La Mecque de la mode chinoise... Quittant la métropole surpeuplée, ils vivent et travaillent dans un réduit transformé en ruche du matin au soir. Ils représentent le dernier vague d'émigrants hans (d'ethnie chinoise) dans ce « Far-West » de la Chine, avec les jeunes diplômés attirés par la promesse d'un bon contrat. Pour ces « pionniers » venus d'un pays surpeuplé, le Xinjiang, c'est la « nouvelle frontière » à coloniser, civiliser, peupler, exploiter... en un mot, siniser.

En 1949, Le Xinjiang comptait 20 % de Hans. Selon M. Wang Shangren, de la commission régionale des minorités, ils sont aujourd'hui 39 %, et leur nombre continuerait d'augmenter encore

plus rapidement s'ils n'étaient tenus d'appliquer une stricte limitation des naissances.

« Libéré » en 1949 par l'Armée populaire de libération (APL), le Xinjiang reçut cent mille soldats démobilisés sur place dans des fermes militaires. « Ce fut le cas des dix mille hommes de ma division », nous dit M. Li Fude, sous-préfet de Tourfan, marié avec une femme-soldat de son unité. Cette installation fut suivie dans les années 50 par l'arrivée d'une vague de « spécialistes » venus de l'appel du parti. Rien qu'en 1980-1981, on en dénombra vingt mille. « Faute de cadres ouïgours fidèles, on avait besoin de cadres dirigeants », ajoute M. Li. Les cadres hans sont majoritaires (55 %), y compris dans les zones où la population han est minoritaire. Beaucoup de migrants de l'époque furent regroupés en villages ou en fermes d'Etat. C'est grâce à eux que le nord du Xinjiang est devenu majoritairement han. Depuis l'immigration est

moins massive et systématique. M. Jiang Jifeng, originaire du Sichuan, le trentenaire, professeur à l'école des cadres de Tourfan, a été « choisi par le gouvernement et le comité du parti » de son école. « J'étais très heureux ; c'est si joli ici que j'ai décidé de rester. » Pourrait-il retourner chez lui s'il le voulait ? « J'obéis au parti... Si j'avais un problème, j'essayerais de le résoudre par moi-même et de rester ici. » En fait, M. Jiang a été envoyé au Xinjiang pour la vie. Autre type de « volontaires », les soldats qui, après leur service militaire, sont invités à faire souche. Leur nombre exact n'est pas connu. A Kashgar, le 3^e corps compte cent quarante mille sans charges de défricher deux cent mille hectares. Leur tâche est le développement économique et la défense de la patrie, souligne le commissaire Wang, et représente 10 % de l'activité économique locale (20 % pour l'ensemble du Xinjiang). Cantonnés comme une armée de soldats-colons, l'APL

quadrille le pays. Son rôle est aussi de « surveiller les détenus des camps quand ils travaillent dans les champs », reconnaît aussi le commissaire politique de l'armée. Combien sont-ils ? « Je n'en ai aucune idée », répond-il. En 1986, le chiffre officiel fourni par l'agence Chine nouvelle était de trente-sept mille nouveaux détenus depuis le lancement de la campagne contre la criminalité en 1983 — mais qui sait leur nombre réel (1) ? Cela fait longtemps que « criminels », ou supposés tels, et dissidents sont envoyés se réformer par le labeur dans les déserts du Qinghai ou du Xinjiang, une fois sortis du laogai, ils sont souvent obligés de rester sur place... P. d. B.

(1) Selon le rapport du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dans le monde en 1986, publié en février, le nombre de détenus oscille entre deux et cinq millions, celui des « contre-révolutionnaires » est officiellement estimé entre 1 % et 3 %.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75437 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650372 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauriol (1969-1982) André Laurenceau (1982-1985)

Cent ans de la société : deux ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wouss.
Rédacteur en chef : Daniel Vernez.
Correspondant en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

Le Monde USPS 785-910 is published daily, except Sundays for \$400 per year by Le Monde of the Speedpress, 45-45 38th Street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices, N.Y. Postmaster: send address changes to Le Monde of the Speedpress U.S.A., P.O. Box 45-45 38th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 357 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
389 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 30-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Diplomatie
Rencontre franco-espagnole à Latche

MM. Mitterrand et Gonzalez discutent de la coopération dans la lutte antiterroriste

Le président Mitterrand devrait recevoir à déjeuner, le mardi 25 août, M. Felipe Gonzalez, le chef du gouvernement espagnol, dans sa résidence de Latche, dans les Landes. Il s'agit d'une visite privée à l'issue de laquelle les deux responsables devraient s'adresser à la presse. Les problèmes communitaires et ceux du désarmement devraient être abordés ainsi que la coopération

dans la lutte antiterroriste qui s'est développée depuis 1983. Lundi, un membre présumé de l'ETA militaire, Inacio Trala Larranaga, interpellé à Biarritz, a été expulsé selon la procédure d'urgence absolue et renvoyé aux autorités espagnoles. Il s'agit de la quatre-vingt-troisième expulsion depuis juillet 1986.

Reste que l'on n'en a pas moins tendance à considérer, dans le milieu de la police à Madrid, que cette collaboration pourrait encore s'améliorer. On fait valoir à cet égard que la plupart des Basques jusqu'ici renvoyés par la France à Madrid ne jouaient apparemment qu'un rôle secondaire au sein de l'ETA militaire, voire même l'avaient abandonnée depuis plusieurs années. Les véritables responsables opérationnels de l'organisation, eux, n'ont pas été touchés, bien que tout porte à croire, ajoute-t-on ici, qu'ils résident la plupart du temps au nord des Pyrénées. On reconnaît toutefois à Madrid que le temps où ces responsables avaient pignon sur rue à Saint-Jean-de-Luz ou à Biarritz est désormais bien révolu et que la clandestinité dans laquelle ils vivent aujourd'hui rend plus malaisée leur capture.

S'ils n'adhèrent pas substantiellement le bon climat des relations bilatérales, ces « problèmes de

nuances » n'en recouvrent pas moins une sérieuse différence d'appréciation quant au rôle imparté à Paris dans la solution de la question basque. Du côté français, on rappelle que « la véritable clé du problème se trouve au sud et non pas au nord des Pyrénées ». Il s'agit de faire pression sur les dirigeants de l'ETA pour qu'ils acceptent enfin de négocier avec Madrid les conditions de leur inévitable « adieu aux armes ». Du côté espagnol, en revanche, l'idée d'une « négociation politique » avec l'ETA est publiquement rejetée et l'on semble considérer qu'une action policière accrue des deux côtés de la frontière pourrait être à elle seule déterminante.

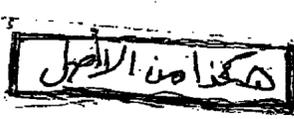
Reste que l'actualité récente est venue contredire cette dernière thèse : malgré les coups sévères portés contre elle, l'ETA a montré qu'elle était à même de se réorganiser dans des régions d'où elle semblait avoir été refoulée. Une situation qui risque de se prolonger tant que l'organisation pourra recruter de nouveaux membres dans ce « réservoir » que constituent les 15 % de l'électorat basque, qui appuient par leur vote les défenseurs de la « lutte armée ».

THERRY MALINAK.

CHINE : le XII^e congrès du PC s'ouvrira le 25 octobre. — Le vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, a annoncé, le lundi 24 août, que le troisième congrès du PC s'ouvrira le 25 octobre. Il a confirmé qu'à cette occasion M. Deng Xiaoping, qui vient de fêter ses quatre-vingt-trois ans, souhaitait abandonner ses fonctions de membre du comité permanent du bureau politique, en dépit de pressions pour qu'il les conserve. M. Wan a ajouté que M. Zhao Ziyang serait sans doute confirmé dans ses fonctions de secrétaire général du parti.

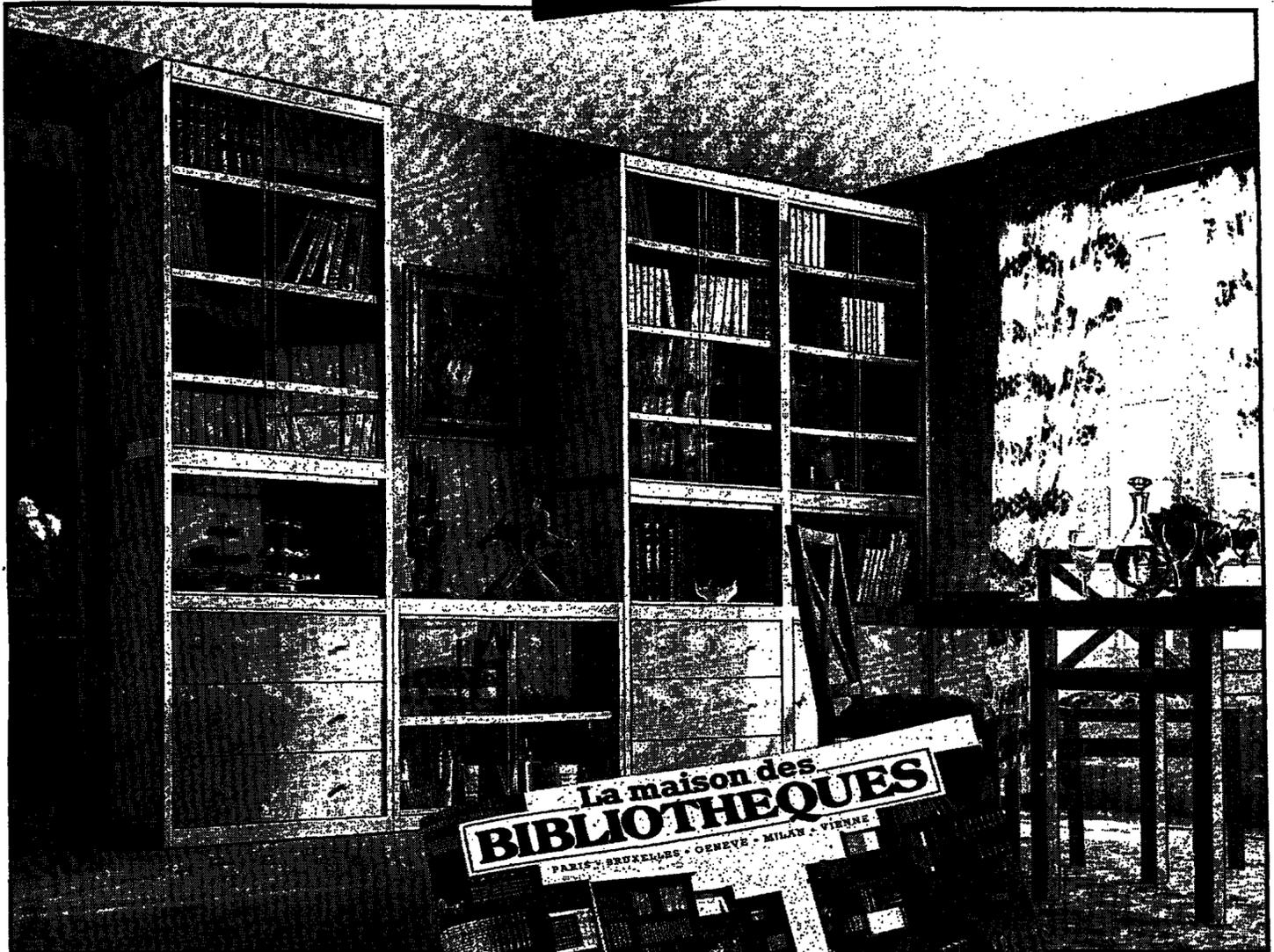
PHILIPPINES : poursuite des grèves. — Des grèves sauvages ont paralysé, le lundi 24 août, les transports en commun dans plusieurs villes à la suite de la récente décision du gouvernement d'augmenter le prix des carburants. Les villes les plus touchées ont été Cebu (contre), où environ quarante personnes ont été arrêtées à la suite de heurts entre la police et les grévistes, et Davao, dans l'île de Mindanao. Cebu et Davao sont les deux plus grandes villes après Manille, qui n'a pas été affectée. Les syndicats et les partis de gauche ont appelé à une grève générale des transports en commun pour mercredi afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconstruise sa décision. Ils demandent également la nationalisation de l'industrie pétrolière dans laquelle les sociétés américaines sont fortement implantées.

VIETNAM : aide humanitaire américaine. — Trois médecins américains séjourneront, du 25 au 28 août, à Hanoi, dans le cadre d'un accord humanitaire, a annoncé, le samedi 22 août, la Maison Blanche. Une autre équipe, dirigée par le lieutenant-colonel Joe Harvey, du centre d'identification militaire de Hawaii, doit avoir simultanément des discussions sur les 1 778 Américains toujours portés disparus depuis la fin de la guerre. L'envoi de ces missions fait suite à un accord intervenu lors de la visite, début août au Vietnam, d'un émissaire du président Reagan. Le Vietnam s'était engagé à reprendre sa coopération sur les soldats disparus si Washington acceptait une demande d'aide humanitaire.



La maison des BIBLIOTHEQUES

vous offre son **nouveau** catalogue

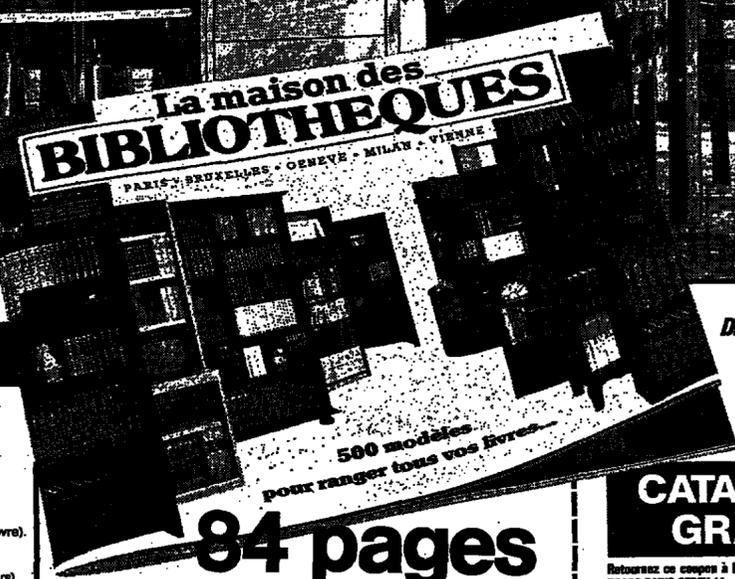


VISITEZ NOS MAGASINS

A PARIS
61 RUE FROIDEVAUX 75014
 Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption. RER : Denfert-Rochereau - Métro : Denfert-Rochereau - Galvès - Edgar-Quinet - Autobus : 26-38-58-66 - SNCF : Gare Montparnasse.

BORDEAUX 10, rue Bouffard. Tél. 56 44 39 42.	NANCY 8, rue Piétonne St-Michel (face St-Épvre). Tél. 83 32 84 84.
BRIVE (Point Expo) 30, rue Louis-Latrade. Tél. 55 74 07 32.	NANTES 16, rue Gambetta (près rue Coumiers). Tél. 40 74 59 35.
CLERMONT-FERRAND 22, rue G.-Clemenceau. Tél. 73 93 97 08.	NICE 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville). Tél. 93 80 14 89.
DIJON 100, rue Monge. Tél. 80 45 02 45.	POITIERS 42, rue du Moulin-à-Vent. Tél. 49 41 88 46.
DRAGUNHAN (Point Expo) ZAC de St Hermentaire. Tél. 94 67 33 19.	RENNES 18, quai Emile-Zola (près du Musée). Tél. 99 79 59 33.
GRENOBLE 59, rue Saint-Laurent. Tél. 76 42 55 75.	ROUEN 43, rue des Charrettes. Tél. 35 71 98 22.
LILLE 88, rue Esquermoise. Tél. 20 55 89 38.	SAINT-ETIENNE 40, rue de la Montat. Tél. 77 25 91 46.
LIMOGES 57, rue Julee-Norac. Tél. 55 79 15 42.	STRASBOURG 11, rue des Bouchers. Tél. 88 36 73 78.
LYON 9, rue de la République (métro Hôtel-de-Ville / Louis-Pradel). Tél. 78 28 38 51.	TOULOUSE 1, rue des Trois-Renards (près place St-Semin). Tél. 61 22 92 40.
MARSEILLE 109, rue Paradis (métro Estrangin). Tél. 91 37 60 54.	TOURS 5, rue Hénn-Barbusse (près des Halles). Tél. 47 38 63 66.
MONTPELLIER 8, rue Sérane (près gare). Tél. 67 58 19 32.	

ouverts du mardi au samedi inclus



84 pages
 toutes en couleurs
 350 photos et illustrations
 14 lignes et styles
 500 modèles (vitrés ou non)
 53 coloris teintés ou
 essence de bois
 &
 nombreux accessoires

DEMANDEZ-LE DANS NOS MAGASINS DU RENVOYEZ CE COUPON

CATALOGUE GRATUIT

Retournez ce coupon à LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES - 75680 PARIS CEDEX 14

J'aimerais recevoir gratuitement et sans engagement votre catalogue avec photos couleurs, dimensions, essences, teintés, contenances, prix de tous vos modèles. Merci.

M. Mme, Mlle _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

(facultatif) Tél. _____

Profession _____

Demander le catalogue par téléphone 24 h sur 24 (carte grise)

(1) 43 20 73 33

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le patronat et les mineurs affirment leur volonté de négocier

JOHANNESBURG de notre correspondant

La volonté existe de reprendre les négociations dans le conflit des mineurs noirs. Les deux parties, le NUM (National Union of Mine-workers) et l'Anglo-American, en ont clairement exprimé l'intention, le lundi 24 août, au quinzième jour de la grève. Mais combien de temps faudra-t-il encore pour que des pourparlers s'engagent et quelles chances ont-ils d'aboutir ?

Le NUM, par l'intermédiaire de son secrétaire général adjoint, M. Marcel Golding, a répété que l'augmentation proposée de 30 % était négociable. Un télégramme a été envoyé lundi soir à la chambre des mines, l'organisme patronal, pour que le dialogue reprenne. Et, au cours d'un meeting devant quatre mille mineurs, M. James Motlana, le président du NUM, a affirmé la volonté d'estimer des pourparlers sur « les salaires et les conditions de travail ».

Un léger progrès donc, intervenu juste quelques heures après l'offre

faite de manière insistante par M. Bobby Godsell, responsable des relations industrielles de l'Anglo-American de reprendre les discussions « pour essayer de trouver une fin honorable à la grève ». Parlant au nom du patronat minier, il a estimé qu'« un compromis équitable et décent est toujours possible ». Il s'est toutefois bien gardé de s'engager sur le point essentiel à l'origine du conflit : la renégociation de l'augmentation salariale. Mais il a prudemment laissé la porte ouverte en affirmant qu'aucune condition n'était posée et que une fois assis autour de la table, on verrait.

Dans un but manifeste de conciliation, l'Anglo-American a annoncé, au cours de la journée, qu'elle renouait l'échéance des ultimatums prévue pour ce lundi. Six mille mineurs avaient jusqu'à mardi pour se décider à reprendre le travail sous peine de licenciement, et sept mille autres doivent faire leur choix au plus tard mercredi. Un répit destiné à détendre la situation et à faciliter la reprise du dialogue, tout en espérant que les grévistes se

rendront à la raison. Apparemment, l'Anglo-American espère aussi que la tendance « significative » à la reprise du travail qu'elle affirme avoir découlée se renforcera dans les jours à venir, contraignant ainsi le NUM à s'asseoir à la table des négociations. Mais le syndicat estime que le mouvement est « toujours solide ».

Sept mineurs tués

Il est indéniable que cette grève, qui n'a pas de précédent dans l'histoire sociale de ce pays par sa durée et son ampleur, commence à faire mal. M. Bobby Godsell l'a reconnu, et il a estimé qu'il fallait essayer de régler le différend avant que les dégâts économiques et le coût en vies humaines ne soient trop graves. Il a admis que l'Anglo-American avait recruté du personnel temporaire pour maintenir la production mais s'est refusé à en indiquer le nombre. Il a également refusé de donner un chiffre global des grévistes ainsi que le montant des pertes subies. Le Labour Monitoring Group, un organisme indépendant, a calculé qu'entre le 19 et le 20 août il y avait 322 730 mineurs en grève (un chiffre proche des 340 000 avancés par le NUM) et a évalué le coût pour les sociétés minières à 95 millions de dollars en deux semaines.

An total, sept mineurs ont été tués dans ce conflit qui a fait environ 350 blessés. Les trois dernières victimes ont péri au cours du week-end et lundi matin lors d'affrontements entre grévistes et non-grévistes, selon la version des sociétés minières. Le NUM, pour sa part, parle d'« agressions » des agents de la sécurité, qui ont utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc contre ceux qui refusaient de reprendre le travail. Ces derniers jours ont vu un net accroissement des heurts, toujours connus avec retard et dont il est impossible de savoir le déroulement exact, les mines étant interdites à la presse.

« Je ne suis pas prêt à tout avaler parce que je suis membre du cabinet », a dit le ministre, qui, en janvier dernier, avait été contraint de faire des excuses publiques au chef de l'Etat parce qu'il avait ordonné sa mise en prison sans procès réservés aux seuls Blancs.

Démission d'un ministre métis

JOHANNESBURG de notre correspondant

M. Allan Hendrickse, chef du Labour Party et ministre métis sans portefeuille du gouvernement du président Pieter Botha, a démissionné, le lundi 24 août, parce que le chef de l'Etat avait jugé, dans une lettre qu'il lui avait adressée, sa présence dans le cabinet « inacceptable ». Dans sa réponse au chef de l'Etat faite à la Chambre des représentants (le 25 août), M. Hendrickse a déclaré : « Il est évident que vous n'êtes pas disposés de prendre connaissance des sentiments et des vues des autres, si ceux-ci ne sont pas dans votre ligne et celle de votre parti. Je préfère donc démissionner ».

Le dirigeant syndical chilien Manuel Bustos, qui préside le Commandement national des travailleurs (CNT), sera traduit en justice devant un tribunal militaire sous l'accusation de « sédition » pour avoir appelé à une grève générale contre le gouvernement du général Augusto Pinochet. Le dirigeant syndical avait appelé à une mobilisation pour le 7 octobre afin d'obtenir des augmentations de salaires et le « rétablissement de la démocratie » au Chili. Une procédure judiciaire à son encontre avait déjà été ouverte, en juillet, à l'occasion d'un entretien dans l'hôtel d'Anita, dans lequel Manuel Bustos avait encouragé les travailleurs à résister à la répression sociale contre le gouvernement militaire. — (AFP.)

Colombo. — Les moines bouddhistes sri-lankais devront désormais porter une carte d'identité. Les services de renseignement ont, en effet, indiqué que des rebelles marxistes se déplaçaient en motos, et en août, le lundi 24 août, de sources bien informées. Un membre du gouvernement a déclaré que la liste des bonzes qui se verraient attribuer une carte d'identité spéciale, qu'ils devront porter en permanence sur eux, était en cours d'élaboration.

Selon la police, des militants chiliens du Front de libération du peuple, mouvement marxiste interdit, avaient l'intention de se déguiser en moines bouddhistes et de provoquer des incidents, le 18 août, jour où le

M. B.-R.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD : Selon des prisonniers libyens

Des Soviétiques viendraient fréquemment à la base de Tanoua

Allant dans le sens des propos souvent tenus par les responsables tchadiens, des prisonniers libyens, interrogés le lundi 24 août à l'envoyé spécial de l'AFP à N'Djamena, ont évoqué la présence de Soviétiques dans la bande d'Aozou. Ces prisonniers font partie d'un groupe de cent quatre-vingt-six soldats libyens capturés près de la localité d'Aozou et amenés la semaine dernière dans la capitale tchadienne. Selon leurs déclarations, des groupes de cinq ou six conseillers soviétiques viennent fréquemment passer plusieurs jours sur la base de Tanoua, construite à cheval sur la frontière internationalement reconnue — la plus grande partie étant hors de la Libye — à 90 kilomètres au nord de la localité qui a donné son nom au territoire contesté.

D'autre part, le radio tchadienne a confirmé que le journaliste tchadien Saleh Gaba avait bien été arrêté (Le Monde du 25 août), mais elle a soutenu que ce n'était pas pour des raisons politiques. Selon les autorités, M. Saleh Gaba a été « pris les armes à la main » après avoir tué « deux paysans ». La radio s'en est prise à Amnesty International qui avait dénoncé cette arrestation, conseillant à l'organisation de « songer à la vie des Tchadiens qui périssent sous les bombes libyennes ».

Les représentants des sept tendances signataires des accords de Cotonou de 1985, qui ont entraîné une scission du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) en novembre 1986, se sont réunis lundi à Ouagadougou sous la présidence de M. Achéké Iba Oumar, président du néo-Gunt.

L'objectif de cette réunion est de faire le « bilan » de la situation au Tchad et de « formuler des propositions concrètes » afin de rassembler « les forces progressistes » et d'« engager un dialogue sérieux dans le régime de N'Djamena », a indiqué M. Iba Oumar dans son discours d'ouverture. — (AFP.)

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Le président du syndicat CNT traduit en justice

Le dirigeant syndical chilien Manuel Bustos, qui préside le Commandement national des travailleurs (CNT), sera traduit en justice devant un tribunal militaire sous l'accusation de « sédition » pour avoir appelé à une grève générale contre le gouvernement du général Augusto Pinochet. Le dirigeant syndical avait appelé à une mobilisation pour le 7 octobre afin d'obtenir des augmentations de salaires et le « rétablissement de la démocratie » au Chili. Une procédure judiciaire à son encontre avait déjà été ouverte, en juillet, à l'occasion d'un entretien dans l'hôtel d'Anita, dans lequel Manuel Bustos avait encouragé les travailleurs à résister à la répression sociale contre le gouvernement militaire. — (AFP.)

Sri-Lanka

Les bonzes devront être munis d'une carte d'identité spéciale

Colombo. — Les moines bouddhistes sri-lankais devront désormais porter une carte d'identité. Les services de renseignement ont, en effet, indiqué que des rebelles marxistes se déplaçaient en motos, et en août, le lundi 24 août, de sources bien informées. Un membre du gouvernement a déclaré que la liste des bonzes qui se verraient attribuer une carte d'identité spéciale, qu'ils devront porter en permanence sur eux, était en cours d'élaboration.

Selon la police, des militants chiliens du Front de libération du peuple, mouvement marxiste interdit, avaient l'intention de se déguiser en moines bouddhistes et de provoquer des incidents, le 18 août, jour où le

Parlement a été le théâtre d'un attentat.

Le président Jeyawardené a été épargné, mais deux personnes ont été tuées, et six ministres blessés. Le gouvernement a accusé le Front de libération du peuple d'être responsable de cet attentat ainsi que de l'attaque contre le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, frappé d'un coup de crosse de fusil par un garde d'honneur cinghalais le 30 juillet, et des émeutes ayant coûté la vie à soixante-dix personnes le lendemain. — (Reuters.)

Syrie

Cinq personnes accusées d'attentats pour le compte de l'Irak ont été pendues

Damas. — Cinq jeunes gens, accusés d'avoir commis une série d'attentats meurtriers à l'explosion dans le nord de la Syrie en avril 1986, ont été pendus le lundi 24 août à l'aube, a annoncé l'agence syrienne SANA.

Ces attentats contre des autobus avaient fait, selon un bilan officiel, 144 morts et 149 blessés. Le lieu de l'exécution de Mousaffak Charaf, Abdel Wahhab Ismail, Ahmed Akkari, Mohamed Hassan Saleh et Khaled Adil, n'a pas été précisé par l'agence. Les trois premiers avaient reconnu dans des « aveux télévisés » avoir été entraînés et financés par les services de renseignements irakiens.

Un correspondant anonyme se réclamant du « Mouvement du 17 Tachrine (octobre) pour la libération du peuple syrien » avait revendiqué ces attentats dans un appel à une agence de presse occidentale à Paris. Il avait affirmé qu'il visait les services de protection du président Hafez El Assad.

Le 29 avril 1986, un Libanais, Ahmed Hassan Eid, accusé d'avoir fait exploser le 13 mars 1986 un camion frigorifique piégé à l'entrée nord-ouest de Damas, avait été pendu après des aveux télévisés, dans lesquels il a reconnu être un agent à la solde de l'Irak. — (AFP.)

Amériques

ÉTATS-UNIS : reconnu coupable d'espionnage

Un ancien « marine » de l'ambassade américaine à Moscou est condamné à trente ans de prison

WASHINGTON correspondance

Après trois heures de délibérations, un jury entièrement militaire a condamné, lundi 24 août, le sergent Lonetree, du corps des « marines », à trente ans de prison. Le procureur avait requis la peine maximale d'emprisonnement à vie pour les crimes dont Lonetree avait été reconnu coupable, allant du simple refus d'informer ses supérieurs sur ses contacts avec les civils d'un pays communiste jusqu'à la communication à un agent du KGB des noms de neuf agents de la CIA travaillant à Moscou.

Lonetree, qui servait comme garde à l'ambassade américaine à Moscou, puis à Vienne, avait été mis en contact avec le KGB à Moscou, par l'intermédiaire d'une traductrice soviétique avec laquelle il avait entretenu une liaison. La décision du jury d'écarter la peine maximale s'explique essentiellement par le fait qu'il n'y a eu aucune tentative de recrutement d'une traductrice soviétique. Lonetree était en effet le premier soldat de ce corps d'élite existant depuis deux cent douze ans — à passer en jugement pour espionnage. Le même souci avait en fait inspiré le non-lieu dont on avait bénéficié il y a quelques mois un caporal, également de garde à Moscou, ainsi que l'abandon de l'accusation d'espionnage portée contre deux autres sergents des marines, auxquels il n'est plus reproché que d'avoir eu des relations avec des femmes soviétiques.

En fait, le Pentagone, qui, au début, avait insisté sur l'importance de la « trahison », a convenu, en laissant pointer l'affaire, qu'il était le discrédit sur le corps des marines. A un certain moment, le contingent entier des vingt-huit marines de garde à Moscou avait été renvoyé à Washington, et l'ambassadeur américain dans la capitale soviétique était accusé d'avoir négligé les problèmes de sécurité.

Lonetree avait avoué en décembre et s'était ensuite rétracté. Ses avocats affirment qu'il avait cédé à des pressions de la part de ses supérieurs militaires, et ils se plaignent également de l'attitude du juge, qui, disent-ils, ne leur a pas permis de présenter leur défense, notamment par son refus, justifié par des raisons de sécurité, de leur laisser consulter un avocat. Ainsi bien ont-ils fait appel d'une sentence plus légère cependant que celles prononcées contre d'autres espions, condamnés à l'emprisonnement à vie.

Les avocats ont également reproché au département d'Etat d'avoir exposé de jeunes soldats à la tentation : « La non-fraternisation avec les femmes soviétiques est aussi difficile à appliquer qu'un règlement qui interdirait aux saumons de remonter le courant ».

A dire vrai, Lonetree est apparu comme un personnage instable, déséquilibré, et le jury militaire a sans doute tenu compte de l'enfance difficile de Lonetree, né dans une famille pauvre et dont le père était alcoolique. Les jurés ont peut-être aussi pris conscience d'une certaine

nécessité de la part du sergent, qui s'est mis à pleurer lorsqu'on évoqua le rôle de sa maîtresse soviétique, qu'il semble avoir aimée sincèrement.

Néanmoins, ce bon « marine », discipliné, il a finalement joué le jeu en déclarant à la fin du procès : « J'accepterai toute punition que la cour décidera ». Ainsi, il a évité d'être condamné à maximum et pourra être mis en liberté surveillée dans dix ans, moins les deux cent trente-six jours de détention passés dans des conditions très pénibles.

HENRI PIERRE.

Mort de Bayard Rustin, militant des droits civiques

Bayard Rustin, l'une des figures historiques de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, est mort, le dimanche 23 août, dans un hôpital new-yorkais, des suites d'une intervention chirurgicale. Il avait soixante-dix-sept ans. Avec lui disparaît un des principaux acteurs de cette histoire inépuisable américaine qu'il avait contribué à écrire depuis plus de trente ans.

Militant du mouvement pour les droits civiques avant la lettre, ce jeune homme de Pennsylvanie, esprit de pacifisme, qui en tant qu'objet de conscience purgera une peine de vingt-huit mois de prison durant la seconde guerre mondiale, s'était très tôt passionné pour la lutte de ses frères de couleur, dans une Amérique en proie et bien qu'il faisait peu de cas du respect de certains droits fondamentaux.

Ainsi, en juillet 1941, le trouve-t-on aux côtés de A. Philip Randolph, cet autre pionnier de l'intégration, fondateur d'un des premiers syndicats de travailleurs noirs. Tous deux organisent une marche sur Washington qui impressionne si bien l'opinion de l'époque que le président Roosevelt, dit-on, cria peu après une commission « chargée de lutter contre toute discrimination raciale dans l'emploi ». Un premier petit pas pour Rustin et ses compagnons, qui ne veulent plus, déclarent-ils, « se contenter de victoires symboliques ». Il y en aura d'autres. Ces « voyages pour la liberté », par exemple, organisés par le CORE (Congrès pour l'égalité raciale), une

des premières organisations intégrationnistes, auxquels Rustin participe, ce qui lui vaudra de se retrouver à nouveau en prison en Caroline du Nord, pendant près d'un mois.

Mais c'est surtout sa rencontre avec le pasteur noir Martin Luther King qui marquera l'action de Rustin. Partageant pleinement l'idéal de non-violence de celui qui deviendra le martyr de la cause noire, Bayard Rustin est aussi le plus attaché à répandre sa stratégie de « non-coopération massive », héritée de Gandhi. A son initiative, sités et occupations pacifiques se succèdent, jusqu'à la grande marche sur Washington du 28 août 1963 où près de 250 000 personnes se rassemblent sur le Lincoln Memorial. En ce jour symbolique, anniversaire de la proclamation de l'émancipation par laquelle les esclaves noirs avaient retrouvé leur liberté au siècle précédent, la foule transportée écoute le pasteur King lui décrire son fameux « rêve » d'une Amérique égalitaire et fraternelle.

Après l'assassinat de Luther King en 1968, cet homme de cœur, Bayard Rustin poursuit sa lutte, fidèle à ses principes de non-violence qui avaient fait de lui un des premiers et des plus célèbres opposants de la guerre du Vietnam.

Devenu dernièrement président de l'institut Philip-Randolph, Bayard Rustin était resté très actif, multipliant articles et publications. Il a de même maintenu le rythme de sa lutte, fidèle à ses principes de non-violence qui avaient fait de lui un des premiers et des plus célèbres opposants de la guerre du Vietnam.

Favelados contre nantis

La guerre des deux Brésil

(Suite de la première page.)

Des photos ont paru dans la presse, prises au télescope : elles montrent les trafiquants le visage masqué comme des terroristes de l'école de Mao, à l'abri de leur casque dans une main, jumelles de l'autre, et dans l'autre main, un pistolet. Ils se tiennent dans des endroits stratégiques du monde, dans l'attente d'un assaut de la police. Dès que celle-ci intervient, ils disparaissent parmi les favelados comme des poissons dans l'eau.

Ce sont les affrontements de la Rocinha, en favela, à côté de Rio de Janeiro, les plus chauds de la région. Et elles symbolisent l'un des quartiers les plus chauds de Rio-de-Janeiro, São Conrado, où alternent les hôtels de luxe, les quatre-ciel résidentiels et les villas avec piscine. Comme toutes ses congénères, elle s'est improvisée au fil des ans jusqu'à devenir une ville dans la ville avec ses boutiques, ses églises, ses snack-bars, ses dispensaires et même ses agences de voyage.

Endroit idéal pour les leaders communautaires et les chercheurs en tout genre, la Rocinha s'est aussi convertie, comme la plupart des favelas, en centre distributeur de drogue. Le chef des trafiquants, Denis, trente-deux ans, s'est imposé en éliminant ses rivaux. Il donnait des « emplois » et accordait sa « protection » aux autres habitants. Les emplois consistaient, pour des gamins à peine pubères, à livrer la marijuana et la cocaine dans les quartiers voisins. Les trafiquants se servent en effet d'enfants pour transporter leur marchandise : enfants armés de couteaux et de revolvers et qui fument ou « sniffent » comme des grands.

n'est pas rare que leurs « déconcentrés » se soldent par la mort d'imocrates.

Les « capos » de la drogue, en revanche, apparaissent, malgré leurs crimes, comme des tuteurs bénéfiques qui maintiennent un minimum de discipline dans le chaos urbain. Cette inversion des rôles s'explique par l'abandon social dont témoigne la favela. Quels que soient les efforts tentés par les municipalités (et il y en a eu pour amener l'eau, l'électricité, le tout-à-l'égout, le bitume), le bidonville progresse plus vite que les budgets locaux. Aucune mairie n'a assez de ressources pour urbaniser les quartiers pirates. Le problème est dû à la dimension du pays, aggravé par un modèle de développement dont on a dit et redit la perversion puisqu'il a consisté à construire une nation pour une minorité en refusant la majorité dans la catégorie de sous-citoyens.

Une coexistence explosive

Pendant longtemps, on a vu des avantages dans la cohabitation entre les laissés-pour-compte des mornes et ceux qui, en contrebas, vivaient bien. Au lieu d'habiter des banlieues de plus en plus lointaines, les favelados avaient au moins l'emploi à portée de la main. Petits emplois, garagistes, concierges, employés domestiques, livreurs, — comme il en existe tant dans une société coupée en deux où n'importe quel Brésilien des classes moyennes a son employé de maison et sa bonne d'enfants. Mais la favela a profité

et, avec l'aggravation des conditions de vie, elle a multiplié les marginaux.

Aujourd'hui, les Brésiliens découvrent non seulement que le banditisme dans les villes s'attaque à toute heure et en tout lieu, mais qu'il est organisé. Récemment, une bande d'une trentaine d'hommes parfaitement entraînés a dévalisé un hôtel de luxe à Copacabana, après avoir neutralisé les agents de sécurité et même une ronde de police. La même opération a été répétée dans un autre hôtel un mois après : les assaillants sont allés droit au coffre de sécurité qu'ils ont forcé à coups de marteau et vidé. Un autre groupe, armé jusqu'aux dents, a fait irruption un jour dans un centre de distribution d'électricité et coupé le courant une vingtaine de minutes pour faciliter la fuite de prisonniers dans un établissement pénitentiaire voisin.

Le sociologue Helio Jaguaribe s'est particulièrement alarmé des incidents de la Rocinha. Il y a vu, sinon une guerre, du moins le premier symptôme de l'explosion qui menace un pays où un bidonville de deux cent mille miséreux peut coexister avec un quartier supercher de seulement quinze mille habitants. C'est à M. Helio Jaguaribe que le président Sarney a demandé une étude sur le Brésil de l'an 2000 et les efforts à y entreprendre pour mettre ses habitants au niveau social des Grecs ou des Portugais. L'étude a été faite. Mais quelle conclusion pratique en a tiré le chef de l'Etat ? C'est un mystère livré à la perspicacité de ses concitoyens.

CHARLES VANHECKE.

Le Monde
sur minitel
MINI JOURNAL
Le Tour du Monde en 10 écrans
36.15 TAPEZ LEMONDE

Calme su

Kermesse permanente chez les indépendantistes

De quel calme s'agit-il ? De celui qui règne dans les montagnes du nord-ouest du Guatemala, où les indépendantistes ont installé leur base arrière. Le calme n'est pas absolu, mais il est relatif. Les indépendantistes ont réussi à maintenir un ordre relatif dans les zones qu'ils contrôlent. Ils ont organisé une kermesse permanente, ce qui est une preuve de leur capacité à maintenir un ordre relatif dans les zones qu'ils contrôlent. Les indépendantistes ont réussi à maintenir un ordre relatif dans les zones qu'ils contrôlent. Ils ont organisé une kermesse permanente, ce qui est une preuve de leur capacité à maintenir un ordre relatif dans les zones qu'ils contrôlent.

LE OUI QUI DONNE LE LA.

LE OUI QUI DONNE LE LA.

CREDIT I

ATS-UNIS: reconnu... urine de l'ambassade américaine à... condamné à trente ans de prison

Les Américains ont été reconnus coupables de l'empoisonnement de l'ambassadeur américain à Paris...

Mort de Bayard Rustin militant des droits civiques

Bayard Rustin, l'un des figures les plus importantes de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, est mort le dimanche 23 août, dans un hôpital de Philadelphie...

En brousse, les militants mobilisés lors des affrontements de samedi n'ont pas baissé pavillon... ils se sont concentrés dans des lieux de repli...

La guerre des deux Brésil

Les deux Brésils se font face dans une lutte pour le pouvoir... le régime militaire et les forces démocratiques...

Le Monde sur mini-journal... LEMONDE

Politique

Nouvelle-Calédonie

Calme sur le territoire, polémiques à Paris

Alors que le retour au calme s'est confirmé tout au long de la journée du mardi 25 août en Nouvelle-Calédonie, les polémiques continuent en métropole...

L'affaire Greenpeace et les troubles qui s'étaient déroulés avant les élections législatives de mars 1986. Selon M. Pons, il n'y a eu aucun blessé hospitalisé samedi à Nouméa...

garde des sceaux, a exprimé, lundi à Antenne 2, une position modérée en remarquant que « tout doit être fait de part et d'autre pour que le calme règne en Nouvelle-Calédonie ».

ranne, porte-parole du PS. « Aucun référendum, a-t-il ajouté, ne peut établir un consensus que le dialogue n'a pas fait mûrir ».

Kermesse permanente chez les indépendantistes

Nouméa. La journée a été calme, le mardi 25 août, en Nouvelle-Calédonie après la poussée de fièvre du week-end. Le FLNKS a mis à profit cette parenthèse pour terminer les préparatifs des opérations qu'il entend mener ces prochains jours.

En brousse, les militants mobilisés lors des affrontements de samedi n'ont pas baissé pavillon... ils se sont concentrés dans des lieux de repli...

M. Pons: « J'ai eu honte pour le gouvernement socialiste »

ARLES. Invité surprise de l'université d'été des jeunes RPR à Arles (Bouches-du-Rhône), M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a prononcé, le vendredi 24 août, un discours de près d'une heure axé sur la Nouvelle-Calédonie...

Au-delà de cette sérénité ambiante, une crispation commence visiblement à se faire jour dans certains milieux de l'extrême droite locale. Les bulletins d'information de Radio Djidoo (indépendantiste) sont ainsi systématiquement brouillés...

M. Jospin se demande si RFO a rempli sa mission d'information

physiques. Par contre, a poursuivi le ministre des DOM-TOM, ce que je sais, c'est que si les événements de 1984 ont dégénéré, c'est parce que (...) la loi républicaine n'avait pas été appliquée (...).

M. Pons a cependant ajouté: « Quelle que soit l'heure de la journée ou de la nuit, quand le téléphone sonne, j'éprouve une certaine angoisse ».

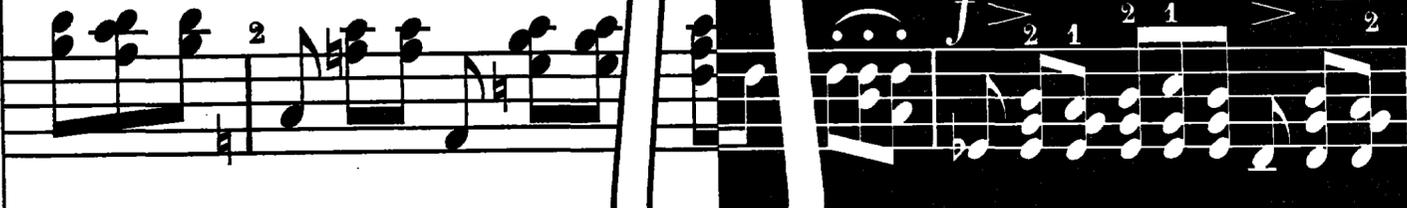
M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a adressé le lundi 24 août, une lettre au président-directeur général de RFO, M. Jean-Claude Michaud, pour lui demander des explications sur la couverture par RFO de la manifestation indépendantiste à Nouméa...

D'après les informations que j'ai recueillies, affirme M. Jospin, les rédactions des chaînes de télévision ont utilisé des documents qui leur avaient été fournis, dans un cas par leur équipe de tournage...

Enfin, M^{me} Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, qui était présente sur le territoire pendant les incidents de Nouméa, a adressé un télégramme à M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL...

FESTIVAL DE LA CHAISE DIEU

LE OUI QUI DONNE LE LA.



Do, Ré, Mi, Je Crédit Lyonnais parraine Schubert, Brahms, Chopin, Liszt, Ravel, Debussy... au Festival de la Chaise Dieu!

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

هنا من الأهل

Politique

BIBLIOGRAPHIE Deux livres clés sur l'immigration

Emile Malet est un journaliste sans complaisance. En témoignage son « Adresse sur l'immigration aux bonnes âmes de droite aux belles consciences de gauche ». Son utile tentative de « remettre les choses à leur place » sur un terrain aussi explosif que celui de l'immigration procède, en effet, d'un constat de carence peu flatteur pour les milieux politiques. « Les recettes idéologiques de la droite et de la gauche, avancées en guise de politique de l'immigration avec les résultats que l'on sait doivent être passées par profits et pertes de ce qui s'appelle la bêtise politique », écrit Emile Malet.

« Il faut, poursuit l'auteur, en sortir d'une gauche moralisante à n'en plus finir sur la question de l'immigration par culpabilité coloniale et incapable de regarder les choses en face. Il faut en sortir d'une droite pour qui l'étranger ne se reconnaît pas pour ancêtres les Gaulois est perçu comme une menace pour l'identité française. Double idéologie, double paravent, bêtise à la puissance double. Dans ce contexte d'incertitude politique on a raison de dire que l'immigration est un problème trop sérieux pour être laissé aux seuls hommes politiques. »

Mais Emile Malet, après avoir renvoyé les hommes politiques à plus de responsabilité devant un dossier si chargé de passions, et avoir procédé à une saine remise en perspective, ne se borne pas à l'énoncé de précieux rappels historiques et de plusieurs vérités qui bousculent opportunément les idées reçues sur lesquelles joue la démagogie de l'extrême-droite. Il pousse jusqu'au bout ses propres scrupules d'analyste en prolongant son plaidoyer pour « les faits, rien que les faits », et pour « une société ouverte » par l'exposé de ses propres conclusions personnelles.

« Pour viser juste et être efficace, écrit-il, la réforme du code de la nationalité doit à la fois rester dans la tradition républicaine et innover : la référence au jus soli [droit du sol] doit être maintenue ; le principe de l'automatisme peut être complété par un choix volontaire pour qu'entre l'étranger et la France se noue un « contrat moral », gage de respect mutuel ; qu'il y ait serment ou déclaration solennelle faisant référence aux idéaux républicains et démocratiques n'est pas choquant en soi mais il faut intégrer le serment dans une politique

d'ensemble de l'immigration ; la réforme du code de la nationalité française ne doit pas faire pendant aux mesures répressives contre l'immigration clandestine ; comme les immigrés qui vivent et travaillent en France resteront pour la plupart en France, réformer le code de la nationalité n'a de sens que si l'objectif visé concourt à une dynamique de l'intégration ; il faut faire en sorte que le choix volontaire de la nationalité française aille de pair avec une démarche personnelle et sincère d'intégration. »

Autant dire que les réflexions pertinentes d'Emile Malet agaceront les adeptes du manichéisme. Elles aideront, en revanche, les hommes de bonne volonté tout en fournissant sans responsables politiques de nouvelles pistes d'action. Certains d'entre eux, au sein de la majorité, ont déjà repris à leur compte, mot pour mot, quelques-unes de ces conclusions.

« La Suisse aux Suisses ! »

Valérie Bory est, elle aussi, journaliste mais son champ d'action professionnel, c'est la Suisse. La précision avec laquelle elle démonte les ressorts sur lesquels se fonde, chez nos voisins helvétiques aussi, l'exploitation politique d'une certaine xénophobie ambiante prend toutefois un écho qui renvoie de façon lancinante à ce qui se passe en France.

Ce voyage au scalpel parmi les « intégristes » de « la Suisse aux Suisses ! », membres de l'Action nationale ou du mouvement Vigilance, alliés au Front national constitue une leçon de choses pleine d'enseignements pour tous ceux qui, en France, ne seraient pas encore convaincus que le propre de la xénophobie, c'est d'abord, au-delà des frontières, un rejet culturel. Le miroir que nous tend Valérie Bory produit un effet décapant dont le moindre mérite n'est pas de confirmer que les thèses de l'extrême droite ont bel et bien ce triste pouvoir de « contamination » que dénonce, en France, une satire

M. Toubon : les Français n'ont pas à se prononcer pour ou contre Le Pen

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a évoqué le lundi 24 août en Arles (Bouches-du-Rhône), lors de l'ouverture de la cinquième Université d'été des jeunes RPR, les enjeux de l'élection présidentielle de 1988. S'adressant, nous indique notre correspondant régional, à plus de cinq cents jeunes adhérents du mouvement gaulliste venus de quatre-vingts départements, il a notamment estimé que cette élection se résumait à un double choix concernant « la poursuite du redressement » et « la société française de l'an 2000 ».

« Certains positions du Front national, a cependant reconnu M. Toubon, constituent un problème. Nous les combattons, comme de tous temps nous avons combattu des idées semblables. Mais en vérité, le problème posé par le Front national n'est pas pour aujourd'hui ou pour demain le choix majeur de la France. Notre pays, Dieu merci, n'a pas à choisir pour ou contre Le Pen. »

REVISEZ VOTRE GEOGRAPHIE

L'EUROPE est sans doute à l'Occident mais elle vous attend à LORIENT

DEMOCRATIE 2000 vous invite à scruter l'Europe, celle qu'on nous annonce pour 1992, à imaginer l'Europe de vos rêves, grâce à un débat international.

L'EUROPE : NOTRE CHANCE ?

3^e RENCONTRE D'ÉTÉ
DÉMOCRATIE 2000

1992 : Un grand marché oui, mais quel projet politique ?
L'Europe de demain, une nouvelle chance pour notre civilisation ?
Avec l'Europe serons-nous plus forts, plus indépendants, plus influents ?

Le Colloque sera placé sous la Présidence de :
Jacques DELORS
avec la participation de :
Michel DELEBARRE, Roland DUMAS, Jack LANG, Georgina DUFOIX, Piet DANKERT, Grigoris VARFIS, Hubert CURIEN, Louis LE PENSEC, Katharina FOCKE, Bruno TRENTIN, François STAEDLIN, Henri NALLET, Théodore ZELDIN, Pancrazio DE PASQUALE, Ettore MASUCCI, Michel TATU, François HEISBOURG, Enrique BARON, José BIDEGAIN, Ernest GLINNE

Frais d'inscription : 150 F
Renseignements au
Cabinet de J. Y. LE DRIAN
Député-Maire de LORIENT
97.21.20.51

SAMEDI-DIMANCHE
5-6 Septembre 1987
Palais des Congrès
LORIENT

La préparation de l'élection présidentielle au PS

M. Alain Richard confirme la détermination de M. Rocard

M. Alain Richard, député du Val-d'Oise et porte-parole de M. Michel Rocard, a affirmé, le lundi 24 août sur Europe 1, que l'ancien ministre de l'Agriculture « est tout à fait décidé à engager dès l'automne une campagne organisée et forte de contact avec le public », car c'est ainsi, a-t-il dit, « que l'on peut donner le maximum de chances à la gauche pour gagner en avril prochain ».

ALAIN ROLLAT.

« Adresse sur l'immigration aux bonnes âmes de droite et aux belles consciences de gauche », Emile Malet, éditions Joseph Cailles, 223 pages, 89 F.

« Déhors ! De la chasse aux Italiens à la peur des réfugiés. 1896-1986 », Valérie Bory, éditions Pierre-Marcel Favre (29, rue de Bourg, Lausanne), 160 pages.

« Leçons de choses » LE MONDE FASCINANT DES AEROPORTS

Texte d'Edmond JOUVE - Illustrations de Pierre WACHS

24,5 x 25 cm - cart. - 34 p. - 55 F

Berger-Levrault
5, rue Aquile-Conte - 75006 PARIS

M. Richard a continué : « Nous avons une discussion avec Lionel Jospin - je crois qu'il est lui-même partagé - sur le rythme. Lionel Jospin sait très bien que pour les décisions officielles du PS, il faut attendre que François Mitterrand ait fait connaître sa position. Il n'en reste pas moins que MM. Barre et Chirac sont déjà en campagne et que les gens de gauche ont droit, eux aussi, à ce qu'on mette devant leurs yeux un certain nombre de thèmes, de propositions. »

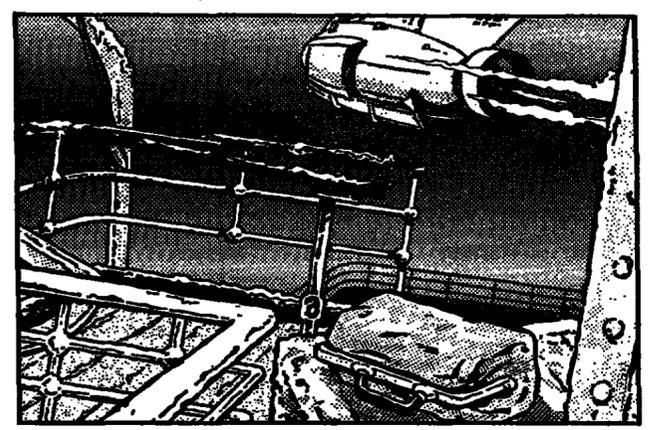
M. Richard a indiqué que les moyens financiers mis en œuvre seront ceux de M. Rocard et non ceux du PS. « Lorsqu'on est candidat, on cesse d'être un dirigeant de parti », a-t-il ajouté.

Le porte-parole de M. Rocard a commenté l'intervention de M. Jospin, le samedi 22 août à Villeneuve-Avignon, en observant que le premier secrétaire du PS était « dans son rôle » et « ne se dispersait pas en remarques secondaires ». Le porte-parole de M. Rocard juge ainsi qu'il n'existe « sur le fond, aucune différence majeure entre ce que pense la grande majorité des dirigeants socialistes (...) » et ce que dit et fait Michel Rocard.

De son côté, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé lundi : « Ce que nous souhaitons, c'est que Michel Rocard mène sa campagne, existe dans le parti - il a sa place à l'intérieur du PS - sans précipiter les choses. » Pour M. Queyranne, les dirigeants socialistes ne doivent pas « aujourd'hui essayer de faire des solos, les plus brillants qu'ils soient ». « Il faut travailler en équipe », a souligné M. Queyranne.

EUROPE 1 DANS LE SECRET DU TITANIC

4000 mètres en direct sous la mer



« Jour après jour, le sous-marin français NAUTILUS explore l'énorme tas de ferraille aux couleurs oxydées qui est devenu le TITANIC. Un coffre et une sacoche, couchés sur le pont depuis la catastrophe, ont été ramenés en surface. La sacoche, sûrement celle d'un transporteur de fonds, contenait plusieurs bijoux... »

En exclusivité EUROPE 1 couvre l'événement. Tous les jours notre envoyée spéciale, Brigitte RENALDI vous donne rendez-vous à l'antenne dans les journaux d'EUROPE 1: 7h25-9h - EUROPE MIDI - DECOUVERTES



nts de cœur
mai 1988 ?

... les candidats il y a le p...
... s'arrêtaient pas de batt...
... une société d'avenir...
... de la majorité ne devr...
... par l'extrême-droite...
... tout à fait exempt de...
... de la République...
... d'opinion et de sensibilit...
... des positions pré...
... Ne surprenez ni dem...
... préparent des ré...
... en octobre. Ce ser...
... vous battre d'...

André KESSIAGI,
Président du Parti Radical

01 56.32

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Tuer le poulet gras

L'élevage industriel, fabrique des poulets. Trop gras. Comment corriger cet excès ?

Le véritable gastronome français sera-t-il toujours allergique au poulet élevé de manière industrielle ? Peut-on, en matière de volaille, aisément concilier qualités gustatives et efficacité économique ? L'enjeu n'est pas mince. On produit environ 900 000 tonnes de poulets par an en France. Ce sujet suscite en outre un intérêt croissant à l'échelon international, comme en témoigne un récent colloque, qui a réuni cinquante des meilleurs spécialistes internationaux de la question (1).

Le recours quasi systématique à l'élevage industriel du poulet n'a pas été sans conséquence sur l'anatomie et la physiologie de ce volatile. Les grandes concentrations des animaux, l'immobilité plus ou moins totale à laquelle on les soumet, et le enrichissement progressif de leur nourriture ont provoqué chez eux de nombreuses modifications métaboliques. Le plus remarquable est, sans conteste, l'accélération de la vitesse de croissance de l'animal. Alors qu'il fallait, il y a quelques décennies, quinze ou seize semaines pour obtenir un poulet de deux kilos (poids auquel il est en général abattu), on y parvient aujourd'hui en moins de sept semaines. Aucune autre espèce animale domestique n'a connu aussi rapidement une telle évolution.

« C'est vraiment spectaculaire », explique M. Bernard Leclerc, directeur de recherche à la station INRA de Nouzilly (Indre-et-Loire). Chaque année permet de gagner un jour dans le délai nécessaire pour obtenir un poulet de deux kilos. Rien ne semble freiner ce phénomène. »

Tout ne va pourtant pas sans mal. L'accélération de la vitesse de croissance s'accompagne en effet, chez le poulet comme chez d'autres espèces animales, de l'apparition d'un excès de tissus gras, présents notamment au niveau des viscéres abdominaux.

On est ainsi passé d'un taux de 1 % de « graisses localisées » chez le poulet élevé de manière traditionnelle à des taux de 2,5 % (pour les mâles) à 3,5 % (pour les femelles) chez les poulets de batterie. Cette graisse coûte cher à fabriquer et constitue une perte pour l'éleveur.

Prenant conscience, avant les autres équipes scientifiques, des conséquences fâcheuses d'un tel phénomène, l'équipe de l'INRA dirigée par M. Leclerc a cherché, dès 1977, une manière originale d'obtenir des lignées de poulets « maigres ». Après un long et patient travail de sélection génétique, ils disposent aujourd'hui de plusieurs lignées stabilisées d'animaux dont les caractéristiques physiologiques héréditaires constituent de véritables records internationaux. Les uns sont nor-

malement gras (4 % de graisses au niveau abdominal), les autres — les plus intéressants — sont on ne peut plus maigres (0,7 %).

Savoir et rentabilité

« Une telle sélection offre de nombreux avantages théoriques », explique M. Leclerc. Ces poulets permettent, en effet, de gagner 100 grammes d'aliments par kilogramme d'animal, ce qui représenterait aujourd'hui, à l'échelle du pays, une économie annuelle de 100 000 tonnes d'aliments pour volailles, soit encore 200 millions de francs. Cette sélection est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'obtenir plus de viande pour un animal de même poids et qu'elle ne s'accompagne pas, si l'on en croit les chercheurs de Nouzilly, d'une perte de qualités gustatives.

Pour intéressantes qu'elles soient en recherche fondamentale, ces lignées de poulets « maigres » ne peuvent être aujourd'hui utilisées à l'échelle industrielle. Ces animaux ont en effet conservé la vitesse de croissance des lignées

de départ (celle des poulets de 1977), aujourd'hui dépassée et qui fait d'eux des animaux non rentables. Les recherches s'orientent vers la mise au point de méthodes permettant de diagnostiquer le plus rapidement possible les poulets « maigres » ou « gras ». Des équipes britanniques étudient ainsi les corrélations pouvant exister entre l'aptitude à l'engraissement et certains paramètres sanguins. D'autres, en Israël et aux Pays-Bas, fondent leurs observations sur un indice de consommation de l'animal.

Pour M. Leclerc, l'avenir est aux méthodes physiques. « Le progrès majeur, dit-il, consistera à mettre au point une technique utilisant la conductibilité électrique de l'animal pour quantifier sa masse graisseuse, et ainsi guider de manière quasi instantanée la sélection des espèces. L'autre axe de recherche consiste à étudier ce qui fait que le poulet utilise les protéines de son alimentation pour faire des graisses et non un tissu noble comme la viande. Le colloque qui vient de s'achever a démontré que la clé du pro-

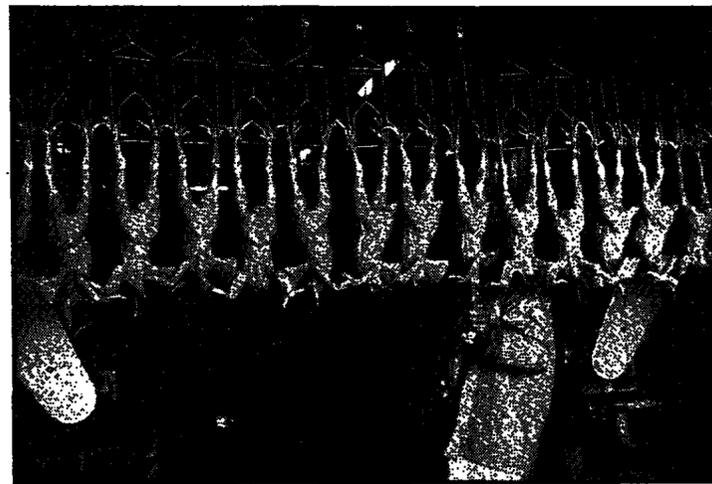
blème se situe au niveau du métabolisme des acides aminés, de la synthèse protéique et de son contrôle hormonal. »

Il restera ensuite à montrer comment, pour de simples raisons économiques, on a pu orienter le goût des consommateurs, au point de faire admettre aux jeunes générations que le poulet se doit d'être une viande tendre, plutôt blanche et sans autre caractéristi-

que gustative qu'une relative absence de saveur...

JEAN-YVES NAU.

(1) Symposium européen sur les bases génétiques, métaboliques et hormonales de la maigreur des oiseaux domestiques. Réunion organisée à Tours du 4 au 6 août sous l'égide de la direction générale de la recherche européenne à Bruxelles et sous la responsabilité de l'Institut national de la recherche agronomique.



GUY LE GUENNEC/MAGNUM

LES DANGERS DE LA VULGARISATION

A quel moment peut-on légitimement faire état d'un progrès dans le traitement d'une maladie jusqu'alors incurable ? La question suscite depuis longtemps d'acribes critiques émanant des quotidiens spécialisés à l'égard des journaux d'information générale, accusés souvent de vendre du rêve ou encore de ne pas respecter la rigueur qui veut que le médecin soit informé avant le public des progrès de son art. Cette même question est aujourd'hui au centre d'une polémique peu banale opposant deux revues spécialisées internationalement connues et respectées.

L'affaire commence lorsque le *New England Journal of Medicine* publie, dans son numéro du 13 août, un article et un éditorial concernant un nouveau résultat obtenu dans le traitement de la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques, qui entraîne des troubles sensitifs et moteurs très variés, fait depuis longtemps l'objet de multiples tentatives thérapeutiques. On ne dispose pourtant encore d'aucun médicament susceptible d'enrayer de manière efficace et durable l'évolution de cette affection qui, avec le temps, provoque chez les malades des désordres irréversibles.

La publication du *New England Journal of Medicine* donnait les résultats d'un essai pilote utilisant le COP-1, produit synthétisé il y a quelques années à l'Institut Weizmann de Rehovot (Israël). Quarante-huit malades ont ainsi été étudiés pendant deux ans, vingt-trois recevant le COP-1 quotidiennement par injection, et les autres un produit placebo. Après analyses statistiques, les

médecins du Albert Einstein College of Medicine de New-York estimaient que le COP-1 pouvait apporter un mieux aux malades atteints de sclérose en plaques en réduisant la fréquence et la gravité des poussées évolutives de l'affection. Les auteurs de l'étude soulignaient toutefois, comme c'est la règle dans ce type de travail, qu'il ne s'agissait que d'une étude demandant à être confirmée.

Cette précaution n'a visiblement pas suffi à l'hebdomadaire britannique *Nature*. Dans son dernier numéro (daté 20-28 août), il publie en effet un commentaire très vif de M. Byron H. Wakeman, l'un des responsables scientifiques de la Société américaine sur la sclérose en plaques. M. Wakeman critique en particulier les conditions de l'expérience et évoque la possibilité d'un effet placebo des injections de COP-1. De très nombreux produits, explique-t-il en substance, ont déjà pu laisser croire qu'ils pouvaient ralentir la progression de la maladie. Ce n'était pourtant nullement le cas. Au total, tout en respectant les formes civiles habituelles de l'échange scientifique, le commentaire de *Nature* est sans équivoque : c'est un très sévère rappel à l'ordre. M. Wakeman indique que le COP-1 est une substance dont la production industrielle standardisée n'est aujourd'hui nullement assurée. Rien en particulier ne permet de dire que le produit sera disponible pour les indispensables essais ultérieurs. Une situation d'autant plus inquiétante que déjà des rumeurs de marché noir du COP-1 commencent à circuler.

J.-Y. N.

Inceste : l'interdit originel

L'anthropologue Maurice Godelier s'oppose à Claude Lévi-Strauss sur le rôle de l'inceste dans la société.

De tous côtés on s'interroge actuellement sur la signification de la famille et les rapports de parenté. Aujourd'hui, c'est une mère qui s'occupe d'être la mère porteuse des enfants de sa fille. Hier, des psychologues américains pensaient favoriser les rapports sexuels entre frères et sœurs en vue d'une vie sexuelle harmonieuse. D'autres fois, c'est le tabou de l'inceste lui-même qui cesse d'être moralement condamné, sauf dans son dernier retranchement : entre mère et fils.

Les anthropologues ne semblent pas surpris de ces évolutions, car ils rappellent que la paternité et la maternité sont des rapports plus sociaux que biologiques. Au XIX^e siècle, un effort scientifique considérable avait été entrepris pour classer cette multitude de formes de parenté. Trop vite malheureusement, on avait voulu y voir les stades d'une évolution scandant la marche de l'humanité de la « sauvagerie » à la « civilisation » et donc à la monogamie. Ces édifices se sont vite écroulés sous la critique générale des schémas évolutionnistes linéaires. Or, au XX^e siècle, les réalités sociales qui

semblaient échapper à l'histoire vivent au premier plan de l'analyse : l'existence universelle du tabou de l'inceste, par exemple. On substitua alors aux explications historiques des explications psychologiques, voire biologiques. La nature, la morale, semblaient les sources de l'horreur universelle de l'inceste.

« Trafic de femmes »

C'est dans ce contexte que Lévi-Strauss avance l'hypothèse que le tabou de l'inceste, l'exogamie et l'échange des femmes étaient des composantes nécessaires de tout système de parenté (1). Dès lors, un ordre nouveau pouvait être introduit dans la variété des rapports de parenté. Mais cette théorie, malgré ses succès, a suscité objections et critiques. Les uns de spécialistes, les autres d'acteurs différents, telles les féministes qui, tout en félicitant Lévi-Strauss d'avoir montré que la parenté supposait une sorte de « trafic de femmes » entre les hommes, lui reprochaient de présenter la domi-

nation masculine comme le fondement naturel non seulement de la parenté, mais de la vie sociale.

L'anthropologue Maurice Godelier, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (2), vient de reprendre ces problèmes en développant, dans le cadre des prestigieuses « Herbert Spencer Lectures » d'Oxford, une interrogation qui pourrait influencer non seulement l'anthropologie, mais plus largement les sciences sociales.

« Comment pouvez-vous affirmer que l'humanité n'a pas inventé la société, ni même la famille ? »

« C'est un fait. Les hommes sont des primates « transformés ». Nous avons évolué autrement et plus loin. Regardons nos cousins, les chimpanzés : ils vivent en bandes composées déjà de familles. Les deux attributs de l'homme — la famille et la société — avaient donc été « inventés » par la nature, avant même que l'homme n'existe. Quelle fut notre première contribution ? La création des « rapports » qui sont venus se loger entre la famille animale et la société. Autrement dit, la première mutation humaine fut l'invention des rapports de parenté. Ceux-ci ont remodelé la famille animale en en modifiant les fonctions et la struc-

ture. — Assistons-nous à une « révolution anthropologique », lorsqu'on apprend que le système de parenté a émergé avec l'apparition de la paternité sociale, alors que, pour Lévi-Strauss, seul le tabou de l'inceste est édificateur de sociétés ? »

« En effet, quelques anthropologues soutiennent que la parenté n'a pas commencé avec le tabou de l'inceste, mais avec l'« invention » du père, et ils pensent ainsi rejoindre Freud. C'est un fait que chez certains primates la mère, seule, semble être reconnue pas ses petits devenus adultes. La société humaine aurait donc commencé avec la reconnaissance du père. En passant, rappelons que, dans la société, c'est la paternité sociale et non biologique qui compte. Or le plus important est ailleurs : la parenté humaine ne se limite pas aux parents, mais inclut le père du père, le frère de la mère, le mari de la sœur du père... Bref, tout un ensemble de rapports formant des réseaux, à la fois dans l'espace et dans le temps.

Propos recueillis par GUITTA PESSIS-PASTERNAK. (Lire la suite page 12)

(1) Claude Lévi-Strauss, *Les Structures élémentaires de la parenté*, PUF, 1949.
(2) Auteur notamment de *La Production des grands hommes*, Fayard, 1982, et de *L'Idéal et la Matière*, Fayard, 1984.

Formation en Gestion d'Entreprise

Programme complet de première formation en gestion pour étudiants sans expérience professionnelle — Durée: 9 mois à plein temps — Admission dès 18 ans sur dossier et entretien (min. niveau bac) — Prochaine session: 12 octobre 1987/25 juin 1988.

Basic Management Training

Programme d'entraînement à la gestion globale des PME/PMI pour jeunes cadres avec 2 à 3 ans d'expérience professionnelle — Durée: 5 semaines à plein temps — Admission sur dossier — Prochaine session: 12 octobre/13 novembre 1987.

Administration de l'Entreprise

Programme de formation à la direction des PME/PMI, niveau MBA, pour cadres confirmés avec 6 à 8 ans d'expérience professionnelle — Durée: 6 mois à plein temps — Admission sur dossier, entretien et tests — Prochaine session: 11 janvier/25 juin 1988.

Top Management Workshop

Ateliers de perfectionnement et d'échange d'expériences pour chefs d'entreprises et dirigeants de PME/PMI — Durée: 5 week-ends — Prochaine session: octobre 87/mars 88 (1 week-end par mois).

Pour en savoir plus cochez le ou les programmes qui vous intéressent, découpez cette annonce et retournez-la avec votre carte de visite à l'ECADE. Ou lancez-nous un coup de fil!

Vous recevrez sans engagement un dossier complet d'information sur le ou les programmes de votre choix et sur l'ECADE, l'une des plus anciennes business school d'Europe, établie à Lausanne depuis 1960.

ECADE
Ecole
d'Administration
et de Direction
des Entreprises

Rue du Bugnon 4
CH-1005 Lausanne (Suisse)
Tél. (021) 221.511

Supernova du troisième type

On connaissait les naines blanches et les géantes rouges. La supernova découverte par l'astronome Ian Sheldon est moyenne et bleue.

Le 23 février dernier, l'astronome canadien Ian Sheldon essaya à l'observatoire de Las Campanas, au Chili, un télescope datant du début du siècle, presque une pièce de musée. Pour évaluer les performances de l'appareil, il le pointa sur une région bien connue du ciel austral, le grand nuage de Magellan — le nom est traditionnel, mais impropre : ce n'est pas un nuage de gaz, mais une petite galaxie satellite de la Voie lactée. Quelle ne fut pas sa surprise, en développant les plaques, d'observer un point brillant qui ne figurait pas sur les photos antérieures. Un examen du ciel à la jumelle le convainquit que ce n'était pas un défaut de la plaque et qu'un astre nouveau était apparu.

Ian Sheldon constata vite que c'était une supernova, c'est-à-dire une explosion d'étoile, et que, étant située dans le nuage de Magellan, elle était beaucoup plus proche que toutes celles observées depuis l'invention de la lunette astronomique (1). C'était donc l'événement de l'année, et tous les télescopes de l'hémisphère Sud, ainsi que plusieurs satellites astronomiques, se braquèrent sur le nuage de Magellan.

Étonnant retour des choses. Cette théorie exploratoire se révèle un bon instrument pour comprendre l'évolution de la supernova du 23 février. Pour la première fois dans l'histoire, l'étoile qui a explosé ce jour-là avait été antérieurement observée. Il s'agit d'une étoile bleue, de taille moyenne, repérée dans les catalogues sous le nom Sanduleak 69 202. Donc ce n'est ni une naine blanche ni une géante rouge. Ce n'est pas non plus une étoile de Wolf-Rayet, mais apparemment un état intermédiaire entre ces étoiles et les géantes rouges.

Une géante rouge a une structure en oignon. À l'extérieur, on a une couche d'hydrogène, que des réactions de fusion thermonucléaire transforment en hélium. Cet hélium tombe dans une couche plus interne, où les fusions le transforment en carbone et en oxygène. Ces éléments tombent dans une troisième couche, et s'y transforment en fer et en nickel, lesquels s'accumulent au centre.

Les géantes rouges sont environ mille fois plus grosses que le Soleil, pour une masse qui n'est que huit à dix fois supérieure. Si elles atteignent ces tailles, c'est que la pression due aux réactions

vae, mais jusqu'au 23 février il n'avait jamais été possible d'en apporter la preuve. C'est maintenant chose faite.

Les supernovas ne sont pas seulement des générateurs de neutrons. On admet que tous les éléments chimiques plus lourds que le fer y trouvent leur naissance. En effet, la simple fusion de noyaux légers, de l'hydrogène à l'hélium, au carbone... peut conduire au fer et au nickel, mais pas plus loin. À partir de ces éléments, en effet, la fusion ne produit plus d'énergie, mais en consomme. Et c'est dans les explosions d'étoile que l'on peut trouver l'énergie nécessaire.

La boule de gaz et de poussières produite dans l'explosion du 23 février était initialement très chaude, donc opaque. Elle s'est refroidie en se dilatant. Depuis quelques semaines, les zones externes sont devenues transparentes, et l'on commence à voir l'intérieur. On peut espérer voir le rayonnement des éléments lourds et savoir si leur formation suit les prévisions théoriques.

L'attente du pulsar

Si la supernova est transparente à la lumière visible, elle est encore opaque aux rayons X. Quand cette opacité aura pris fin, on devrait voir le pulsar (4) qui, toujours d'après la théorie, s'est formé en son centre. A la seule exception d'un pulsar situé dans la nébuleuse du Crabe, et clairement associé à cette dernière,



La supernova dans le grand nuage de Magellan vue par le télescope géant de l'ESO à La Silla, au Chili.

des couches internes a chassé loin l'enveloppe d'hydrogène. Pour une étoile de Wolf-Rayet, encore cent dix fois plus lourde, la pression est telle que l'hydrogène et l'hélium ne sont plus retenus par l'étoile et s'évaporent, ce qui ramène l'étoile à une taille normale.

Un état intermédiaire

En octobre 1986, trois astrophysiciens français, Richard Schaeffer, Michel Cassé et S. Caban, envoyèrent à l'*Astronomical Journal Letters*, qui accepte en décembre, un article qui commence ainsi : « Nous explorons les conséquences de l'idée que les étoiles de Wolf-Rayet explosent comme des étoiles ordinaires... » Les étoiles de Wolf-Rayet sont des étoiles très lourdes — 50 à 100 masses solaires, — qui ont complètement perdu leur hydrogène et leur hélium primitif et sont composées d'atomes plus lourds. La théorie admet des supernovas considérées que deux types d'étoiles pouvaient exploser : les naines blanches et les géantes rouges (2). Rien n'interdisait que d'autres étoiles explosent aussi, mais ce n'était pas utile pour rendre compte des observations, qui se répartissent en deux catégories. Il y avait les supernovas de type I et celles de type II, associées à l'explosion d'une naine blanche et d'une géante rouge, respectivement. Différence principale pour l'observateur : les supernovas de type I contiennent de l'hydrogène, dont sont dépourvues celles de type II.

À dire vrai, une demi-douzaine de supernovas de type I étaient moins lumineuses qu'on ne l'aurait supposé et avaient quelques caractéristiques anormales. C'est pour rendre compte de ces quelques canards boiteux que les astrophysiciens émettent leur hypothèse. Pour expliquer la violente libération d'énergie qui déclenche la supernova, ils rejetaient un processus de recombinaison entre les électrons et les noyaux atomiques. Richard Schaeffer qualifie donc ces explosions de chimiques, pour les opposer aux explosions thermonucléaires (type I) et aux explosions, ou plutôt implosions, gravitationnelles (type II).

résumé d'une supernova qui s'est produite dans la Voie lactée en 1054 et qu'on observe des astronomes chinois, on n'a jamais pu relier de manière certaine un pulsar et le résidu d'une supernova ; les pulsars connus résultent de supernovas trop anciennes, ils se sont trop déplacés depuis celle de la nébuleuse résultante pour qu'une identification certaine soit possible.

Si on voit le pulsar, dans quelques semaines ou dans quelques mois, on pourra étudier un pulsar très jeune, alors que celui du Crabe est vieux de presque mille ans. La connaissance de ces objets étranges devrait fortement progresser. Mais la grande crainte des théoriciens est qu'on n'observe pas le pulsar. Cela peut signifier qu'il n'existe pas, auquel cas toutes les théories sont à revoir, ce qui est à la fois déplaisant et excitant. Mais il peut aussi tourner sur lui-même d'une manière telle que le rayonnement qu'il émet ne parte jamais en direction de la Terre. Aucun moyen alors de trancher entre ces deux hypothèses, et s'il faut encore attendre quatre siècles pour observer une supernova proche... L'attente actuelle a donc quelques aspects du supplice de Tantale.

MAURICE ARVONNY.

(1) Tycho Brahe, en 1572, puis Kepler, en 1604, purent voir à l'œil nu deux explosions d'étoile dans notre galaxie, la Voie lactée. Mais la première daterait de 1608, et depuis cette date toutes les supernovas observées — une dizaine par an actuellement — se sont produites dans des galaxies lointaines.

(2) Le Soleil est pour d'évidentes raisons l'étoile de référence. Les qualificatifs « naine » et « géante » indiquent la taille par rapport au Soleil.

(3) Les supernovas de types I et II libèrent à peu près la même énergie sous forme lumineuse, bien que la puissance de l'explosion soit cent fois plus grande pour le type II. Mais, pour ces dernières, l'essentiel de l'énergie part sous la forme d'une énorme bouffée de neutrons.

(4) Un pulsar est une étoile très dense, constituée presque uniquement de neutrons. Il tourne rapidement sur lui-même, parfois en moins d'une seconde, et les rayons X qu'il émet tournent avec lui. On reçoit donc sur Terre des bouffées régulières de rayons X quand la rotation du pulsar les envoie dans la bonne direction.

Inceste : l'interdit originel

(Suite de la page 11.)

Et, dès sa naissance, chacun doit apprendre à s'y orienter. Car les rapports de parenté ne sont pas tous équivalents : de certains on hérite son nom, ses devoirs, ses richesses, et c'est vers d'autres qu'il faudra se tourner pour trouver épouse. Mais ensemble, ils engendrent lignages, clans, parentèles, qui débordent la famille et au sein desquels circulent richesses, pouvoir, travail, en même temps que les individus eux-mêmes.

Les rapports de parenté sont concrets — on touche sa mère, on aide son frère, on aime ou on déteste son père, — mais ils sont en même temps abstraits : ils ont une structure, une logique, des fonctions qui dépassent les situations subjectives. C'est pourquoi, dans les sociétés sans castes ni classes, on a l'impression que les rapports de parenté s'enchaînent les uns aux autres et qu'à la limite ils tendent à enserrer toute la société. Par leur double face — concrète et abstraite — ils semblent pouvoir gérer tout autant la vie quotidienne que les situations exceptionnelles : la guerre ou les pratiques rituelles.

Chez Lévi-Strauss, c'est le « tabou de l'inceste » qui est créateur de « parenté », alors que, pour vous, son but serait plutôt de préserver « l'unité d'une sexualité désordonnée ».

Le tabou de l'inceste n'a pas été inventé pour créer de la parenté, mais pour sauver la société. Par quoi celle-ci était-elle menacée ? Par la nature elle-même, et c'est là que réside le paradoxe, car celle-ci avait inventé la société avant l'homme, mais c'est elle qui a mis cette société en danger. Et cela, en faisant sauter le « crochet » qui contrôlait la sexualité féminine soumise auparavant à des rythmes saisonniers. Ainsi, seules parmi toutes les espèces animales, les femmes humaines sont devenues réceptives toute l'année.

De plus, la maturité tardive des petits de l'homme fait coexister dans la même famille des individus de générations différentes, capables de rapports sexuels. Or la sexualité est source de tensions, de conflits, de compétitions, qui menacent la coopération nécessaire au maintien de la société. D'une part, la nature a créé des individus qui, par leur cerveau, étaient capables de formes de collaboration inaccessibles aux autres primates, mais, de l'autre, en « dénotant » la sexualité, elle a confronté la société à ses sources permanentes d'antagonismes. Ainsi, l'humanité, pour conserver ce que la nature avait inventé — « la société », — a dû, en s'interdisant l'inceste, régler « consciemment » ce que la nature avait, « sans intention », déréglé.

« Produire de la société »

On comprend ainsi pourquoi le tabou de l'inceste déborde la parenté. Grâce à lui, l'homme inaugurerait son destin spécifique, qui consiste à transformer la nature en produisant de la société. Or le tabou de l'inceste ne pouvait qu'entraîner automatiquement l'émergence des rapports de parenté dans leurs deux dimensions : la filiation et l'alliance. Car, dès que l'on s'interdit de prendre partenaire chez soi, il faut définir qui est identique à soi et donc interdit à l'alliance pour se tourner vers ce qui est différent et autorisé.

Quelle est alors la différence essentielle entre votre théorie et celle de Lévi-Strauss ?

Je vois une double différence. Si la prohibition de l'inceste est une réponse consciente et universelle des hommes à une situation créée par des transformations biologiques faisant peser une menace sur notre existence sociale, alors l'interprétation théorique du tabou de l'inceste doit faire appel à deux séries de causes (dont aucune prise séparément ne suffit à l'expliquer), biologiques et sociales. Lévi-Strauss a mis en avant ces dernières, or il faut y ajouter les premières. Mais cet ajout transforme la vue de l'ensemble, puisqu'il faut maintenant imaginer comment ces causes distinctes agissent en se combinant.

En second lieu, alors que Lévi-Strauss a fait faire un progrès immense en montrant que les systèmes de parenté impliquaient l'échange des femmes par les hommes, son analyse tendait à conclure que la parenté supposait nécessairement l'existence de la domination mascu-

line. Et cela dans toutes les sociétés et pour toutes les époques de l'histoire. Or on peut interpréter les mêmes « faits » sans être contraint à une telle conclusion. Car ceux-ci montrent seulement qu'à chaque fois que la domination masculine existe dans une société les rapports de parenté se mettent à fonctionner sur cette base.

Mais le problème consiste à trouver les raisons qui font que la domination masculine existe dans telle ou telle société. Or celles-ci sont multiples et pour la plupart se situent au-delà de la parenté, dans les manières de produire, de gouverner ou de penser. Dans cette perspective, la parenté n'impliquerait pas dans son essence l'échange des femmes et la domination masculine ; elle signifierait seulement l'échange. Ce serait pour d'autres raisons, en quelques sorte extrinsèques à la parenté, que celle-ci a revêtu les formes de l'échange d'un sexe dominé par un sexe dominant.

La parenté n'exclurait-elle donc pas l'égalité des sexes ?

Il faut que les choses changent beaucoup dans la société pour que la parenté ne soit plus au service de la domination d'un sexe sur l'autre. Cela ne veut pas dire que dans le champ de la parenté rien ne puisse se faire à l'encontre de la domination masculine.

Si la prohibition de l'inceste est un phénomène universel, aussi bien dans le temps que dans l'espace, pourquoi a-t-elle produit des systèmes de parenté différents ?

Puisque le tabou de l'inceste n'a pas été inventé pour produire les rapports de parenté, mais les a fait émerger par une interdiction, on ne doit pas s'attendre à trouver de lien direct entre celui-ci et l'existence de tel ou tel système de parenté. Le tabou de l'inceste les permet tout. Il n'en détermine aucun. D'ailleurs, il faudrait rappeler

que tous les systèmes de parenté — et les anthropologues en ont recensés plus de huit cents variétés en dix mille sociétés peuplant le globe — se réduisent aux quatre façons de répondre à la question : « De qui je viens ? »

Soit j'affirme descendre de mon père, et nous sommes dans les systèmes patrilineaires ; soit uniquement de ma mère, et nous sommes dans les systèmes matrilineaires ; soit je compte mon ascendance par les deux lignes, et on a les systèmes bilinéaires ; soit je la compte par tous mes ascendants, et je suis dans le système non linéaire, indéfini. Tel est le quadrilatère de la parenté dans lequel les sociétés humaines se déplacent depuis plus de trente mille ans.

Y aurait-il alors une correspondance entre tel système de parenté et tel mode de production ?

Depuis plus d'un siècle, les anthropologues cherchent ces correspondances, mais la seule reconnue est que toutes les sociétés pastorales nomades sont patrilineaires, à l'exception des Touaregs, dont le système politique comporte un aspect matrilineaire. Or, dans ces sociétés, ce sont les hommes qui jouent le rôle essentiel dans l'économie, parce qu'ils domestiquent les animaux.

Mais, si vous prenez toutes les autres façons d'agir sur la nature : chasse, cueillette, pêche, agriculture, artisanat, il y a une distribution des systèmes de parenté peut-être pas due au hasard, mais que nous ignorons. Car on constate la présence de ces quatre logiques de parenté quel que soit le mode de production et à toutes les époques. Pour l'instant, les sciences sociales n'ont pas encore été capables de déceler les corrélations entre les manières de produire et les manières sociales de se reproduire.

Propos recueillis par GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

CORRESPONDANCE

La mort de Camille Claudel

Le professeur François Lhermitte (clinique de neurologie et de neuropsychologie, hôpital de la Salpêtrière), président de l'Académie des sciences morales et politiques, nous adresse la lettre suivante.

Dans la page consacrée aux « asiles de la folie » (dans le Monde du 8 juillet), où quatre psychiatres rendent justice au dévouement des médecins des asiles psychiatriques entre 1940 et 1945, un vaste encadré est réservé à une lettre de M. Lionel Marmin, au sujet de Camille Claudel. L'article débute ainsi : « L'une des quarante mille victimes du comportement inhumain à l'égard des malades n'a été autre que la sœur de Paul Claudel, le grand sculpteur Camille Claudel... » Le signataire dit se fonder sur l'ouvrage *Camille Claudel de Reine-Marie Paris* (Gallimard) et cite certains passages des documents médicaux. Or cette affirmation est inexacte. De ce fait, elle risque d'introduire dans l'esprit des lecteurs l'idée, franchement ridicule, que Camille Claudel aurait été indirectement une victime du nazisme.

Il se trouve que le docteur J.-F. Allilaire, assistant du service de psychiatrie de la Salpêtrière, et moi-même sommes les auteurs du chapitre « Camille Claudel, malade mentale » (pp. 155-209), d'où M. L. Marmin a tiré certains extraits, en négligeant l'essentiel, à savoir leur contexte. Etant, ainsi, directement concernés, j'ai le devoir d'apporter les précisions suivantes :

1) Camille Claudel, en 1905, était déjà atteinte d'un délire paranoïaque de persécution, délire connu comme irréversible, dangereux et incurable (ce qui est encore le cas aujourd'hui). Ce fut la raison de son internement en 1913 et du renouvellement de cette mesure jusqu'à sa mort.

2) Camille Claudel, convaincue que Rodin voulait l'empoisonner, continua, même après la mort de ce dernier, à n'accepter de se nourrir qu'avec des œufs frais (qu'elle faisait cuire elle-même) et des pommes de terre (qu'elle exigeait d'éplucher elle-même).

3) Bénéficiant de facilités alimentaires (la zone libre près d'Avignon et les collis de son frère), son état demeura satisfaisant jusqu'en 1942. Et, ce, malgré la persistance du délire qui excluait l'appartenance de l'établissement. Camille Claudel fut alors atteinte d'un affaiblissement mental progressif. Dans le même temps, des œdèmes par carence alimentaire apparurent. L'âge avancé conduisit à craindre une complication cardiaque. En mai 1943, le docteur Clément écrivait à Paul Claudel que, malgré l'affaiblissement physique et les œdèmes carenciels, « elle est cependant capable de tout reconnaître et elle attend votre visite avec un très grand plaisir ».

4) Camille mourut le 19 octobre d'un ictus apoplectique, ce qui signifie un accident vasculaire du cerveau ; soit par embolie, soit par hémorragie. Camille a bien souffert de carence alimentaire, mais cet élément fut de peu d'importance par rapport aux méfaits de l'âge et mental (sa déficience psychique ne correspond pas à celles provoquées par les carences alimentaires).

Décédée dans sa soixante-dixième année, bien au-delà de l'âge moyen de la mortalité féminine, soumise à des restrictions alimentaires dont son délire était le premier responsable et à une époque où de nombreux Français, notamment à Paris, étaient hospitalisés pour des états carenciels autrement graves, Camille Claudel ne saurait être comptée parmi les victimes des « asiles de la folie ». La voir ainsi serait, à mon sens, une injure adressée aux réelles victimes du nazisme : les déportés d'abord, puis les innombrables Français démunis (sujets âgés, miséreux, juifs et résistants contraints de survivre cachés) qui, pour beaucoup, périrent de cette extermination « douce ».

5) Oublier l'âge de Camille Claudel, oublier qu'elle a vécu près de trente ans dans un asile, en bonne santé, malgré la restriction alimentaire que son délire lui imposait, c'est rejeter la psychiatrie. Décidément, la maladie mentale dérange encore. C'est navrant.



CINÉMA

« L'ami de mon amie », d'Eric Rohmer

La jeune fille timide

Des garçons, des filles et la ville, une ville nouvelle. Les agissements quotidiens, les lieux familiers, les essentiels : le jeu des sentiments. C'est la dernière des comédies et proverbes d'Eric Rohmer.

Une jeune attachée d'administration est nommée à la mairie de Cergy-Pontoise, au service des affaires culturelles. Elle s'appelle Blanche (Emmanuelle Chaulet).

Elles vont ensemble à la piscine parce que Fabien, l'ami de Léa, modeste en vêtements de sports (Eric Viellard), n'a pas la patience de lui apprendre à nager. Blanche remarque Alexandre, ingénieur à EDF (François-Eric Gendron), un

copain de Fabien et, donc, de Léa. Très vite, elle se tombe amoureuse. Or Alexandre, qui a la réputation d'un courtiser de filles, est présentement occupé par Adriane, étudiante à l'école d'art (Anne-Laure Meury). Léa, bonne fille, cherche à aider Blanche.

En quelques minutes, au générique de début, Eric Rohmer fait apparaître les acteurs et leurs personnages, les présente, les définit en quelques traits, quelques détails. On n'aura plus besoin de s'en occuper. Ils existent par leurs fonctions, leurs comportements, et il ne reste plus qu'à les suivre dans les décors réels de Cergy-Pontoise (la ville et ses étangs, la planche à voile, la rivière, la forêt, les distractions).

Il ne reste plus qu'à les regarder vivre et se livrer à ce qu'il y a toujours de plus important dans les films d'Eric Rohmer, les Comédies et proverbes comme les Contes moraux d'avant : le jeu des sentiments. Qui aime qui ? Qui aime qui ?

Nous avons connu, sur ce thème, des stratagèmes intellectuels et déli-

cieusement perverses (ainsi Pauline à la plage, pour ne pas remonter plus haut), ou les erreurs passionnelles des Nuits de la plaine lueuse, ou le poids de la solitude dans le Rayon vert. Ici, l'impression ludique est plus forte, plus fraîche, plus drôle, non exempte d'ambiguïté pourtant, car le fameux proverbe « Les amis de mes amis sont mes amis » ne doit absolument pas être pris au pied de la lettre.

Blanche n'est pas sûre d'elle, hésite constamment à prendre des initiatives, elle a peur de passer pour soûle, dit qu'elle est moche. Ce que dément le charme discret d'Emmanuelle Chaulet, son rayonnement, sa façon de s'habiller. Elle est une des plus jolies femmes et une des plus fines comédiennes qu'on ait vues dans les films de Rohmer. Mais enfin, il y a le personnage. Timide et complexe. Poussée par l'extravagante Sophie Renoir, dirigée, mise de rien, par Anne-Laure Meury, dont le rôle apparemment effacé se révèle, en deux scènes, primordial. Emmanuelle Chaulet accomplit la métamorphose de Blanche à partir d'une promenade en forêt qui,

retournements de situation et goût du plaisir consenti en plus, a la beauté de la Partie de campagne de Jean Renoir.

Après l'improvisation pourtant très attachante du Rayon vert (Retenue et Mirabelle était une parenthèse), Rohmer revient à la pureté, la simplicité fascinantes de ce style cinématographique qu'on ne voit pas chez lui vieillir. La rigueur des cadrages et de la composition des plans (tel rideau rouge entrevu sur un mur blanc au bout d'un petit couloir, telles « natures mortes » avec fruits et objets sur des tables), les mouvements de caméra dirigés en fonction des décors, des gestes, du rythme de la parole des personnages, c'est tout un art classique, unique et bien français, qui porte à une sorte de jubilation.

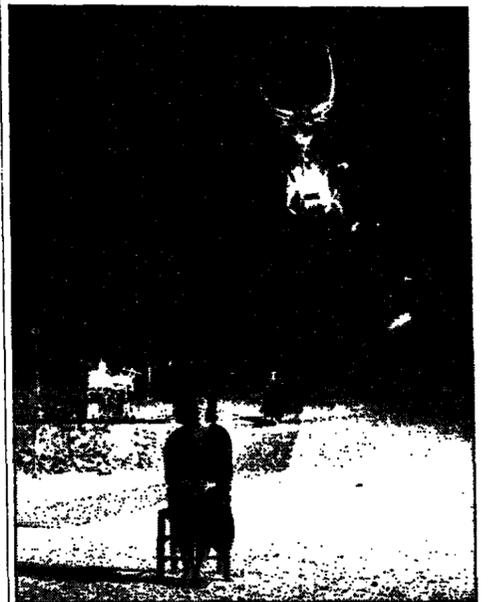
Oui, il n'y a pas d'autre mot, car la verve et l'image s'assemblent ici dans une harmonie parfaite, même si l'accomplissement sentimental (provisoire) s'obtient au prix de compromis, de petits mensonges et des trahisons de l'amitié.

J. S.

MUSIQUES

« Oresteia » de Xénakis à Gibellina

Les temps bouleversés



Une scène de Oresteia

Dans la ville de Gibellina dans les ruines devenues sculptures, la Grèce, chaque été, retrouve la Sicile. Cette année, Xénakis et Yannis Kokkos retrouvent les Atrides.

d'Eschyle données à Ypsilanti, dans le Michigan.

Il ne s'agit plus cette fois de poncer une action dramatique ; l'œuvre se présente sous la forme d'une symphonie pour chœurs et ensemble instrumental sur laquelle les acteurs, tous originaires de Gibellina, miment avec beaucoup d'intensité dramatique les principaux épisodes de l'action : le retour d'Agamemnon, accueilli puis tué par Clytemnestre, le monologue de Cassandre, le retour d'Oreste, le meurtre de Clytemnestre et d'Égisthe, les persécutions des Éryniés et leur transformation en Euménides.

Un duo virtuose

Outre une composition électronique impressionnante en guise de prélude, tandis qu'on voit de loin en lointin s'allumer les feux annonçant le retour d'Agamemnon, Xénakis a ajouté à la partition existante un monologue pour le personnage de Cassandre. Il l'a confié à la voix de Spyros Sakkas ; qui maîtrise également les deux registres de baryton et de fausset (il s'accompagne en piano les cordes d'un pianoforte à Juvé), et à un percussionniste : Silvio Gualda.

Pendant ces douze minutes l'action est pour ainsi dire suspendue, laissant place à un duo virtuose et tendu dont l'esthétique, plus expressionniste, tranche sur le hiératisme tragique des chœurs qui l'entourent.

C'est à la fois un peu trop car cela représente un cinquième de la durée du spectacle et pas assez car d'autres épisodes de l'Oresteia, à peine suggérés ici, pourraient faire l'objet d'une semblable mise en valeur. Comment ne pas penser en effet que Xénakis devrait élargir davantage sa partition pour en faire, sinon un opéra, du moins une fresque musicale articulée, dramatique et scéniquement plus constante ?

Car la faiblesse de ce spectacle, en dépit de la scénographie superbe imaginée par Xannis Kokkos en mettant à profit le décor naturel du lieu, en dépit de l'impact puissant de la musique amplifiée et spatialisée par les haut-parleurs, vient de ce qu'il s'agit d'une œuvre de concert dont le pouvoir suggestif se suffit à lui-même. Quelques moments saisissants où l'image et le son se renforcent mutuellement : le meurtre de Clytemnestre, la fureur des Éryniés qu'on éprouve l'impression mitigée qu'on éprouve le reste du temps.

Il sera curieux de voir, à Strasbourg et à Colmar, où l'Oresteia sera présentée les 4, 7 et 8 octobre dans des lieux dits et plus exigus, dépourvus de ce qui confère une certaine nécessité au spectacle de Gibellina, si la musique ne va pas reprendre la première place ; paradoxalement, ce serait souhaitable.

Les chœurs venus de Strasbourg, de Caen, d'Angers, mais aussi de Gibellina, tous placés sous la direction de Michel Tabachnik, ont donné de l'œuvre qu'ils abordent pour la première fois une interprétation fidèle et richement colorée ; le public, qui n'est guère rompu à la musique contemporaine, ne s'y est pas trompé et, aux deux représentations auxquelles nous avons pu assister, a témoigné de la même chaleur dans ses applaudissements.

GÉRARD CONDÉ

Entretien avec le réalisateur

Le charme inconnu des villes nouvelles

Sur les affiches, il est précisé que l'ami de mon amie a été tourné à Cergy-Pontoise. On se demande si c'est l'indication d'une coproduction. « Mais non, dit Eric Rohmer, c'est simplement parce que la ville a contribué à payer l'affichage. J'y avais été très bien reçu avec mon équipe. Les autorités et la population nous ont facilité la tâche. » Comment est-il arrivé à Cergy-Pontoise ?

« Eh bien, au début, l'idée du scénario était assez abstraite. Le premier titre était les quatre coins. Je pensais à ce jeu qui comprend quatre personnages, plus un cinquième qui doit prendre la place d'un des autres. Je voulais situer l'histoire dans un grand centre commercial, avec un lieu de rencontre pour le déjeuner. Cela m'a paru trop idéal. Il fallait élargir le cadre, trouver un lieu urbain inhabituel. Alors, j'ai fait le tour des villes nouvelles. On n'y est ni à Paris ni vraiment en banlieue, et ce n'est pas non plus l'atmosphère de la province.

Cergy-Pontoise m'a séduit. C'est le plus âgé des villes nouvelles. Elle est achevée, vivable, vivante. Elle fonctionne comme une agglomération urbaine avec ses commerces, ses cafés, ses rues, ses places. Elle est en train de bien vieillir. Et puis, son côté post-soviétique est, de toute évidence, détaché de l'esthétique des grandes constructions qui a eu cours avec Le Corbusier. Ici, on revient à une conception plus traditionnelle de l'architecture.

L'Établissement public de Cergy-Pontoise m'a aidé à trouver les lieux dont j'avais besoin : le quar-

tier de Saint-Christophe venait de surgir de terre. C'était là que Blanche devait habiter, dans un grand appartement très blanc, très sobre dont les grandes fenêtres ouvrent sur la place bordée par les façades néo-classiques de Ricardo Boffill. Cet élément un peu plus spectaculaire est, à mon sens, ce qu'il y a de plus réussi. C'est parfaitement intégré à la ville, cela évoque Versailles, et c'est situé dans l'axe moyen de Cergy, avec une perspective allant jusqu'aux étangs et jusqu'à l'Oise. Par beau temps, on doit même apercevoir la tour Eiffel.

Ce côté « ouvert » me plaisait beaucoup. Je ne construis pas la mise en scène d'avance. J'y pense quand je suis sur les lieux. Mais il n'y a pas d'improvisation. Tout est répertorié, préparé, construit. Le décor réel me fournit une inspiration supplémentaire. Blanche a une façon d'exister par rapport à son lieu de travail et à son appartement. Plus que les autres personnages, puisqu'elle vient d'ailleurs, elle n'est pas installée depuis longtemps.

On m'a fait remarquer que les personnages de mes films parlaient le langage d'aujourd'hui, le langage de leur âge, comme s'ils étaient directement pris à la réalité. Eh bien, sauf dans le Rayon vert où les dialogues étaient improvisés, cette façon de parler moderne est très écrite. Je travaille beaucoup au magnétophone. J'enregistre des conversations avec les comédiens, avant d'écrire. Mais je ne reprends pas exactement ce qu'ils disent. L'important est le son de leurs voix,

leurs expressions. J'écris un français classique, je ne suis pas la mode du parlé déformé. Mais les comédiens n'ont pas toujours conscience des mots qu'ils emploient dans la conversation, et il leur arrive de réagir comme si le dialogue avait été écrit pour eux d'instinct.

Lorsque j'ai commencé de tourner les Comédies et proverbes, j'avais dit que la différence avec les Contes moraux était que, par les thèmes et les structures, ils ne se référaient plus au roman, mais au théâtre et que les personnages s'y mettaient eux-mêmes en scène. Il y avait, évidemment, une différence à établir avec la narration romanesque et les commentaires « off » des contes, mais je ne cherchais pas de théâtralité excessive, au contraire. J'avais d'abord écrit tout de l'ami de mon amie sur une certaine unité de lieu, et j'ai tout élargi.

Dans la scène finale entre Léa et Blanche, par exemple, qui est une des plus périlleuses que j'ai tournées, à cause de l'environnement sonore très complexe. Quand Fabien et Blanche se promènent dans la nature et en forêt, c'était également très difficile à réaliser techniquement. Je voulais qu'on sente dans les paysages une impression de solennité, d'attente.

Et, non, en fait, les personnages ne se mettent pas en scène. Les

structures théâtrales tiennent à des situations qui, ici, pourraient être de vaudeville et à la parole, mais, contrairement aux Contes moraux, la réalisation ne s'identifie au point de vue du personnage principal. On suit Blanche, on prévoit plus d'elle qu'elle-même, on la quitte, et c'est par les autres qu'on la connaît. C'est un type féminin assez différent des précédents, même s'il y a un air de famille. Elle doute d'elle, mais toutes ses réactions sont fondées sur la timidité. C'est quelque chose de très difficile à jouer au cinéma.

Ironie des proverbes

Pour ce qui concerne le jeu des rapports sentimentaux, j'ai écrit et réalisé Comédies et Proverbes qui se terminent par un échec. Un personnage ne trouvait pas l'être élu, et retournait à sa liberté. A partir du Rayon vert, je n'ai plus voulu d'échec. Un amour se fait, qui n'est pas forcément celui désiré, mais il n'y a plus de solitude. On dit que c'est optimiste. Mais qu'est-ce que c'est, l'optimisme ? L'échec est une aventure, une fin « ouverte » : on n'a pas trouvé, on trouvera. Ici, Blanche trouve Fabien alors qu'elle s'était, d'abord, trompée sur son choix. Ils partent ensemble, heureux. Est-ce que cela durera ? Est-ce que l'échec n'est pas à plus long terme ?

De toute façon, il faut prendre tous les proverbes ironiquement.

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

THÉÂTRE

Les scénographies de Lieux publics à Marne-la-Vallée

Ces merveilleux fous urbains

Arts plastiques, trapèze volant, cinéma, théâtre ou musique contemporaine : on trouve de tout à Lieux publics.

Dans les années 70, la rue avait la cote... tout comme les artistes qui l'arpentaient : le Bread and Puppet, la Carriera par exemple. C'est l'époque où le cirque Alligre, devenu aujourd'hui Zingaro, commençait ses tours de piste. Michel Crespin, créateur de Lieux publics, appartient à cette génération. Passionné de fêtes éphémères et foraines, fondateur du Théâtre d'été, il est alors de toutes les aventures, aux côtés de Jean Digne notamment, quand celui-ci ouvrait la ville d'Aix-en-Provence aux « salimbanches ».

Jean Digne, désormais directeur du centre culturel français à Naples, a suivi depuis d'autres chemins, mais il est le président de Lieux publics. Une association dont l'idée a commencé à germer dans la tête de Michel Crespin, en 1980. Pour ses quarante ans, il organise à Châlons, dans le Jura, la Falaïse des fous, qui rassemble trois cents « salimbanches ».

Pendant deux jours, c'est la fête. On discute, on débat aussi. Un sentiment de ras-le-bol se précise : « On en a assez de faire les clowns, ou de servir la soupe sur les parvis des maisons de la culture. » Et Michel Crespin, visionnaire à sa façon - il a toujours en tête au moins dix projets - organise en septembre 1981 à Marne-la-Vallée, avec le soutien de Fabien Janelle, directeur du centre

d'action culturelle, la première rencontre d'artistes d'espaces libres ».

Le propos est double : affirmer la spécificité d'une pratique, mais aussi revendiquer une exigence artistique. « Nous batons encore sur les mots », dit Michel Crespin. Le reste trop souvent le domaine du pas sérieux, du post-soixante-huitard ou la petite casserole de l'animation ».

Un bon bout de chemin a été parcouru. En 1983, l'association Lieux publics (Centre international de rencontre et de création pour les pratiques artistiques dans les lieux publics et espaces libres) naît officiellement à Marne-la-Vallée, et campe symboliquement dans quelques caravanes, hébergées par le CAC, à la ferme du Buisson. D'emblée, les trois objectifs de l'association sont posés : la création, l'information et la réflexion. La dimension internationale se concrétise réellement depuis cette année : les Rencontres d'octobre, qui tous les ans rassemblent artistes, fins, directeurs d'institution, devraient se tenir en 1988 à Berlin ; dès septembre prochain, elles compteront une bonne délégation étrangère, dont Robert J. Fitzpatrick, le directeur du Los Angeles Festival (1).

En matière d'information, une banque de données européenne est en cours d'élaboration et l'Édition 1987-1988 du Goliath - guide de la création en plein air, que l'on feuillette comme une bible surréaliste (2) - comporte déjà, en préfiguration, une annexe européenne.

Quant aux créations, si Villeurbanne, Royanmont, Besançon ou

Véronne, en Italie, ont fait appel à Michel Crespin, scénographe, c'est à Marne-la-Vallée, ville nouvelle, que se sont concentrés la plupart des événements concoctés spécialement par Lieux publics.

Le pari est de réaliser des événements éphémères (puisque investis à chaque fois à la mesure de l'architecture), capables de satisfaire tout à la fois l'esthète et le badaud. Michel Crespin, en fait, intervient comme un metteur en scène : il joue avec les lumières, l'espace et les acteurs. Trapèzistes et funambules, du Cirque aérien, perchistes de l'équipe de France pour Sent haut, plasticiens du groupe Ritacalfoul pour Air de jeu en 1983 au parc de Noisiel, musiciens contemporains convoqués dans le « théâtre » de Ricardo Boffill pour Faux vent. On dans le désordre, en 1985 pour les Nuits musicales du cinéma, à la ferme du Buisson, lumières de la ville, grains de cinéma ou de chair et d'os, vidéos dans de vieilles voitures, Ivanhoé projeté sur grand écran dans les arbres. La nuit était sabbatique, et le cinéma retrouvait là son odeur de soirée festive.

C'est à Marne-la-Vallée encore qu'on devrait voir prochainement les immenses transformations en galerie de plein vent, si le dernier pari, intitulé Illuminations est tenu : composer un tableau lumineux sur les façades, et pour cela convaincre chaque habitant d'installer sur le rebord de sa fenêtre un neon coloré.

Lieux publics (contrairement aux son et lumière qui fleurissent partout en France et se revendiquent comme autant d'événements populaires) ne peut faire appel au seul bénévolat et a besoin d'un finance-

ment institutionnel. « tout comme un centre dramatique national », dit Michel Crespin, qui verrait d'un bon œil un label Centre national pour les arts de la rue. Mais l'association, par essence pluraliste, a vu cette année diminuer les subventions de la délégation aux arts plastiques, tandis que la direction du théâtre dont elle dépend désormais lui renouvelait, il est vrai, son soutien.

Créateur, producteur, fédérateur, et forte personnalité, Michel Crespin ne fait pas forcément l'unanimité. Il a en tout cas conservé un enthousiasme, une fraîcheur, une capacité à se remettre en cause. Ses scénographies urbaines sont ingénieuses, c'est indéniable.

Mais Lieux publics a su sans doute redorer le blason des artistes de rue. Et devenir un partenaire avec lequel il faut compter : le Parc de la Villette a fait appel à sa force de proposition, à sa capacité d'invention ainsi que des municipalités, comme Aurillac, où s'ouvre le 26 août le deuxième Festival du théâtre de rue.

ODILE QUROIT.

(1) Rencontres d'octobre 1987 : les 26 et 27 septembre. Au Théâtre 71, à Malakoff.

(2) Le Goliath 1987/88 répertoire des salimbanches - guide de la culture aux « provinces » - Prix de deux cents équipes de création. On y trouve aussi une liste de fournisseurs, les noms et adresses des partenaires régionaux, nationaux, un calendrier des événements, une liste des cours, stages, écoles, une bibliographie. Édité avec le concours du Centre national des lettres, par Lieux publics, ferme du Buisson, 77186 Noisiel (60-05-25-52).

سكس الحادي عشر

Faits divers

Des pluies diluviennes ont embourbé une partie de l'Europe

Pluies diluviennes, bourrasques et orages se sont abattus, le lundi 24 août, sur une partie de l'Europe, entraînant des évacuations précipitées de population et des interruptions de circulation routière et ferroviaire.

En Italie du Nord, région la plus durement frappée, trois personnes ont disparu dans la région de Brescia, noyées ou ensevelies sous des coulées de boue. Un train a déraillé entre Parme et La Spezia sans faire de victimes. A Milan, noyée sous l'eau, des quartiers entiers ont été inondés et privés d'électricité. Routes et voies ferrées ont été coupées. L'aéroport a dû être fermé.

En Lombardie, où un gigantesque glissement de terrain, le 28 juillet, avait enseveli des villages et créé un lac artificiel, les autorités ont entrepris d'évacuer les quelque vingt-cinq

mille habitants de la Vallée. Au Mont-Rose, à la frontière italo-suisse, on est sans nouvelles de huit alpinistes - un couple français et six Italiens - bloqués par le mauvais temps à près de 4 000 mètres d'altitude.

En Belgique, trois personnes ont péri victimes d'inondations dans la région de Charleroi, après la brusque montée des eaux d'un affluent de la Sambre, dans la nuit du 24 au 25 août. En Espagne, quelque trois cents campeurs ont dû être évacués de la station balnéaire de Blancas, sur la côte méditerranéenne, après une bourrasque qui a soufflé quatre-vingts tentes et arraché plusieurs arbres.

En France, ce sont les Alpes et le Midi méditerranéen qui ont été le plus éprouvés. La voie ferrée Modane (Savoie) - Bardonnèche (Italie) et la route nationale 6 qui la suit ont été coupées par des coulées de boue, obligeant les voyageurs à transiter par le col du Fréjus. La liaison ferroviaire entre Briançon et Marseille a été coupée par une coulée de boue près de Manosque.

Au camping de La Grave (Hautes-Alpes), une quarantaine de personnes ont été évacuées par précaution après le déclenchement d'une coulée de boue. La route nationale 202, qui relie Nice à Digne, a été coupée au Plan-du-Var (Alpes-Maritimes) par le débordement du canal de la Vésubie. Dans les Pyrénées-Orientales, le camping municipal de Laroque-des-Albères, près de Céret, a été ravagé par un orage, obligeant ses cent soixante-quatorze occupants à trouver refuge chez l'habitant.

Un mort lors des incendies de forêt en Corse. - Un sapeur forestier est décédé victime d'une crise cardiaque, alors qu'il combattait, le lundi 24 août, un important foyer qui avait déjà ravagé une centaine d'hectares de maquis près de L'Île-Rousse (Haute-Corse). Jean-Antoine Guidoni, sapeur depuis quatre ans à la caserne de Calenzana, participait à la lutte contre le plus important des quinze incendies de forêt qui se sont déclarés dans la journée du lundi sur l'ensemble de l'île.

Sports

CYCLISME

Jeannie Longo, la reine du Colorado

Déjà gagnante cette année du Tour de Colombie, du Tour de Norvège et du Tour de France, Jeannie Longo a remporté pour la troisième année consécutive la Coors Classic, autrement dit le Tour du Colorado, qui s'est terminé le 25 août à Boulder. Le Mexicain Raoul Alcalá, révélation de la saison routière a obtenu une confortable victoire chez les professionnels aux dépens de ses équipiers américains Pierce et Hampsten.

Une fois de plus la championne grenobloise a nettement dominé ses concurrentes, que ce soit dans les étapes de montagne ou dans les sprints de route et de poursuite. Elle a même officiellement amélioré le record du monde des 3 kilomètres sur piste de plein air à Colorado Springs (3 mn 45 s 93 contre 3 mn 49 s 78), par Rebecca Twigg au cours d'une séance d'entraînement. Et depuis son succès dans le Tour de Colombie au mois de mars, le coefficient de ses victoires, supérieur à 80 % par rapport au nombre de participations, constitue une performance sans équivalent. Elle est d'ailleurs, toutes catégories confondues, l'athlète la mieux cotée à la bourse du cyclisme où elle devance largement les « pros » qui la comblent avec tant d'acharnement et l'on en croit l'intérêt qui lui portent les commanditaires. Ce privilège sans doute mérité devrait lui permettre de régler au mieux les problèmes financiers relatifs à sa prochaine tentative contre le record du monde de l'heure. Des problèmes qu'elle doit résoudre personnellement.

J. A.

Le Carnet du Monde

Naissances

- Le docteur Dominique LANG et Madame, née Marianne Roth, ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils,

Cécile, Bruno, Gwendol, le 8 août 1987, à Strasbourg.

1, rue de l'Église, 67120 Molsheim.

Décès

- On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges BENEHAÏM,

survenu le 23 août 1987, en son domicile, 19, avenue Jean-Mermoz, à Denillemont, à l'âge de soixante-quatre ans.

De la part de : M^{me} Georges Benhaïm, son épouse, M^{me} Colette Benhaïm, M. et M^{me} Joël Richoux, ses enfants, Alexandre, Vanessa et Charlotte, ses petits-enfants, Et de toute la famille.

Les prières et l'inhumation auront lieu le mercredi 26 août, à 14 h 30, au cimetière nouveau, rue de Groulay, à Montmorency, où l'on se réunira.

- Le président et tous les membres de l'Union nationale des techniciens éconômistes de la construction ont la tristesse de faire part du décès de leur délégué général,

M. Michel CARRÉ,

survenu le 20 août 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 août à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmorency, place Victor-Basch, à Paris (14^e). Inhumation au cimetière de Montmorency.

UNTEC, 8, avenue Percier, 75008 Paris.

- Lyon. Amanny, Aubenas. Grognon.

M^{me} Jean Chambon, Roselyne et Pierre Marty, Michelle, Patricia et Jacques Marty, Dominique Chambon, Didier et Dominique Chambon, Gilles Chambon, Laurent Chambon, ses enfants, Amélie, Maxime, Adeline, Benjamin, Lucie, Denis, Estelle, Jean-Nicolas, Romain, Caroline, Séphora, Mathilde, ses petits-enfants, Les familles Chambon, Colérat, Joann, Radisson, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHAMBON,

à l'âge de soixante-deux ans.

Une messe corpore présente sera dite en l'église Saint-François d'Amanny, le mardi 25 août 1987 à dix heures. Une absence suivie de l'inhumation dans le caveau familial sera donnée en l'église Saint-Laurent d'Aubenas, le même jour à 16 heures.

- Ses enfants et petits-enfants, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Juliette DIAGNE,

née Salla, survenue le 24 août 1987, à Loumarin (Vaucluse).

La Mésartière, 84160 Loumarin.

- On nous prie d'annoncer le décès de

docteur Abraham KASWIN, ancien chef de laboratoire à la faculté de médecine de Paris,

survenu le 22 août 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 août.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à 10 h 15.

De la part de : M^{me} Marjain Kaswin, son épouse, Le docteur René Kaswin et M^{me} et leurs fils, M. et M^{me} Pierre Sorin et leurs filles, Ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Abraham Titim et leurs familles, M. Didier Klejaler, ses sœurs, beaux-frères et neveux, Les familles Bounefond et Sola, ses alliés, Toute la famille et ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

131, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Naissances

- Claude Levi, Philippe et Caroline Levi, Isabelle et Olivier Mathieu, Yves et Marie-Christine Levi, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Pierrette LEVI, ingénieure d'études au CNRS,

survenue à Dinard, le 20 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

5, rue des Wallons, 75013 Paris.

- On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean MONET, ingénieur général honoraire de la SNCF, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,

survenu le 23 août 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 août, à 15 h 45, en l'église Saint-Louis de Villemonais.

De la part de : M. et M^{me} André Monet, M. et M^{me} Lucien Monet, M. Paul Monet, M. et M^{me} Philippe Deveaux, M. et M^{me} René Monet, M^{me} Paul Arnaud, ses enfants, Ses soixante-deux petits-enfants, Ses soixante-sept arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue du Parc, 93250 Villemonais.

- M^{me} Dolores Pichella, son épouse, Emmanuel, Denis et Stéphane, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. René PICHÉLIN, journaliste à l'Humanité,

survenu le 22 août 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

La crémation aura lieu le jeudi 27 août, à 9 heures, au crématorium du cimetière des Joncherolles, à Villeneuve.

Pas de fleurs.

[René Pichelin, spécialiste des informations scientifiques, fait partie de l'équipe centrale du PCF en 1966, où il avait été affecté à la rubrique « Force du travail ». Anéanti par la SNCF et victime de plusieurs années d'incarcération, il avait participé à la Résistance dans la région d'Emmance, puis adhéré au PCF.]

- M^{me} le docteur André Robert, son épouse, M. et M^{me} Alain Quénel, ses enfants, Benjamin et Denis Quénel, ses petits-enfants, Les familles Bounefond, Toumeyre, Giraud, Quénel et Rondepierre, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 août 1987, de

docteur Michel ROBERT, ancien médecin-directeur de centres de cure de la Fondation des étudiants de France,

muni des sacrements de l'Église, dans sa soixante-septième année, à Maisons-Laffitte.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Bois-le-Roi.

Une messe sera célébrée à son intention, le 23 septembre 1987, à 18 h 15, en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7^e).

106, avenue de Suffren, 75005 Paris, avenue de Breteuil, 75007 Paris.

- M. et M^{me} Louis Savary, M. Daniel Savary, son frère, M^{me} Mireille Savary, sa sœur, Ses beaux-frères et belles-sœurs, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SAVARY,

mort en service commandé, le 20 août 1987, à l'âge de trente-cinq ans.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient une pensée fidèle.

Les obsèques ont eu lieu le 24 août.

La Roche-sur-Yon, Coutances.

Not abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Un record de précipitations sur Paris

Entre 6 heures du matin, le lundi 24 août, et 6 heures, le mardi 25 août, il est tombé sur Paris 96 millimètres de pluie à la station de Paris-Montsouris, ce qui est le record pour la station de Paris-Montsouris ouverte en 1872.

Jamais en effet depuis que les relevés de pluviométrie sont faits à Paris-Montsouris, c'est-à-dire il y a cent quinze ans, il n'est tombé autant d'eau en si peu de temps sur la capitale. Le précédent record remontait au 19 juillet 1872, date à laquelle il était tombé 65,8 millimètres de pluie.

Ce record est la conséquence directe du lent passage d'une perturbation ayant environ 50 kilomètres de rayon. C'est ainsi qu'entre le 24 août à 20 heures et le 25 août à 8 heures, les pluviomètres de la station ont recueilli 84,7 millimètres de pluie, dont 53 millimètres en trois heures, entre 23 heures et 2 heures. Rappelons qu'en moyenne il tombe sur Paris 60 millimètres par mois.

LE DOSSIER BARBIE

Un procès pour l'histoire

Les minutes du procès Les comptes rendus d'audience de Jean-Marc Théolier. Les croquis de Plarut. Les portraits de M^{me} Kiersfeld et de M^{me} Vergès. Le verdict.

L'histoire d'un SS exemplaire Barbie, le nazi de Lyon, l'espion américain en Allemagne, l'exilé en Bolivie.

La recherche d'un criminel contre l'humanité Comment Barbie fut retrouvé. Comment il fut livré à la France.

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Le Monde



LE PROCÈS BARBIE

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages - 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Nombre d'exemplaires _____ X 25 F (frais d'expédition inclus)

M. 1543 8707 Commande à faire parvenir avec votre règlement à :

Le Monde, service des ventes au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 08

LM 9

RESULTATS COMPLETS N°38

LOTTO SPORTIF

181 663,00 F

9 117,00 F

900,00 F

127,00 F

58,00 F

1000,000 F

PROCHAIN

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 17 SEPTEMBRE 1987, à 14 heures

APPARTEMENT 2 P. P. - 378, rue de VAUGIRARD à PARIS (15^e) - au 7^e étage avec CAVE

M. à P. : 450.000 F

S'adresser : M^{me} BAILLY, GUILLET, DELMAS avocats associés à Paris (1^{er})

11, rue Dupuy - Tél. 42-60-38-13 - Tous avocats pour Tribunal de Grande Instance de Paris - Sur les lieux pour visiter.

131, boulevard Raspail, 75006 Paris.

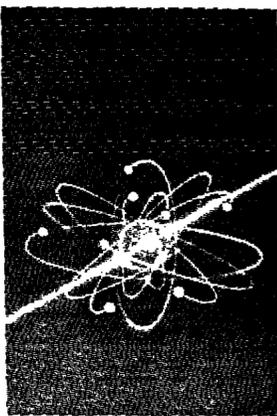
SECTEURS DE POINTE

Ce qui bouge beaucoup ne se voit pas forcément...

Et c'est souvent ce qui est le plus actif qui précipite le développement. Notre force c'est tout comme des électrons, d'être mis par une grande énergie qui nous fait graviter autour d'un projet commun mais de façon autonome et responsable. Ce projet : fonder notre croissance sur la recherche du top niveau technologique en misant sur l'épanouissement personnel et professionnel de nos collaborateurs. A la pointe des technologies les plus avancées, nous souhaitons faire activement participer à notre développement des professionnels de haut niveau. Aujourd'hui nous recherchons

CHEF DU SERVICE ACHATS D'INVESTISSEMENTS
(RM, FLA 2608)

Ingenieur generaliste (mécanique, automatisme, électricité) fort d'une expérience d'environ 5 ans en travaux neufs ou maintenance ou production. Vous assurerez les achats de projets des départements et filiales dans leurs achats de moyens de production et contrôlerez notamment les achats d'informatique. Etablissement des dossiers, appui fonctionnel technique, choix des moyens et des fournisseurs, négociation des achats seront vos principales missions. Pour ce poste essentiel, nous recherchons un



excellent profil technique mais aussi un homme de contact, apte à diriger et animer une équipe, ainsi qu'à gérer son service et ses affaires.

RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT
Electronique Industrielle
(RM, FLA 2508)

5 à 10 années d'expérience ont complété votre formation grande école électronique ou électrotechnique avec option électronique industrielle. Vous avez développé et industrialisé des modules électroniques à base de micro-processeurs pour milieu industriel, en connexion avec des réseaux de télécommunication. Nous vous offrons de venir mettre en valeur votre expérience et vos facultés d'animation, de relations humaines au sein d'une équipe de projet. Vous aurez la responsabilité du développement et de l'industrialisation d'équipements d'électronique industrielle.

Rejoignez Merlin Gerin et découvrez des procédures de recrutement qui inaugurent ce que pourra être votre activité demain sous le signe de la compétence et du dialogue. Nous vous remercions de nous adresser votre candidature, sous référence correspondante, au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres, 38050 Grenoble Cedex.

la machine de l'énergie électrique



VOTRE AVENIR, PLUS LOIN, PLUS VITE.

Rejoignez-nous, avec votre jeunesse, votre volonté de réussir, votre soif d'apprendre et de réaliser. Vous vous adapterez à notre expansion, à nos équipes, à nos manières de travailler. Rejoignez-nous avec votre

Diplôme d'une Grande École

Il vous sera nécessaire pour maîtriser les techniques informatiques et les solutions que vous mettrez en œuvre chez nos clients.

- une dimension et une solidité qui font de nous une des premières Sociétés de Conseil et d'Ingénierie Informatique (1500 personnes, une importante implantation internationale, un développement et des résultats appréciés en Bourse...)
- une présence auprès des plus grandes entreprises qui nous confient la réalisation de projets vitaux pour leur expansion
- une gestion des hommes et des carrières fondée sur une solide politique de formation et sur l'évolution des compétences et des responsabilités de nos ingénieurs.

Ensemble, allons plus loin, plus vite.

Prenez contact dès aujourd'hui avec Madame D. JAMET, sous la référence DJ/JI 01.08, CGI - 28/34, rue du Château-des-Rentiers, 75640 PARIS Cedex 13.



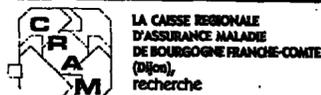
Responsable des études et développement informatiques

Secteur bancaire 290 000 +

Paris. Le service informatique (100 personnes) d'un important organisme financier recherche le responsable des études et du développement (HF). Relevé du Directeur Informatique, il prendra en charge la réalisation et le développement des applications concernant le financement de logements. Il aura la responsabilité d'un budget et du management de trente personnes réparties en trois groupes de projets. Il s'assurera de la qualité des applications grâce à la mise en place d'outils méthodologiques.

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années, de formation supérieure, a une expérience confirmée de grands projets et du management d'une importante équipe. Le poste requiert des qualités d'expression écrite et orale, une personnalité affirmée, de la diplomatie et le sens de la délégation.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Henri BOUET, sous la référence L068/M.



un informaticien d'étude et d'application

Chargé de projets et responsable d'un service analyse et programmation de 20 personnes. Niveau ingénieur, bonnes connaissances DOS, VM, CICS, TOTAL, MANTIS, matériel IBM 4381. Expérience minimum de 4 années dans un poste équivalent. Le salaire annuel brut de départ sera, pour 13,66 mois, selon l'expérience, de 191.000 F à 212.000 F.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé et copie des diplômes à : Monsieur le Directeur de la GRAM, 38, rue de Cracovie 91044 DUON CEDEX. CLÔTURE DE L'APPEL DE CANDIDATURES : 15 SEPTEMBRE 1987.

Recrutement humains : Une valeur ajoutée aux entreprises qui innovent

Dominique Barré S.A. «Technologies»

- Approche directe
- Recherche par voie d'annonces

Après 6 années dans la recherche appliquée, à l'INSA de Lyon puis dans l'industrie et 5 années de Conseil en diversification technologique, Héral Dubesset anime aujourd'hui le département technologies de DB SA. Il assiste et conseille les entreprises industrielles, les centres de recherche et les centres techniques.

DB SA, les 4/8 Chemin du Petit Bois, BP 18, 69131 Ecully Cedex, Tél. 78.43.36.60. DOMINIQUE BARRÉ S.A. CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

GROUPE SYSECA

SYSECA (400 MF de CA, 1.000 collaborateurs dont 35 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

INGENIEURS INFORMATIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Vous désirez exercer votre action dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 277 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex



Jeunes ingénieurs mécaniciens

Paris. La Direction des Constructions Navales (DCN) du Ministère de la Défense recherche deux ingénieurs mécaniciens pour son Service Technique.

Au sein d'une équipe chargée de la conception d'installations de navires, ils auront pour mission l'élaboration des spécifications ainsi que le suivi des études et du développement de ces nouveaux systèmes concernant les circuits de combustibles et la manutention embarquée (bâtiments de surface), la régénération atmosphérique (sous-marins).

Ces postes conviennent à de jeunes ingénieurs mécaniciens confirmés possédant si possible une première expérience des constructions navales. Ils devront être aptes à conduire des études en liaison avec les établissements de la DCN et les industriels privés grâce à leurs qualités relationnelles, à leur autonomie et à leur efficacité. Les candidatures de débutants seront également examinées.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et photo, sous référence L087/M, à Monsieur Henri BOUET, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.



Vous portez un vif intérêt aux jeunes PMI montpelliéraines en plein développement. Les technologies innovantes et le management participatif. Pour renforcer son bureau d'études techniques, l'une d'entre elles recherche :

1 COORDINATEUR TECHNIQUES D'AFFAIRES (H/F)

Rattaché directement au responsable du service technique, il sera responsable technique global d'une réalisation, coordonnera toutes les études techniques économiques, aura la responsabilité du budget et du planning des études. Agé de 30 à 35 ans, ingénieur diplômé généraliste en procédé industriel (Centrale Paris, IPE, ESIP) ou autodidacte confirmé, expérience 5 à 10 ans en réalisation en pétrochimie, agrochimie, traitement des déchets ou des eaux.

1 RESPONSABLE CELLULE TECHNIQUE GÉNIE CIVIL (H/F)

Rattaché directement au responsable du service technique, il coordonnera, animera et gèrera une équipe de 3 à 5 personnes, planifiera, distribuera et contrôlera leur travail, répondra aux besoins exprimés par les donneurs d'ordres. Il appliquera les objectifs généraux, définira, suivra et fera appliquer ceux de son équipe. Ingénieur diplômé génie civil (Centrale Paris, IPE, ESIP) ou autodidacte confirmé, entre 35 et 40 ans, grande expérience en études et réalisations de grands chantiers génie civil, tous corps d'état, France et étranger.

1 INGÉNIEUR CELLULE MÉCANIQUE (H/F)

Rattaché directement au responsable cellule mécanique, il répondra aux besoins d'études et de chiffres des donneurs d'ordres, dimensionnera et dessinera les équipements complexes, fera notes de calculs complexes, recherchera et sélectionnera fournisseurs potentiels, optimisera choix techniques, préparera et supervisera travail sous-traité. Ingénieur diplômé A. & M. ENSI CL... ou autodidacte confirmé, 5 ans à 10 ans d'expérience en service entretien travaux neufs, dans secteurs pétrochimie, agrochimie, traitement des déchets ou des eaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions à Agence HAVAS n° 196 895 34063 Montpellier Cedex, qui transmettra.



Ingénieur ou Docteur Ingénieur

ENSMA, ENSI, ENSTA, INSA... Débutant. Connaissances nécessaires en énergétique, mécanique et si possible rhéologie, pour recherches, allant expérimentation et modélisation, dans le domaine de la stabilité de produits et de la sécurité de procédés de fabrication. Réf. TC

2 Ingénieurs

Affectés au Centre de Calcul pour mener des études de modélisation dans les domaines suivants :

- a - Propagation d'ondes de choc dans les solides - dynamique théorique.
- b - Mécanique des solides - calculs par éléments finis.

Réf. MI

Envoyer CV, photo et prétentions à SNPE - CR8 - B.P. 2 91710 VERT-LE-PETIT s/réf. TC ou MI.

IBM France ingénieurs

Jeunes diplômés d'ingénierie (BAC + 2)

Vous rejoindrez la Centrale des entreprises et d'Administration des contacts de plus haut niveau sur un secteur prestigieux. Notre formation théorique de Commerce et Gestion les prépare aux exigences de la

Des postes sont à pourvoir. Si vous souhaitez savoir cette offre, adressez votre lettre à Département IBM FRANCE - 1, rue de la

Société de très haut niveau technique en plein développement dans le domaine

ÉLECTRIQUE-ÉLECTRONIQUE recherche pour la région LYONNAISE

INGÉNIEURS DÉBUTANTS GRANDES ÉCOLES

1 NORMALE SUP., CENTRALE PARIS, E.S.E., T.S.E. pour s'intégrer à nos équipes d'études et participer au développement de nos produits. Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo NPA 49298 Lyon Cedex 02

SECTEURS DE POINTE

ALCATEL THOMSON RADIOTELEPHONE

Nous recherchons fabricants et techniciens en oeuvre des réseaux et systèmes de radiocommunication radio ou fixes

Nous recherchons des ingénieurs débutants pour répondre à nos besoins conjugués de notre technologie et de notre marché, et vous proposons d'intégrer les équipes de notre Centre Industriel de Val de France - Pays de Loire, en tant que

INGENIEUR ELECTRONIEN

Formation Radio HF/BF

INGENIEUR METHODES INDUSTRIELLES

Formation ENSAM, ECAM, ION... Merci d'adresser votre dossier à M. AL. CLAUDON

ALCATEL THOMSON RADIOTELEPHONE 17 rue Corneille - BP 101 49002 LAVAL CEDEX FRANCE

Economie

REPÈRES

Balance des paiements courants
Déficit accru, en 1986, pour la Grande-Bretagne

Croissance
Augmentation de 0,8 % du PIB en France pour le deuxième trimestre

Le déficit de la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne s'est élevé l'an dernier à 890 millions de livres. Cette estimation publiée par l'Office central de la statistique corrige les chiffres communiqués en juin dernier, qui faisaient état d'un déficit de 120 millions de livres.

L'année 1986 est la première année marquée par un déficit de la balance des paiements courants depuis six ans. L'an dernier, l'excédent pétrolier a chuté de moitié, passant de 8,1 milliards de livres en 1985 à 4,1 milliards. Pour le premier semestre de cette année, les chiffres font apparaître un excédent de 37 millions de livres.

Consommation
Progression des dépenses en juillet aux Etats-Unis

Japon
Multiplication par six du budget de recherche sur les supraconducteurs

Bien que les revenus des Américains n'aient progressé que de 0,4 % au mois de juillet, leurs dépenses de consommation se sont accrues de 0,9 %, a indiqué, lundi 24 août, le département du commerce. Ces estimations confirment la tendance à la hausse des dépenses déjà observées en juin (0,9 % pour un revenu en progression de 0,3 %).

YOUGOSLAVIE
Plus de cinq mille licenciements dans le Monténégro

Belgrade (AFP, Reuter). — La fermeture de quatre entreprises de la République du Monténégro va entraîner le licenciement de plus de 5 000 ouvriers dans les jours qui viennent. Selon l'agence officielle yougoslave Tanjug, la faillite de ces établissements est imposée par une nouvelle loi industrielle visant à assainir le secteur industriel et à instaurer un système de production tourné davantage vers une économie de marché.

La première victime de cette loi a été la plus importante entreprise en bâtiment, Titograd, du nom de la capitale du Monténégro, où 1 500 ouvriers ont déjà été congédiés la semaine dernière. Deux mines et une usine de cellulose employant au total 2 750 personnes sont également condamnées à fermer. Une analyse réalisée par des experts a conclu qu'aucun aide financière ne pourrait rentabiliser leur production.

Le président des syndicats du Monténégro, M. Milo Djurovic, a assuré que tous les travailleurs licen-

ciés bénéficieraient d'une allocation mensuelle de 41 000 dinars (environ 350 francs) et d'une priorité à l'embauche. Selon certains responsables syndicaux, la nouvelle loi sur les faillites pourrait frapper quelque 7 000 personnes employant 1,5 million de personnes. Elles ont jusqu'au 25 septembre pour trouver les fonds nécessaires à leur renflouement.

Les statistiques officielles indiquent que 1,2 million de Yougoslaves sont actuellement sans emploi, et que l'inflation tourne à un rythme annuel de 105 %. Ce dernier chiffre ne tient pas compte de l'augmentation récente des prix du pain, de la viande et d'autres produits alimentaires. A Borovo, dans le nord du pays, 4 000 des 23 000 employés d'une usine de fabrication de chaussures et d'articles en caoutchouc sont en grève depuis près d'une semaine. Ils réclament un relèvement de 100 % de leurs salaires ainsi que la réduction des services administratifs de l'entreprise.

La dette extérieure de l'Argentine

La Citicorp va échanger 500 millions de dollars de créances sur l'Argentine contre des participations dans des entreprises

La Citicorp, la première banque américaine, envisage de transformer l'équivalent de 500 millions de dollars de créances qu'elle détient sur l'Argentine en prises de participation dans des entreprises du pays, a annoncé à New-York M. H. Richard Handley, le président de la filiale du groupe, à Buenos Aires, Citibank Argentina.

Ce projet, rendu public juste après la signature d'un accord de rééchelonnement de 34 milliards de dollars de la dette argentine avec ses banques créancières, s'inscrit dans la nouvelle politique engagée par la banque new-yorkaise dans le traite-

ment de la dette du tiers-monde le 19 mai dernier, lorsque M. John Reed, son président, avait annoncé la constitution d'une provision de 3 milliards de dollars sur les prêts aux pays endettés.

La Citicorp a donc établi un plan de conversion portant sur les tiers de créances qu'elle a sur l'Argentine (1,5 milliard de dollars). Environ 500 millions de dollars seront transformés en participations dans des entreprises du pays, « dans les secteurs du pétrole, du gaz et des industries agro-alimentaires, mais également dans le bois, la pâte à papier et les industries papeteries, dans des domaines donc où l'Argentine a un avantage sur les autres producteurs », a précisé le président de la Citibank Argentina.

La banque américaine souhaiterait transformer ainsi un tiers de ses prêts aux pays du tiers-monde (un total de 15 milliards de dollars) en participations dans des entreprises au cours des trois prochaines années.

Les responsables argentins ont immédiatement fait connaître leur intérêt pour ce type d'échange. Mais le secrétaire d'Etat chargé de la dette, M. Jorge Gonzalez, a cependant souligné que ces programmes de « swaps » devraient s'accompagner d'investissements étrangers supplémentaires dans le pays. Le gouvernement souhaite que, pour chaque dollar échangé, les banques investissent un dollar en plus.

■ **HONDURAS** : premier accord commercial avec l'URSS. — L'URSS et le Honduras ont signé, le lundi 24 août, leur premier accord commercial, qui pourrait permettre à court terme des échanges d'un niveau avoisinant les 20 millions de dollars. Le ministre hondurien de l'économie et du commerce extérieur, M. Reginaldo Panting Panalada, a précisé que son pays souhaitait acheter à l'URSS des produits chimiques, de l'amiante, de l'écier et des matières premières pour l'industrie pharmaceutique. En contrepartie, le Honduras se propose d'exporter vers l'Union soviétique du café, du tabac, du sucre et de l'huile de palme. La délégation hondurienne devait encore se rendre en Tchécoslovaquie. — (AFP.)

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Canada : vivre sa vie sans le voisin



MONTRÉAL
de notre correspondant

Il passerait presque inaperçu tant leur présence est considérée comme normale. Les douaniers américains installés dans les grands aéroports canadiens qui desservent les États-Unis ne choquent ni les patriotes anglophones les plus frileux ni les nationalistes francophones les moins complaisants.

A Montréal-Dorval, Toronto, Winnipeg et Vancouver, tous les voyageurs en partance vers le sud déposent armes et bagages devant les officiers de l'Inspection des douanes. Au cœur de ces villes canadiennes, ces officiers effectuent les fouilles et les contrôles d'immigration dont les visiteurs seront dispensés à leur arrivée à destination.

Tout le monde semble y trouver son compte. S'il doit être retenu aux portes des États-Unis pour une quelconque raison, le touriste canadien (ou étranger d'ailleurs) en est averti avant d'être d'ailleurs lui est ainsi épargné. Les services des douanes et de l'immigration des aéroports américains sont à eux seuls les plus frileux. Chaque année 10,7 millions de Canadiens en voyage d'affaires ou d'agrément font la queue à leurs frontières, (onze millions et demi d'Américains font de même en sens inverse).

Cette inspection à domicile est si bien acceptée que les Canadiens ne se plaignent pas de la mesure. Elle est faite pratiquement depuis 1974, date à laquelle a été signé un accord, qui accordait à Ottawa le même privilège. Mais les douaniers canadiens n'ont jamais investi les centres névralgiques des États-Unis. Manque de moyens financiers dit-on.

Vive croissance

Le Canada a connu, en 1986, la plus forte expansion des pays industrialisés (+ 3 %) et la tendance devrait se maintenir au cours des prochaines années, estime l'OCDE dans son dernier rapport. La croissance du PIB, évaluée en 1986 par la baisse des prix du pétrole et des céréales, s'est même nettement redressée au début de 1987.

Par contre, le taux de chômage (9,6 %), s'il reste supérieur à la moyenne de l'OCDE, a pour ainsi dire décliné. La stratégie d'assainissement des finances publiques, légèrement relâchée en 1986, devrait être « accélérée », note l'OCDE, pour que le déficit budgétaire reste « excessif » (6,3 % du PIB en 1986).

dans le vif de ce sempiternel débat : une plume de mesures protectionnistes s'est abattue l'an passé sur le Canada, qui croyait à tort que son grand voisin, son client numéro un, son principal fournisseur, aurait la délicatesse de l'épargner. Sentant le vent tourner, M. Mulroney a jugé que son pays et les États-Unis (les plus importants partenaires commerciaux de la planète) devraient négocier au plus vite un accord de libre-échange, afin de mettre les producteurs canadiens « à l'abri des humeurs du Congrès » et de protéger durablement l'emploi, à un moment où le taux de chômage se stabilise autour de 9 %.

Engagés depuis mai de l'an dernier, les pourparlers sont longs et difficiles. Ils ont récemment donné aux Canadiens, pourtant bien disposés, l'occasion de regimber ouvertement devant l'outrecuidance américaine et d'affirmer bien haut un concept que d'aucuns tenaient pour folklorique :

Neuf pages dans le « Wall Street Journal »

L'Union soviétique fait la promotion de ses réformes économiques

« Une transformation radicale de la gestion économique [de l'Union soviétique] doit être réalisée au cours des deux ou trois prochaines années. » Estimant sans doute que les milieux financiers américains restent mal informés sur les changements en cours en URSS, le gouvernement soviétique a fait paraître, le 24 août dans le *Wall Street Journal*, neuf pages de publicité. Introduit par un message du vice-ministre du commerce extérieur, M. V. Malkovitch, le dossier contient des articles des principaux animateurs de la restructuration « perestroïka » (l'académicien M. Abel Aganbegyan, M. Ivan Ivanov...) et appelle les hommes d'affaires américains à s'intéresser davantage aux « nouvelles occasions d'affaires ».

Les échanges commerciaux entre les deux grandes puissances restent en effet de très faible ampleur. L'an dernier, les achats soviétiques aux États-Unis ont chuté de 43 % (revenant d'à près les chiffres soviétiques, de 2,8 à 1,6 milliard de dollars) alors que les ventes de l'URSS

contre-Atlantique ne s'élevaient qu'à 440 millions de dollars.

En Union soviétique, la presse continue à se faire l'écho des réformes en cours dans le domaine économique. Dans un entretien publié par le quotidien du gouvernement, le *Izvestia*, lundi 24 août, M. Abel Aganbegyan, l'un des principaux conseillers économiques de M. Gorbatchev, estime que doivent être maintenues en activité les seules entreprises « capables de se développer de manière autonome ».

« Plusieurs milliers » de quarante-six mille entreprises existant en URSS « ne sont pas rentables et rien ne peut les sauver », explique l'économiste soviétique qui a ajouté : « Dans l'intérêt de la société, il faut les liquider. Je ne propose pas d'agir comme en Occident, mais il serait rationnel d'en fermer quelques centaines dans l'avenir le plus proche. » Reconnaisant que, jusqu'à présent, les tentatives de réorganisation de l'économie soviétique ont « malheureusement conduit à plus d'échecs que de succès... à cause du conservatisme des gestionnaires », M. Aganbegyan promet cependant que, dans les trois années à venir, « les changements seront fondamentaux ».

« Il existe au Canada plusieurs endroits où les gens se font éperdus de qui possède quoi. Ce qu'ils veulent, c'est un emploi », se plaint à répéter M. Jean Chrétien, ancien ministre libéral du gouvernement Trudeau. « Peut-on conserver une indépendance politique déjà menacée en perdant totalement le contrôle de notre économie ? », se demande M. Denis Beaudry, auteur d'un livre intitulé *A qui appartient le Canada ?* (2).

Les politiciens n'ont guère en le temps d'entrer une nouvelle fois que : l'identité culturelle canadienne.

C'est que les Américains contrôlent aussi les industries culturelles de leur allié le plus fidèle : 90 % des films présentés dans les cinémas canadiens sont produits et distribués par les « Majors », 98 % des émissions de divertissement diffusées par les chaînes de télévision anglophones portent le label « made in USA » (le Québec fait figure d'exception), de même que la plupart des livres publiés en anglais, des disques, des cassettes et des films vidéo.

Les Canadiens, qui ont tout juste réussi à « sauver » leurs périodiques, veulent légiférer — et avec sévérité — pour mettre un terme à cette domination. Ils cherchent à éviter la « marginalisation pure et simple de la culture canadienne », comme on dit ici et ne souhaitent donc pas soumettre leurs industries aux règles du libre-échange.

« Quelle culture canadienne ? En quoi sommes-nous différents ? » ont osé demander les négociateurs américains. Des questions un peu naïves qui, évidemment, ont mis le feu aux poudres. Le Canada anglais ne s'est-il pas créé en réaction à la guerre d'indépendance américaine, grâce à l'arrivée de quelque quatre-vingt mille « loyalistes » restés fidèles à la couronne britannique ? Une invasion américaine n'a-t-elle pas été fermement repoussée entre 1812 et 1814, faisant d'ailleurs naître pour la première fois un « sentiment national » en Ontario du moins ? Vieilles histoires, rétorquent les Américains, tout juste prêts à considérer le Québec « une île française people » comme de curieux phénomènes.

Au sud du 49^e parallèle, on retient qu'Américains et Canadiens anglophones parlent à quelques nuances près la même langue, ont les mêmes références culturelles, le même style de vie, les mêmes penchants culinaires, les mêmes chaînes d'hôtels et de restaurants, les mêmes maisons préfabriquées ou mobiles, les mêmes pelouses vertes synthétiques sur leurs escaliers extérieurs.

Les Américains soulignent que les vedettes canadiennes ont si bien perçé chez eux qu'elles passent pour des « produits locaux ». Qui se doute aux États-Unis que les chanteurs et musiciens Paul Anka, Neil Young, Leonard Cohen, Joni Mitchell, Oscar Peterson, Bryan Adams, les acteurs Lorne Greene (« Bonanza »), Donald Sutherland (« Mash »), ou Peter Jennings (présentateur du journal de ABC), pour ne citer qu'eux, sont Canadiens ?

Quatre nouvelles banques

La conférence internationale du combustible nucléaire

Dans un sursaut collectif, responsables et éditeurs ont décidé de ne pas attendre leurs voisins. Aux États-Unis, le ministre canadien des communications, M. Flora Macdonald, « capable de la plus totale insensibilité », d'après M. Mulroney.

Les Américains connaissent effectivement peu le Canada. Ils considèrent que ce pays (25,3 millions d'habitants soit un peu plus que la Californie) fait partie intégrante de leur marché domestique. Ils le voient comme une extension naturelle de leur façon de penser, ignorant qu'ils y exportent deux fois plus de marchandises que vers le Japon, et parfois même pour atteindre que le régime politique, les lois ou les programmes sociaux sont différents de leurs.

La conférence internationale du combustible nucléaire se tiendra à Paris, le 26 et 27 août.

■ **LES COURS DU PÉTROLE**
Baissent une forte baisse

Le gouvernement de M. Mulroney a quant à lui proclamé la souveraineté du Canada sur les eaux de l'Arctique ainsi que sur le passage du nord-ouest que les Américains convoitaient. Il a fait des industries culturelles un symbole et Washington a intérêt à ne plus insister sur les incursions dans les négociations sur le libre-échange.

Après tout, note le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, les activités culturelles, y compris les divertissements populaires, nous apportent le moyen de nous exprimer. Elles nous permettent de façonner notre identité nationale, de refléter sur notre place dans le monde et nous relient au monde. Difficile de vivre à l'ombre d'un géant sans se démentir.

A l'ombre d'un géant

Le dollar canadien vaut 0,75 cent américain.

(2) Publié aux éditions Stanke (Montréal).

■ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié dans nos éditions du 18, 19, 20, 21, 22 et 25 août, des articles sur la Belgique, l'Italie, la Suède et la Grande-Bretagne.

MARTINE JACOT.

Le secteur bancaire est un autre domaine dans lequel une réforme est engagée. Elle semble s'inspirer de celle menée en Hongrie. Lundi 24 août, l'agence Tass a annoncé la nomination, par le conseil des ministres, des présidents de quatre nouvelles banques. Ces établissements doivent fonctionner selon les principes de l'autonomie de gestion absolue et de l'autofinancement.

« L'essentiel de cette réforme est de rendre au crédit sa véritable vocation, à commencer par l'arrêt de l'utilisation en tant que source de financement budgétaire à perte. »

Il convient de souligner que ces quatre nouvelles banques restent des sociétés d'Etat, et surtout qu'elles ne seront pas en concurrence entre elles, chacune étant spécialisée dans un secteur particulier de l'économie. Ont en effet été créées une banque pour l'industrie et le bâtiment, une banque agro-industrielle, une banque pour l'économie de l'habitat, l'équipement collectif et le développement social et enfin une banque d'épargne privée et de crédits à la consommation. Chacune va compléter le système bancaire soviétique avec les deux établissements existants : la banque d'Etat de l'URSS (la Gosbank) et la banque du commerce extérieur.

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Les bourses du monde
36.15 TAPÉZ LEMONDE

■ **LES COURS DU PÉTROLE**
Baissent une forte baisse

La conférence internationale du combustible nucléaire

La conférence internationale du combustible nucléaire se tiendra à Paris, le 26 et 27 août.

Le directeur de la préfecture de la protection civile est M. RHOUDARD.

Les cours du pétrole baissent une forte baisse

Les cours du pétrole ont baissé de 10 à 15 %.

Le directeur de la préfecture de la protection civile est M. RHOUDARD.

LES NOUVELLES POLITIQUES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

La préfecture de police a annoncé de nouvelles mesures de sécurité.

Le directeur de la préfecture de la protection civile est M. RHOUDARD.

Economie

ÉNERGIE

En présence de plus de six cents spécialistes

La conférence internationale sur le retraitement du combustible nucléaire s'est ouverte à Paris

La deuxième conférence internationale sur le retraitement du combustible nucléaire s'est ouverte à Paris, le mardi 24 août. Pendant quatre jours, elle rassemble six quarante spécialistes venus de vingt-trois pays. La première conférence avait eu lieu en 1984 aux États-Unis. « Le retraitement est la seule approche responsable vis-à-vis des générations futures. Il permet, en effet, une gestion des déchets sûre à long terme », a déclaré M. Jean-Pierre Capron, président du Commissariat à l'énergie atomique, en ouvrant les travaux.

Les seuls pays à économie de marché à avoir rejoint, en 1985, quelque 55 000 tonnes de combustibles irradiés issus de centrales nucléaires et près de 125 000 tonnes en l'an 2000. Plus encore qu'aujourd'hui, la question se posera alors de savoir que faire de ces matières encombrantes et dangereuses. Faut-il les considérer comme des déchets et les mettre définitivement au rebut, ou les traiter, pour extraire l'uranium et le plutonium qu'ils renferment et les réutiliser ? Les partisans des deux voies ne cessent d'argumenter. À l'heure où l'uranium est abondant et peu cher, la récupération de produits fissiles ne justifie pas le coût du retraitement, disent les uns. Ils ajoutent qu'une telle opération augmente le volume des déchets. Le stockage par

et simple est un gaspillage énergétique, rétorquent les partisans du retraitement, puisque l'on peut, par cette technique, récupérer 97 % de la matière brûlée dans les réacteurs (96 % d'uranium, 1 % de plutonium). Ils soulignent aussi que les technologies du retraitement ont actuellement une bonne longueur d'avance sur celles du stockage et qu'il est plus sûr d'extraire le plutonium que de s'en débarrasser sous forme de déchets.

Devant de tels arguments qui appellent l'attention du « vrai monde », on attendait d'observer l'évolution des cours de l'uranium pour prendre, dans dix ou vingt ans, une décision définitive. C'est notamment le cas de la Suède ainsi que des États-Unis, qui, après avoir lancé le mouvement, ont cessé tout retraitement en 1976 par crainte des risques de prolifération du plutonium. La France compte parmi les plus fermes partisans du retraitement. Rien d'étonnant à cela puisque, dans son usine de La Hague, dans la Manche, la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) traite 80 % des combustibles irradiés de la filière à eau légère de toutes provenances, le reste étant pris en charge par l'Allemagne fédérale et le Japon. La Grande-Bretagne traite comme la France, à l'échelle industrielle (1 500 tonnes par an) dans son usine de Windscale, des matières brûlées provenant de la filière AGR (avancé refroidi au gaz). Ainsi, si l'on exclut quel-

ques ateliers, comme celui de Mol en Belgique, aux capacités limitées à quelques dizaines de tonnes par an, on peut en conclure que le « club des retraitement » est actuellement limité à quatre membres.

Le « club des quatre »

Le traitement des combustibles irradiés n'est pas en lui-même particulièrement complexe (1). « Les opérations seraient même banales, dit M. Claude Aycoberry, directeur de la branche retraitement de la COGEMA, si elles ne concernaient pas des matières radioactives », lesquelles interdiraient toute intervention humaine en cas de panne et demandent des mesures de sûreté élaborées. Sans doute est-ce pour cette raison que peu de pays se sont jusqu'ici lancés dans l'aventure, d'autant que l'opération n'est rentable que pour les nations possédant des centrales nucléaires d'une puissance totale d'au moins 25 000 à 30 000 mégawatts, comme le précise M. Aycoberry.

C'est donc avant tout sur le « club des quatre » qu'il faudra encore compter, dans les décennies à venir, pour le retraitement. Chacun de ses membres est d'ailleurs engagé dans la construction de nouvelles unités. La France installe à La Hague l'usine UP3, puis elle agrandira l'atelier existant (UP 2) qui pourra traiter 800 tonnes par an en 1992 et quadruplera ainsi les capacités actuelles de 400 tonnes-an. La

Grande-Bretagne étend ses installations de Windscale (800 tonnes/an en 1992), l'Allemagne fédérale construit une usine à Wackersdorf (350 tonnes/an en 1995) et le Japon prévoit de mettre en service, au milieu des années 90, sa première unité de retraitement privée de 800 tonnes/an.

Malgré tous ces projets, la capacité totale de retraitement en 1995 sera de 4 000 tonnes/an, donc bien inférieure aux besoins annuels estimés à 7 000 tonnes. La deuxième unité que le Japon prévoit de démarrer en 2010 ne résoudra pas le problème. Mais peut-être faudrait-il alors compter avec d'autres « retraitement » puisque la Chine prévoit la construction d'une unité pilote pour les années 90 et que, selon un de ses représentants, la COGEMA aura et déjà reçu des demandes d'études de coopération sur le retraitement de la part « d'une demi-douzaine de pays ».

ELISABETH GORDON

(1) Après avoir séjourné pendant au moins un an auprès des réacteurs qui les a produits afin de perdre une partie de leur radioactivité, les combustibles irradiés sont achetés avec les usines de retraitement comme La Hague. Là, ils sont à nouveau stockés pendant deux ans. Puis ils sont débarrassés mécaniquement ou chimiquement de leur gain avant d'être dissous dans l'acide nitrique. Les nitrates d'uranium et de plutonium sont alors séparés grâce à un solvant organique, puis conditionnés sous forme solide.

Les cours du pétrole subissent une forte baisse

(Suite de la première page.)
Ils ont presque tous augmenté leur rythme d'extraction, dépassant ainsi largement les quotas étroits prévus par l'OPEP au troisième semestre (lire page 5).

Enfin, les événements du Golfe ont certainement favorisé la surproduction. D'un côté, la pression militaire exercée par l'Irak sur les terminaux iraniens s'est relâchée, ce qui a permis à Téhéran d'augmenter ses ventes d'un bon quart. D'autre part, l'intervention américaine perturbe profondément les circuits d'exportation du Koweït, et a incité à « ouvrir » du Golfe le maximum de barils pour parer à toute éventualité.

Le résultat est B : l'OPEP en août devrait produire 19,7 millions de barils/jour, soit 3 millions de plus que son plafond officiel (16,6 millions) après avoir déjà extrait 18,6 millions de barils/jour en juillet (1) alors que la demande saisonnière normale est estimée à 17,5 millions de barils au maximum.

Découvrant l'étendue de cette surproduction, les opérateurs pétroliers, rassurés en outre par la relative stabilité des événements du Golfe, ont brutalement vidé de coup et précipité une chute des cours aussi excessive qu'avait été la hausse au début du mois.

Ces écarts annoncent une fin d'année délicate pour le marché pétrolier. Un nouvel effondrement des prix comparable au « crash » de 1986, qui avait fait tomber les cours en-dessous de 10 dollars, ne peut plus désormais être totalement exclu. La stabilité du baril dépendra, en outre, de l'évolution de la tension militaire

du Golfe, de l'importance de la rupture intervenue après les fusées de La Mexique entre l'Arabie Saoudite et l'Irak.

Si cette rupture reste profonde, il y a fort à croire que le royaume saoudien, comme il l'a déjà fait fin 1985, modifiera de son côté sa politique et choisira, pour apaiser financièrement l'Irak, de provoquer une nouvelle chute des cours. Il en a les moyens, puisqu'il lui suffit de renoncer à produire sa production pour déclencher une nouvelle panique.

Jusqu'ici ce n'est pas le cas : Ryad a des fins de non recevoir à se conformer à ses quotas au mois d'août et à même officiellement approuvé du président de l'OPEP contre les départs des autres pays membres. Mais cet avertissement pourrait, comme il y a deux ans, constituer le prétexte à un changement de politique.

Le changement facilité par les circonstances. Après les errements de l'été, il sera techniquement très difficile à l'OPEP de reprendre les rênes du marché et de stabiliser les cours. Les stocks constitués par les compagnies auront l'autonomie vert jusqu'à la fin de l'année sur la demande, et il faudra que les treize pays réunissent considérablement leur rythme d'extraction — en dessous des niveaux prévus — pour délier un dérapage. L'Arabie Saoudite, qui joue traditionnellement le rôle de producteur d'équilibre aura donc beau jeu de refuser de se sacrifier pour les autres et de reprendre sa liberté.

V. M.

(1) Un million de baril par jour équivalait à cinquante millions de tonnes par an.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la prévention et de la protection civile
Installations classées pour la protection de l'environnement, 5^e Bureau

Le COLLEGE DE FRANCE a présenté une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'implanter dans les locaux situés à PARIS (5^e), 3, rue d'Ulm, un laboratoire biologique de laboratoire destiné à la recherche dans les domaines de la biologie et de la génétique.

Cet équipement, d'une puissance de 760 curies (28,12 mégabecquerels), sera mis à la disposition de laboratoire de médecine expérimentale dirigé par M. le professeur JEAN DALESSET, prix Nobel de médecine. Utilisé pour des travaux de recherche fondamentale en génétique, il servira notamment à l'étude des mécanismes de l'expression et du développement du cancer.

Il relève de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 385 (voir ci-dessous) :

385 (voir ci-dessous) : utilisation, dépôt et stockage de substances radioactives sous forme de sources scellées, contenant des radionucléides du groupe II sous forme spéciale relevant une autorisation spéciale délivrée par le ministre de l'Environnement et du Développement durable, en application de l'article 100 (voir ci-dessous) :

Installation soumise à autorisation

Conformément aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, modifiée par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la décontamination des canalisations publiques et à la protection de l'environnement, le projet sera soumis à enquête publique du 14 septembre au 14 octobre 1987 inclus.

Le dossier est déposé au commissariat de police judiciaire et administrative, centre de police de la Préfecture de Police, 4, rue de la Harpe-Genève-Genève et tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

M. PHILIPPON, inspecteur des Postes-Clamart, commissaire supérieur désigné par M. le préfet de la Préfecture de Police, pour recevoir les observations des tiers et le commissaire préfet, aux adresses ci-dessous :

— vendredi 12 septembre
— vendredi 25 septembre
— samedi 3 octobre
— mercredi 7 octobre
— mercredi 14 octobre

de 15 à 18 heures

P. le Préfet de police et par délégation,
le Préfet,
directeur de la prévention et de la protection civile,
Jean RIGOTARD

A l'horizon 1995

Un marché de 25 milliards de francs

Retraiter ou ne pas retraiter ? Cette question stratégique, et à la limite philosophique puisque le retraitement et son corollaire, l'extraction du plutonium, impliquent la prolifération du nucléaire et le risque de voir se multiplier les centrales nucléaires, se pose aussi en termes économiques.

Encore modeste (3 à 4 milliards de francs par an), le marché mondial du retraitement représentera en 1995 quelque 25 milliards de francs. A répartir entre les quatre pays membres du « club » : la France, qui, compte tenu des investissements engagés, tiendra encore 40 % du marché avec 1 000 tonnes par an sur une capacité totale de 4 000 tonnes ; la Grande-Bretagne (20 % du marché), le Japon (20 %) et l'Allemagne fédérale (12,5 %).

Ce n'est rien à côté des perspectives qui, à terme, pourraient s'ouvrir si tous les combustibles irradiés dans les centrales installées à la fin du siècle étaient retraités, soit 7 000 tonnes par an au lieu des 4 000 prévues.

L'ennui, pour les retraitement, c'est que les avantages économiques de leur solution sur le stockage pur et simple des combustibles irradiés sont pour l'heure insignifiants. Les coûts sont similaires et l'abandon qui règne actuellement sur le marché de l'uranium — où son retraitement bénéficie de son intérêt.

Cette option de retraitement avait été choisie vers la fin des années 80, dans la perspective d'une tension à terme des cours de l'uranium et surtout du lancement en série industrielle dans les années 90 d'une nouvelle

génération de centrales, les sur-générateurs, capables de brûler le plutonium extrait du retraitement.

Le report des sur-générateurs au siècle prochain, pour des raisons économiques (ils coûtent deux fois plus cher), pénalise donc par ricochet l'industrie du retraitement. Pour pallier ce défaut de débouché du plutonium qu'elle produit, elle a certes poussé au développement de combustibles mixtes (uranium, plutonium) dits « MOX », brûlés dans les centrales ordinaires, mais cette option reste relativement limitée ; une quinzaine de réacteurs chargés pour un tiers de MOX sur une cinquantaine en service en 1995 pour EDF.

Pour convaincre les décideurs de choisir le retraitement, la seule solution consiste donc à offrir un avantage décisif par rapport au stockage. C'est ce qu'ont promis les représentants de l'industrie française. « Les coûts de retraitement devraient diminuer en France constants de 30 % à 40 % à l'issue des contrats en cours », c'est-à-dire au milieu de la prochaine décennie, assure M. Claude Aycoberry, directeur de la branche retraitement de la COGEMA. A cette date, en effet, les usines « encore presque neuves » seront amorties, ce qui placera la France dans une situation « confortable ». Fini le temps des stratégies, le retraitement est désormais à l'heure des commerciaux !

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

Le conseil d'administration de l'agence Havas

Toujours les mêmes...

Faut-il, pour avoir accès au conseil d'administration d'une entreprise privée, être à la fois inspecteur des finances, proche du RPR et déjà administrateur d'une ou deux autres sociétés ? La lecture du communiqué publié lundi 24 août par l'Agence Havas amène en tout cas à s'interroger. Le changement ? On assiste en fait à la reconstitution d'un petit groupe d'hommes qui, présents dans plusieurs tours de table, vont progressivement dominer les affaires du pays.

Certes, la liste des nouveaux membres qui seront proposés pour le conseil d'administration de l'Agence Havas lors de l'assemblée générale du 7 septembre prochain n'apporte aucune véritable surprise. Les heureux élus sont les représentants du groupe des actionnaires stables : on y trouve donc M. Marc Vieux (président de la Société générale), Jérôme Monod (président de la Lyonnaise des Eaux), Michel François-Poncet (PDG de Paribas), Jean-Marc Verme (PDG de Béglin Say), Bernard Auberges (directeur général de la Caisse nationale du Crédit Agricole) et Guy

Devoutiers (administrateur directeur de la Société Générale de Belgique). Un représentant de l'UAP devrait également être nommé. M. Jean Dromer, le président d'une ou deux autres sociétés d'assurances, semble remplir les critères nécessaires. Mais trop, c'est trop peut-être ? Quant aux représentants des petits actionnaires, là aussi, les dirigeants de l'agence n'ont pas voulu s'éloigner trop de l'establishment. Ils proposeront M. Jean Donnadieu de Vabres, l'ancien président de la Commission des opérations de Bourse. Les salariés actionnaires devraient être représentés par trois personnes. Les nouveaux membres compléteront le conseil déjà formé avec M. Pierre Dauriac (président), Roger Laville (directeur général adjoint d'Ouest France) et André Rousselet (PDG de Canal Plus).

Un nouveau dur qui détent 20 % du capital, une action spécifique qui permet à l'Etat d'empêcher toute attaque, et maintenant un conseil d'administration en béton : l'Agence Havas est bien tenue.

ERIK IZRAELWICZ.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Eurotunnel : 50 banques 5 milliards de livres

Les responsables du consortium Eurotunnel, chargé de la construction du tunnel sous la Manche, devaient annoncer, le mardi 25 août à Londres, la conclusion d'un accord avec une cinquantaine de banques sur un prêt de 5 milliards de livres (50 milliards de francs environ). L'accord du prêt est lié au succès d'une nouvelle émission d'Eurotunnel à la fin de l'automne, d'un montant de 750 millions de livres (7,5 milliards de francs). L'opération est conduite par Natwest, Midland, le Crédit Lyonnais, la BNP et Indosuez.

Boeing retarde le J77

Le constructeur d'avions américain Boeing, faute de commandes, a décidé de retarder le développement du « profan » J77, destiné à concurrencer l'A 320. La date des premières livraisons, qui devaient intervenir en 1992, a été repoussée à 1993, a précisé M. Richard Albrecht, directeur général de Boeing : « Nous le lancerons quand nous aurons des clients », a-t-il déclaré.

Toyota va vendre des voitures de luxe aux États-Unis

La firme automobile nipponne Toyota Motor Corp. a l'intention de se lancer sur le marché américain des voitures de luxe à la fin de 1989, concurrençant ainsi son grand rival japonais, Nissan. Cette opération pourrait être la parade à un éventuel ralentissement des ventes de petites voitures sur le marché américain.

Toyota espère exporter aux États-Unis, dès la première année, 3 000 cc, afin de ne pas perdre le créneau occupé par les fabricants

américains avec des modèles de 4 000 cc. Nissan a annoncé récemment la vente, à partir de 1989, aux États-Unis de voitures de 4 000 cc. — (A.F.P.)

Schneider Rundfunk prend le contrôle de Dual

C'est finalement Schneider Rundfunkwerke AG, le fabricant allemand de micro-ordinateurs et de matériels hi-fi (2 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui va prendre le contrôle de Dual. Perpetuum Eber, le petit firme d'électronique grand public d'ouïre-Rhin, à qui le groupe français Thomson avait, la semaine dernière, revendu cette filiale (le Monde du 22 août), a décidé de lui revendre 50 % des titres acquis. Les 50 % restants seront remis en vente au plus tard le 1^{er} janvier 1989. Cette opération de « portage » apparaît assez singulière. D'après Schneider (aucun rapport avec la marque de matériel audio-vidéo connue en France), cette intermédiation a une origine effective. M. Hans Ringwald, PDG de Perpetuum Eber, est l'ancien propriétaire de Dual. Comme les négociations entre Thomson et Schneider traînaient en longueur, il a décidé d'agir très vite.

MAGNIN-CORDELLE
AGENTS DE CHANGE

ONT
LE PLAISIR
DE VOUS
FAIRE PART
DE LEUR
NOUVELLE
ADRESSE :

**89, RUE LA BOETIE
75008 PARIS**

TÉL : (1) 45.63.13.13
TELEX : 649 832

SUIVANT LE DÉCRET N° 1183

Etudes en SUISSE

littéraires, scientifiques et économiques

Baccalauréat (séries A, B, C, D) statut officiel de Collège et de Lycée français à l'étranger

Admission dès 10 ans. Aussi avec Internat dès 15 ans. Ambiance calme et studieuse. Excellents résultats. Accès aux bourses officielles. Une grande école fondée en 1908

école
lémania
lausanne

3, ch. de Prévilly - CH-1001 Lausanne Suisse
Tél. 39-41/21/20 15 01 - Fax 39-41/21/22 67 00 - Téléfax 26 60 01 et ch

TRANGER

Canada : vivre sa vie sans le voisin

Les Américains...
Le Canada...
Le Québec...
Le développement...
Le rôle de l'Etat...
Le système de santé...
Le système éducatif...
Le système de retraite...
Le système de sécurité sociale...
Le système de logement...
Le système de transport...
Le système de communication...
Le système de culture...
Le système de sport...
Le système de loisirs...
Le système de religion...
Le système de philosophie...
Le système de politique...
Le système de économie...
Le système de droit...
Le système de justice...
Le système de police...
Le système de armée...
Le système de diplomatie...
Le système de relations internationales...
Le système de coopération internationale...
Le système de développement international...
Le système de paix internationale...
Le système de sécurité internationale...
Le système de stabilité internationale...
Le système de prospérité internationale...
Le système de bonheur international...
Le système de justice internationale...
Le système de liberté internationale...
Le système de égalité internationale...
Le système de fraternité internationale...
Le système de solidarité internationale...
Le système de coopération internationale...
Le système de confiance internationale...
Le système de respect international...
Le système de tolérance internationale...
Le système de compréhension internationale...
Le système de dialogue international...
Le système de négociation internationale...
Le système de médiation internationale...
Le système de conciliation internationale...
Le système de réconciliation internationale...
Le système de pardon international...
Le système de rédemption internationale...
Le système de réhabilitation internationale...
Le système de réinsertion internationale...
Le système de réintégration internationale...
Le système de réajustement international...
Le système de réorientation internationale...
Le système de réajustement international...
Le système de réorientation internationale...
Le système de réajustement international...
Le système de réorientation internationale...

Economie

La « rentrée » de la CGT

M. Krasucki : nous devenons un pays en voie de sous-développement

M. Henri Krasucki n'y est pas allé par quatre chemins, le lundi 24 août, lors de sa conférence de presse de « rentrée » : « Il ne sert à rien d'ergoter. C'est bel et bien le déclin organisé, industriel, économique et social de la France qui est en cours. Nous devenons un pays en voie de sous-développement. » Le secrétaire général de la CGT a repris ce thème du déclin, déjà abordé avec des variantes lors de ses « rentrées » de 1984, de 1985 et de 1986, en s'appuyant sur plusieurs éléments : la diminution du pouvoir d'achat — nous demandons une amélioration réaliste », a-t-il souligné, — l'extension de la précarité et l'aggravation du chômage, « l'attaque contre les statuts du secteur public ».

« Cet engrenage, a affirmé M. Krasucki, nous a entraîné là où nous sommes déjà, et il ne peut qu'être pire. La CGT avance sur tous les dossiers importants — globaux ou d'entreprises — d'autres choix, des propositions différentes. (...) Nous continuerons de plus belle, car il n'est pas vrai qu'il n'y ait d'autres solutions à notre époque que l'injustice, l'abaissement, l'impasse, le malheur. (...) La grande question, pour tout le monde du travail, c'est d'arrêter ça. Il n'y a qu'un moyen, c'est l'action : un puissant mouvement de luttes sociales qui rende impossible de continuer ainsi, qui marque des points et impose d'autres solutions. »

Pour M. Krasucki, qui annonce une rentrée « plus rapide, plus dynamique, plus puissante » qu'en 1986, il n'y a visiblement pas de revendication prioritaire mais un ensemble de sujets de mécontentement dont le plus sensible touche à la Sécurité sociale

et au droit à la santé, qui « sont durement entamés, menacés dans leurs fondements mêmes ». Il a également mis en avant « une entreprise de répression et d'intimidation d'une rare violence, frappant tout ce qui bouge ». Il a vivement critiqué le jugement considérant non licite un préavis de grève à Air Inter : « On nous invente la répression judiciaire. Un juge peut décider qu'une revendication est raisonnable ou non, qu'une grève est licite ou illicite. Il n'y a plus de droit social. Par principe, c'est inadmissible. »

« Action nationale » le 1^{er} octobre

Contrairement à son discours habituel, M. Krasucki s'est abstenu d'épiloguer — en dehors d'une allusion au choix qui « depuis trop d'années (...) favorisent les tenants de la fortune » — sur les responsabilités des gouvernements socialistes dans cette situation de « déclin ». Il a confirmé l'organisation d'une « action nationale de grande puissance », déjà annoncée en juin, le jeudi 1^{er} octobre. Des grèves et des manifestations « d'envergure exceptionnelle » seront organisées dans chaque région, à la fois sur la Sécurité sociale, le pouvoir d'achat, l'emploi et les libertés : « Face au mépris, à l'arbitraire et à l'intimidation, a-t-il déclaré, il faut être fort et le montrer. » D'ores et déjà, septembre sera « un mois d'initiatives combattives et de mise en mouvement sans attente ».

M. Krasucki reconnaît que « la crainte du chômage peut freiner l'action ». Mais, affirme-t-il, « vient un moment où les idées de résignation reculent et celles de lutte avancent ».

Le secrétaire général de la CGT n'a pas fait écho à la proposition de la FEN d'organiser une action la plus unitaire possible sur la défense du service public, mais il s'est pour l'essentiel abstenu de polémiquer avec les autres organisations syndicales, se contentant de répliquer à M. Marchelli. Le président de la CFE-CGC avait évoqué le « syndicalisme ringard de Bergeron ou de Krasucki » dans une interview aux Echos : « M. Marchelli, a indiqué M. Krasucki, est si imprévisible et inconsistant que je préfère ne pas répondre » (1). « Je tiens à la clarté des positions syndicales, a-t-il souligné. Je préférerais qu'elles soient plus proches. » « Nous ne refusons personne », a-t-il ajouté à propos du 1^{er} octobre.

M. Krasucki s'est aussi longuement étendu sur les mouvements de grève en Afrique du Sud et en Corée du Sud. Après avoir rappelé que la CGT avait réuni récemment, en plein mois d'août, cinq mille personnes par solidarité avec les mineurs d'Afrique du Sud, il a ajouté : « Nous saluons le courage des travailleurs sud-coréens qui se dressent contre l'esclavage et pour leurs droits les plus élémentaires. Nous sommes pleinement et activement solidaires de leurs combats. C'est le devoir des organisations syndicales, toutes tendances confondues. » L'unité serait-elle réservée à la solidarité internationale ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. André Bergeron a répondu le 24 août à M. Marchelli : « Pour ce qui est du syndicalisme ringard, je laisse à Marchelli la responsabilité de son propos. Pour moi, le syndicat est là pour défendre les intérêts de celles et de ceux qu'il représente, point final. »

Marchés financiers

PARIS, 24 août ↑

Fermé

Pour le premier jour du terme de septembre, la Bourse reprend le chemin de la hausse avec prudence. Affichant + 1,03 % à l'ouverture, l'indice composite progressait en séance jusqu'à + 1,37 % dans un marché calme.

Les investisseurs sont nombreux à revenir de vacances, et beaucoup préfèrent observer l'évolution dans un premier temps avant de s'engager.

Sur le MATIF, on observe une relative stabilité des contrats, le notional de septembre étant à 100,40 (+ 0,05 %).

Certains professionnels, reprenant espoir doucement, estiment à présent que la barre des 100 sera dorénavant un plancher de résistance difficile à enfoncer.

Dans cette ambiance, les sociétés financières comme Via Banque, Compagnie bancaire se mettaient en évidence à la hausse ainsi que Darty.

Le trio des valeurs vedettes de la semaine dernière DMC, Prouvost et Printemps étaient encore à l'honneur.

En revanche, parmi les baisses notables revenaient Maisons Phénix et les Avions Marcel Dassault.

Enfin, le chambre syndicale des agents de change annonce la suspension des cotations de Baden en vue d'une opération financière.

NEW-YORK, 24 août ↓

Repli

Parvenant la semaine dernière au sommet de son histoire, Wall Street a, lundi, un peu rendu la main. Annoncé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi une bonne partie de la journée avec de se valoir sur quelques valeurs défensives. A la clôture, l'indice des valeurs américaines enregistrant un recul de 12,44 points à 2 697,06. Le bilan de la journée a été franchement négatif. Sur 1 998 valeurs traitées, 1 015 ont baissé, 564 ont monté et 419 n'ont pas varié.

La baisse du dollar, tout également la nouvelle tension observée sur les taux à long terme à l'occasion de l'opération de refinancement lancée par le Trésor américain, ont eu pour effet de donner une impression sur le marché, exerçant un effet dissuasif sur les intentions d'achat. Les professionnels ne savaient trop que penser. D'après eux, les investisseurs attendent de voir ce que va faire le nouveau patron du FED pour supporter le dollar. Ils faisaient aussi des comparaisons et rappelaient que le « Dow » avait baissé de 100 points en avril quand les taux avaient atteint 9 %. L'histoire, dit-on, ne se répète pas. En attendant, la Bourse new-yorkaise doit surtout se soucier de la faiblesse de l'activité. Seulement 149,35 millions de titres ont changé de mains, contre 189,58 millions.

VALEURS	Cours de 21 août	Cours de 24 août
Alcoa	59 1/2	58 1/4
Amstar	38 3/8	38 3/8
A.O. Smith	51 7/8	52 3/8
Chrysler	42 1/4	41 7/8
Du Pont de Nemours	128	128
Eastman Kodak	103	103 1/8
GenCorp	39 1/4	37 7/8
General Electric	115 1/2	115 1/2
General Motors	52	51 1/2
Goodyear	74 5/8	74 1/2
IBM	174 5/8	174 1/4
ITT	85 1/4	84 1/2
Westinghouse	51	50 1/2
Pfizer	73 1/2	72 3/8
Schlumberger	47 7/8	46 7/8
Texas Instruments	43 1/4	42 3/8
United Technologies	58 1/2	58 1/4
U.S. Steel	39 1/2	37 5/8
Walt Disney	72 1/2	71 1/2
Wm. Corp.	82 1/4	82 1/4

CHANGES

Dollar : 6,09 F =

Dans des marchés redevenant très calmes, le dollar s'est globalement stabilisé, le mardi 25 août, aux alentours de ses niveaux précédents. Il a ainsi coté 6,090 F (contre 6,0945 F) et 1,8235 DM (contre 1,8238 DM). L'or a gagné 0,05 dollar (contre 459,50 dollars l'once).

FRANCFORT	24 août	25 août
Dollar (en DM)	1,828	1,828

TOKYO	24 août	25 août
Dollar (en yen)	142,65	143

MARCHÉ MONÉTAIRE	(effets privés)
Paris (25 août)	75/16-73/8
New-York (21 août)	613/16

INDICES BORSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)
 21 août 24 août
 Valeurs françaises : 1027 104
 Valeurs étrangères : 1343 1353
 C^e des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)
 Indice général : 4114 4155

NEW-YORK (Indice Dow Jones)
 21 août 24 août
 Industrielles : 2709,50 2697,87

LONDRES (Indice Financial Times)
 21 août 24 août
 Industrielles : 1727,20 1752,10
 Mines d'or : 418,80 416,50
 Fonds d'Etat : 85,33 85,55

TOKYO
 24 août 25 août
 Nikkei Dow Jones : 25743,33 25403,29
 Indice général : 2168,24 2148,29

MATIF

COURS	Échéances			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,30	100,20	100,10	—
Précédent	100,35	100,35	100,15	99,85

LA VIE DE LA COTE

LA DIRECTION DE GILLETTE REVOISE L'OFFRE DE REVLON. — La direction de Gillette vient de repousser l'offre de Revlon, qui voulait prendre le contrôle de la firme en proposant 47 millions de dollars par action, soit 541 millions de dollars au total. Dans un accord signé au novembre, il était stipulé que Revlon ne pouvait réaliser son offre sans l'accord du management de Gillette. Il s'agit de la troisième tentative de prise de contrôle qui a lancé ce groupe sur le géant du rasoir, des produits de toilette et d'écriture.

PROGRESSION DE 27,7% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE DMC. — Le groupe textile DMC a réalisé, au premier semestre, un chiffre d'affaires consolidé de 4,01 milliards de francs, contre 3,14 milliards lors de la même période de 1986, soit une progression de 27,7%. Cette hausse est due à l'inclusion de l'activité de la société Saic dans laquelle DMC a pris 70 % des parts.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISSES

COURS DU JOUR	UN MOIS			DEUX MOIS			SIX MOIS		
	+ ha	+ ba	Rep. + ou dép.						
SR-11	6,8925	6,8975	+ 35	+ 58	+ 75	+ 100	+ 250	+ 450	+ 650
Sem.	4,975	4,925	- 50	- 110	- 75	- 275	- 575	- 975	- 1,375
Yen (100)	162,625	162,675	+ 140	+ 163	+ 265	+ 390	+ 515	+ 640	+ 765
DM	3,3415	3,3435	+ 182	+ 125	+ 230	+ 235	+ 480	+ 770	+ 1,060
Fluor	2,9430	2,9460	+ 60	+ 70	+ 120	+ 140	+ 225	+ 310	+ 395
FR (100)	16,0775	16,0820	+ 140	+ 220	+ 310	+ 400	+ 875	+ 1,390	+ 1,905
ES	4,8510	4,8560	+ 125	+ 175	+ 275	+ 380	+ 895	+ 1,410	+ 1,925
L (1 000)	4,6225	4,6225	- 380	- 250	- 525	- 425	- 1,075	- 925	- 775
F.	9,8910	9,8920	- 210	- 150	- 420	- 320	- 1,025	- 825	- 625

TAUX DES EUROMONNAIES

SEMI	3 1/2		6 1/2		9 1/2		12 1/2		15 1/2		18 1/2	
	11/8	11/4	11/8	11/4	11/8	11/4	11/8	11/4	11/8	11/4	11/8	11/4
DM	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2
FR	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4
ES	6	5 1/2	6	5 1/2	6	5 1/2	6	5 1/2	6	5 1/2	6	5 1/2
IT	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8
JP	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4
UK	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués au fin de semaine par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LEBON-STOFFIS

Le tribunal arbitral séjournant à Genève qui a été chargé par les parties de régler le différend né entre la société Stoffis dans laquelle la Compagnie Lebon, détentrice d'une participation de 49,4 % et la société Petroleum Services Ltd (Petros) à Tel-Aviv, au sujet de la construction en Israël d'une cave de stockage de gaz, liquidifé de pétrole, a rendu sa sentence et a reconnu le bien-fondé de la demande de Petros.

En conséquence, des négociations vont débuter dans les prochains jours entre Stoffis et Petros pour essayer de régler à l'amiable le montant des indemnités dues. En cas d'échec de ces négociations, le tribunal arbitral serait amené à fixer lui-même le montant de l'indemnité.

Rappelons que l'indemnité réclamée par Petros est de 53,9 millions de francs suisses et que ce montant est évidemment contesté par Stoffis qui estime que la demande même de Petros était irrecevable.

La Compagnie Lebon, qui s'est portée caution en 1979 des engagements de Stoffis, conjointement et solidairement avec d'autres sociétés, appréciera le montant du complément éventuel de provision à constituer lors de l'établissement de ses comptes au 31 décembre 1987. Le provision constituée à ce jour s'élève à 28,5 millions de francs français.

CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE

EMPRUNTS DE 500 MILLIONS ET 1 MILLIARD DE FRANCS GARANTIS PAR L'ETAT AOUT 1987

EMPRUNT 9,70 %		EMPRUNT A TAUX VARIABLE TME	
MONTANT		MONTANT	
F 500 millions.		F 1 milliard.	
PREUX D'ÉMISSION		PREUX D'ÉMISSION	
95,30 %	soit F 4 765 par titre.	99,84 %	soit F 4 992 par titre.
DATE DE JOUSSANCE ET DE RÈGLEMENT		DATE DE JOUSSANCE ET DE RÈGLEMENT	
7 septembre 1987.		7 septembre 1987.	
DURÉE		DURÉE	
15 ans.		15 ans.	
INTERET ANNUEL		INTERET ANNUEL	
9,70 % soit F 485 par obligation payable le 7 septembre de chaque année et pour la première fois le 7 septembre 1988.		Egal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts d'Etat (TME) établis par la CDC, diminuée d'une marge de 0,70 % l'an. Payable le 7 septembre de chaque année. Période de référence : août à juillet précédent chaque échéance.	
TAUX DE RENDIMENT ACTUEL NET POUR LE SOUSCRIPTEUR		TAUX DE RENDIMENT ACTUEL NET POUR LE SOUSCRIPTEUR	
10,35 % au 7 septembre 1987		Sur la base d'un TME constant à 9,87 % le 14 août 1987, les conditions de rémunération font ressortir une marge négative de 0,68 %.	
AMORTISSEMENT NORMAL		AMORTISSEMENT NORMAL	
Au pair en 3 tranches sensiblement égales les 7 septembre 2000, 2001, 2002.		Au pair en 3 tranches sensiblement égales les 7 septembre 2000, 2001, 2002.	
AMORTISSEMENT ANTICIPE		AMORTISSEMENT ANTICIPE	
Possible par rachat en Bourse.		Possible par rachat en Bourse ou par remboursement au pair à partir de la 7 ^e année.	

L'emprunt à taux variable étant d'ores et déjà entièrement souscrit, cet avis, en ce qui le concerne, est publié pour information seulement. Une note d'information (Visa COB n° 87-225 du 11 juin 1987) et une fiche de renseignements (Visa COB n° 87-306 du 18 août 1987) sont mises gratuitement à la disposition du public au siège de la Caisse Centrale de Coopération Economique, Cité du Vélodypse, 35-37, rue Boissy-d'Angles, 75008 Paris, et auprès des établissements chargés du placement. BALO du 24 août 1987.

La nouvelle fin de Lip

Lip, est-ce vraiment fini ? La SCOP des Industries de Palente, créée en 1977 par les anciens de la grande firme horlogère de Besençon, a déposé son bilan, le lundi 24 août, en raison d'un déficit d'exploitation dépassant 10 millions de francs. Pour le président-directeur général de la SCOP, M. Maurice Charriot, qui est également conseiller général PS de Franche-Comté, 20 %, seulement des productions de l'entreprise sont actuellement rentables. Un plan de restructuration prévoyant une trentaine de licenciements, sur un effectif de quatre-vingt-cinq salariés, va être mis en place.

Le 30 avril 1986, la SCOP des Industries de Palente avait cessé la production des célèbres montres pour se consacrer exclusivement à son activité de micro-mécanique. La marque avait été vendue en 1983 et les chaînes de montage avaient été progressivement transférées à la Société moutonnienne d'horlogerie de Morsau (Doubs) qui commercialise les montres Lipé.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Ouverture au public d'une nouvelle SICAV de la banque Indosuez « GESTION FRANCE EUROPE »

L'objectif principal de Gestion France Europe est de rechercher la plus-value du capital investi à travers une portefeuille de valeurs représentatives des marchés financiers européens. Elle pourra éventuellement intervenir sur le Marché à terme des instruments financiers (MATIF) pour son portefeuille obligataire.

Conformément à la réglementation en vigueur, le portefeuille de cette SICAV sera composé d'au moins 50 % de valeurs françaises.

La présidence de la SICAV sera assurée par M. Bernard Fata, directeur adjoint de la Banque Indosuez, et le vice-président par la Banque Indosuez, représentée par M. Jean Chevrel, sous-directeur.

Gestion France Europe sera ouverte au public à compter du 25 août 1987.

Les souscriptions seront de 25 août au 31 août 1987 inclus, seront closes de droit d'entrée.

Un avis sera publié dans le Bulletin des émissions obligataires du 24 août 1987.

BOURSE DE PARIS

COTE	COURS	CHANGEMENT	COTE	COURS	CHANGEMENT
INDICES	1027	+1,03	104	1343	+0,74
INDUSTRIELLES	2709,50	+20,87	2697,87	1727,20	+24,90
MINES D'OR	418,80	-0,20	416,50	85,33	+0,22
FONDS D'ETAT	85,33	+0,22	85,55	4114	+41
NEW-YORK	2709,50	-12,44	2697,06	1727,20	-24,90
LONDRES	1727,20	+24,90	1752,10	418,80	-0,20
TOKYO	25743,33	-340,04	25403,29	2168,24	-19,95

Comptant

VALEURS	COURS	CHANGEMENT
Alcoa	58 1/4	-1/4
Amstar	38 3/8	0
A.O. Smith	52 3/8	+1/4
Chrysler	41 7/8	-1/4
Du Pont de Nemours	128	0
Eastman Kodak	103 1/8	+1/8
GenCorp	37 7/8	-1/4
General Electric	115 1/2	0
General Motors	51 1/2	-1/4
Goodyear	74 1/2	-1/4
IBM	174 1/4	-1/4
ITT	84 1/2	-1/4
Westinghouse	50 1/2	-1/4
Pfizer	72 3/8	-1/4
Schlumberger	46 7/8	-1/4
Texas Instruments	42 3/8	-1/4
United Technologies	58 1/4	-1/4
U.S. Steel	37 5/8	-1/4
Walt Disney	71 1/2	-1/4
Wm. Corp.	82 1/4	0

Second marché

VALEURS	COURS	CHANGEMENT
Alcoa	58 1/4	-1/4
Amstar	38 3/8	0
A.O. Smith	52 3/8	+1/4
Chrysler	41 7/8	-1/4

Marchés financiers

Le Monde Mercredi 26 août 1987 23

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

24 AOUT Cours relevés à 17 h 54

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant'.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 24/8

Comptant and SICAV tables listing various securities, their prices, and yields.

Second marché (sélection)

Hors-cote

Second marché and Hors-cote tables listing additional securities and their market status.

Cote de changes

Cote de changes table showing exchange rates for various currencies.

MINTEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel.

PARIS, NEW-YORK

Financial news and market commentary in French, including sections for 'Fermets' and 'CHANGES'.

CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including the Dollar at 6.09 F.

LA VIE DE LA COTE

Market analysis and commentary on the stock market's performance.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVIS

Table of interbank foreign exchange rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table of Euro currency rates and interest rates.

